

Le baril de pétrole passe à \$32

ALGER (d'après Reuter et AFP) — Les ministres du Pétrole de l'OPEP n'ont pu s'entendre à Alger sur un prix de référence unique du baril de pétrole de qualité Arabian Light. À titre de compromis, ils sont convenus d'un prix-plancher de \$32 et d'un plafond de \$37, a-t-on appris hier soir de source proche de la conférence.

M. Tayeh Abdul-Karim, ministre irakien du pétrole, à l'origine de la

proposition visant à fixer le prix de référence à \$32, a déclaré à la presse que l'Arabie saoudite, qui s'y opposait, portera son baril à ce prix en deux étapes d'ici à septembre. Le Light Arabian Crude coûte actuellement \$28. Cheik Ahmed Zaki Yamani a déclaré que l'Arabie saoudite ne relèvera pas immédiatement le prix de son baril, compte tenu des conditions du marché. On ajoute de source saoudienne, que Ryad préfère s'en tenir à

considérer le nouveau prix-plancher comme le maximum acceptable pour le brut produit dans le Golfe. M. Karim a précisé que les autres producteurs de la région du Golfe, dont l'Irak, relèveraient de \$2 le prix de leur baril tandis que la Libye, l'Algérie et le Nigéria, qui produisent un pétrole de qualité supérieure, se limiteront à des hausses allant de 28 cents à \$1, afin de ne pas dépasser le plafond des \$37.

Selon le ministre irakien, le nouveau plancher ne se situe qu'à peine \$1 au-dessus de la moyenne actuelle des prix de l'OPEP. Les Emirats arabes unis ont également adopté hier soir la même attitude réservée que l'Arabie saoudite quant au compromis au sujet des prix du pétrole rapporté par plusieurs ministres de l'OPEP. «Il n'y a pas de compromis» a affirmé le ministre des Emirats, le

Cheikh Mana Said Al-Otaiba, «je n'augmenterai pas mes prix» a-t-il ajouté. Le baril coûtait moins de \$13 en janvier 1979. Cheik Ali Khalifa El Sabah, le ministre koweïtien, avait annoncé de son côté que le nouveau plafond revenait à supprimer toute forme de primes ou de surcharges. On déclare toutefois de source algérienne.

Voir page 10: Pétrole

Un blâme injuste, dit l'OAQ

par Alain Duhamel

Le rapport de la Commission d'enquête sur les coûts de la XXIe Olympiade a décerné à l'Ordre des architectes du Québec un blâme injuste et injustifié, selon son président, M. Patrick Blouin.

Au cours d'une conférence de presse hier, M. Blouin, documents à l'appui, a indiqué que l'Association des architectes de la province de Québec (prédécesseur de l'Ordre) avait dès 1971 dénoncé le comportement du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et de son architecte français, M. Roger Taillibert, «L'OAQ, a dit M. Blouin, a toujours refusé les façons cavalières du maire et de son architecte et en averti tous les intéressés à plusieurs reprises».

Le rapport de la Commission d'enquête reproche à l'Association une attitude complaisante à l'égard du compromis par lequel M. Taillibert a pu diriger le chantier du parc olympique sans que les architectes canadiens et québécois aient eu l'occasion, par un concours, de proposer des projets conçus ici.

Or, c'est précisément ce que l'Association a tenté de faire en 1971 et en 1972 dans plusieurs démarches auprès du maire de Montréal, L'AAPQ (OAQ) a demandé avec insistance, à plusieurs reprises, que le choix du projet olympique se fasse par concours. L'AAPQ ne s'est inclinée que lorsque le combat a été perdu. En effet, les commissions parlementaires et les médias nous ont envoyés

Voir page 10: Blâme

Avant la rencontre de Winnipeg

Lévesque va tenter en commission d'obtenir l'appui de l'opposition

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Le gouvernement de M. René Lévesque entend associer les partis d'opposition à l'Assemblée nationale au processus de révision de la constitution. À l'occasion d'une commission parlementaire cet été, il tentera même de se rallier l'appui de ces partis avant de retourner à Ottawa défendre ce qui pourrait être alors une position commune. De retour de la capitale fédérale où se

tenait lundi la première rencontre d'une nouvelle ronde de négociations constitutionnelles, le premier ministre, M. René Lévesque, a apporté cette précision sur sa démarche constitutionnelle. Il était alors interrogé à l'Assemblée nationale par le chef de l'opposition officielle, M. Claude Ryan.

Le moment où se réunira cette commission n'a pas encore été déterminé. Il ressort toutefois des explications données en chambre ou en dehors de la chambre hier que cette commission ne se réunira qu'après que les fonctionnaires et les ministres des divers gouvernements auront terminé les travaux préliminaires prévus à l'échéancier des négociations du 7 au 25 juillet. Elle devra avoir eu lieu toutefois avant que M. Lévesque n'aille assister à Winnipeg à la conférence annuelle des premiers ministres des provinces.

La commission parlementaire, pourra tout d'abord servir de lieu privilégié au ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, pour faire rapport des échanges qui auront eu lieu au niveau des fonctionnaires et des ministres durant la première partie de juillet. M. Morin aura été le porte-parole principal du Québec à ces travaux, en compagnie tout probablement du ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, et de plusieurs autres ministres selon la nature des dossiers discutés.

Le gouvernement ayant ainsi fait rapport, il pourra alors être question d'entendre les groupes et les citoyens intéressés à s'associer aussi à l'élaboration d'une position québécoise pour ces nouvelles négociations.

Le but ultime de cette commission parlementaire sera toutefois de rechercher un consensus parmi les parlementaires de l'Assemblée nationale afin de donner, le cas échéant, au premier ministre Lévesque un appui unanime avant de retourner discuter avec les autres premiers ministres.

L'Union nationale avait la première suggéré la convocation d'une telle commission parlementaire dans le but de chercher à former «un bloc québécois» face à Ottawa. Hier le premier ministre a indiqué qu'il s'agirait de chercher à établir des positions communes à l'Assemblée nationale. Dans son entourage on précisait toutefois qu'il s'agirait de chercher à s'entendre au moins sur les principes qui devront guider le gouvernement dans la défense des intérêts du Québec, et si possible de s'entendre ensuite sur un document de base réunissant les principales revendications du Québec.

Le gouvernement tiendrait particulièrement à l'élaboration d'une telle position commune, d'autant plus que l'une des principales conclusions que l'on tire de la rencontre de lundi à Ottawa est que le premier ministre Trudeau «se prépare à passer le rouleau-compresseur sur le Québec et ses revendications fondamentales».

Cette idée d'une commission parlementaire n'avait pas plu jusqu'ici au Parti libéral, M. Claude Ryan rejetant même catégoriquement un tel projet la semaine dernière. Curieusement c'est lui qui a interrogé hier le premier ministre Lévesque lui demandant à deux reprises comment il entendait associer l'opposition à la définition des positions que dé-

fendra le gouvernement aux conférences constitutionnelles.

Contrairement à l'attitude qu'il avait eue au lendemain des rencontres constitutionnelles de 1978 et de 1979, M. Ryan n'a d'aucune manière attaqué la position du gouvernement hier ni reproché à M. Lévesque son attitude ou certaines des

Voir page 10: Lévesque



En vue de l'ouverture prochaine de Terre des Hommes où ils auront à égayer les foules sur différents endroits des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, ces clowns ont fait une répétition générale, hier, à l'occasion d'une avant-première pour les journalistes. Nos informations, page 3.

AU SOMMAIRE

■ L'opposition invite Trudeau à plus de coopération avec les provinces — page 2

■ Pour les Florales, TDH célèbre l'homme et la nature — page 3

■ Échappé à la colère de Miami, Carter défend son administration — page 4

■ Une coalition se prépare à démettre le premier ministre Ohira — page 5

■ Espoirs et déceptions: un éditorial de Michel Roy
■ Une bien faible légitimité: un commentaire de Jean-Claude Leclerc — page 8

■ Des canons «made in Québec» — page 11

■ Légère progression du chômage en mai — page 13

Le Parlement devra prendre ses responsabilités, en cas d'échec

Trudeau évoque la possibilité d'un «plan d'action»

par Claude Turcotte

OTTAWA — En cas d'un échec des négociations constitutionnelles en septembre, le premier ministre Trudeau recommanderait au Parlement un plan d'action qui lui permettrait de remplir ses responsabilités envers les citoyens du Canada.

À plusieurs reprises dans le passé relativement lointain et surtout dans le passé récent, M. Trudeau a fait allusion à la possibilité de la tenue d'un référendum fédéral dans le but d'aller chercher

après des citoyens l'appui que les gouvernements provinciaux lui refusent en ce qui concerne un rapatriement de la constitution et des amendements.

Mais hier aux Communies en réponse à des questions soulevées à la suite d'une déclaration de l'intention des députés sur la conférence de lundi, le premier ministre a piqué la curiosité d'un peu tout le monde en parlant de ce plan d'action, sans fournir de détails cependant.

Répondant à une question de M. Clark, le premier ministre a ajouté à cette ambigüité de mystère en lançant cette invitation: «Peut-être le chef de l'opposition ne

tient pas à exprimer maintenant comment le Parlement devrait prendre ses responsabilités, mais je serais heureux de discuter avec lui, privément, s'il le désire.»

M. Trudeau a montré encore une fois hier qu'il attache une très grande importance à l'appui que les deux partis d'opposition peuvent fournir au gouvernement dans cette nouvelle démarche pour régler le problème constitutionnel.

Le chef du gouvernement canadien a tenu en outre à rendre hommage aux premiers ministres provinciaux sans aucune exception «pour leur ouverture et générosité d'esprit» qui a rendu possible l'engagement de «travailler ensemble pour donner au Canada une nouvelle constitution entièrement apte à répondre aux besoins présents et futurs du pays et de ses habitants». M. Trudeau voit en cela «un engagement fédéral-provincial».

Quant à savoir si le défi sera relevé et que l'on assistera à un déblocage authentique entre les 8 et 12 septembre prochain, il y a une inconnue que M. Trudeau respecte beaucoup. Peut-être un peu moins pessimiste ou un peu plus optimiste que lundi soir, le premier ministre n'en reconnaît pas moins que l'opération

est fort risquée. Il se dit néanmoins confiant.

Toutefois, M. Trudeau n'est pas homme à mettre tous ses atouts dans une confiance relative et c'est pourquoi il envisage déjà «un plan d'action» en cas d'échec ou de «désastre» comme il disait lundi et même encore hier.

Entre-temps, le ministre (M. Jean Chrétien pour la partie fédérale) et les fonctionnaires consacreront au problème constitutionnel dans les trois prochains mois deux fois plus de temps que ne lui en ont consacré ensemble les gouvernements fédéral et provinciaux au cours des deux dernières années.

Les chefs de parti et quelques autres députés ont posé plusieurs questions au premier ministre. M. Clark en particulier a beaucoup insisté sur le sens exact de l'heure de tombée (celle de septembre) fixée pour passer à travers le premier bloc de 12 priorités.

M. Trudeau s'est défendu d'avoir voulu imposer cette heure de tombée à qui que ce soit; il a dit même avoir eu lundi la très nette impression que la majorité de ses collègues provinciaux parlaient eux aussi d'une situation d'extrême urgence.

Quoiqu'il en soit, le premier ministre fédéral s'attend qu'en septembre on aura traité des 12 sujets «d'une manière finale».

«Il est possible, a expliqué M. Trudeau, que nous ne soyons pas capables de s'accorder sur les 12. Si c'est le cas, je pense que chacun de nous devra prendre ses responsabilités pour juger s'il y a ou pas un degré satisfaisant de progrès.»

En d'autres mots, quand M. Trudeau dit «d'une manière finale», il veut signifier vider la question avec un accord ou pas.

Il s'agira par la suite de faire le bilan sur les 12 points débattus, et peut-être quelques autres, puisqu'il n'est pas impossible qu'en cours de route, cet été,

Voir page 10: Trudeau

L'attitude de Lévesque est dépourvue de logique et de bon sens (Davis)

TORONTO (PC) — L'attitude attentiste adoptée par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque à l'égard de la réforme constitutionnelle manque d'équité, de logique et de bon sens, a déclaré hier M. William Davis, premier ministre de l'Ontario. M. Lévesque, a-t-il dit, «semble se croiser les bras et dire que nous (le Québec) attendrons voir ce qu'il va en sortir», avant d'indiquer quelle réforme serait acceptée par le Québec. Ce n'est pas assez, a dit M. Davis, qui commentait la réunion des premiers ministres tenue lundi au 24, Sussex à Ottawa. «J'ai dit au premier ministre du Québec qu'à mon avis il lui incombait

— s'il entend prendre part à l'élaboration de la réforme — de dire ce qui, à son avis, serait nécessaire» pour satisfaire les Québécois.

Pour M. Davis, si M. Lévesque désire, comme il l'affirme, prendre part à la réforme constitutionnelle, «il devra y participer activement».

Jusqu'à mardi, M. Davis s'était gardé de critiquer ses homologues des autres provinces, dont certains ont pourtant accusé l'Ontario de s'aligner sur Ottawa. MM. Davis et Trudeau s'entendent parfaitement sur certains points, notamment sur la nécessité d'avoir un gouvernement central fort.

M. Davis n'a pas jugé bon de prendre au sérieux la pointe que lui

avait lancé lundi M. Peter Lougheed, premier ministre de l'Alberta. Ce dernier, en effet, avait parié que le chef du gouvernement ontarien s'installerait sur les genoux de M. Trudeau au cours des négociations constitutionnelles. M. Davis a tourné M. Lougheed en dérision, en répondant, lundi, qu'après vérification des genoux de M. Trudeau, il avait découvert que les siens étaient plus gros.

Bien avant le référendum sur la souveraineté-association au Québec, M. Davis avait souligné que, pour l'Ontario, la réforme constitutionnelle était un impératif.

Mardi, il a été un peu plus loin, affirmant que si l'accord n'était pas réa-

lisé à la réunion de septembre... un premier ministre (Trudeau) pourrait se tourner vers d'autres options».

Il a refusé de dire si les suggestions de M. Trudeau avaient été débattues lundi. Il espère cependant que l'accord se fera d'ici le mois de septembre sur une douzaine de points inscrits à l'ordre du jour, «car, il va falloir ensuite aborder 15, 20 ou 25 autres points» aussitôt après.

Les premiers ministres ont-ils discuté des aspects économiques de la réforme constitutionnelle? «Il est difficile, a déclaré M. Davis, de séparer l'économie de certains principes de base que comportera une nouvelle constitution».

Pêches: non aux amendements du Sénat US

par Elyette Curvalle

OTTAWA (PC) — Comment le Canada peut-il en arriver à des ententes négociées avec le gouvernement américain si celui-ci n'est pas capable de faire ratifier ces ententes par le Sénat?

C'est la question que l'on peut se poser, selon le ministre des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, si l'on considère les difficultés qu'éprouve le gouvernement américain à faire ratifier par le Sénat un accord qu'il a conclu voici plus d'un an avec le gouvernement canadien.

M. MacGuigan assistait hier à une réunion du comité permanent de la Chambre des communes sur les Affaires extérieures et la Défense nationale, réunion au cours de laquelle il a abordé les principaux points de la politique étrangère avant de répondre aux questions de membres du comité.

«Nous n'irons pas renégocier un traité avec le Sénat après l'avoir négocié avec le gouvernement», a déclaré le ministre, en évoquant les accords sur les pêches signés avec le gouvernement de Washington en mars 1979 et qui n'ont toujours pas été ratifiés par le Sénat américain, ce qui retarde d'autant leur application.

Les accords prévoient un régime de coopération pour la gestion des pêches de la côte Est ainsi qu'une délimitation des frontières maritimes dans le golfe du Maine.

Le sénateur Kennedy, appuyé par d'autres sénateurs de la Nouvelle-Angleterre, a suggéré des amendements à ces accords, amendements que M. MacGuigan a qualifiés d'inacceptables tant pour les pêcheurs canadiens et les provinces concernées que pour le gouvernement fédéral.

Les amendements proposés auraient pour effet de détruire l'équilibre des deux accords, a déclaré le ministre en ajoutant qu'ils étaient radicaux et de longue portée.

«Si les pêcheurs américains continuent à pratiquer la surpêche dans le golfe du Maine, nous devons prendre les mesures appropriées pour protéger notre position concurrentielle», a averti M. MacGuigan, en faisant valoir l'urgence de la ratification de tels accords si l'on veut éviter le risque de confrontations entre pêcheurs américains et pêcheurs canadiens sur la côte Est.

L'impasse dans laquelle se trouvent ces accords tient plus au système gouvernemental américain qu'au gouvernement lui-même, a précisé M. MacGuigan.

«Nous comprenons et respectons le mode de fonctionnement du système gouvernemental américain. Toutefois, le problème des retards dans la ratification soulève des questions quant à la façon dont le Canada et les États-Unis peuvent au mieux en arriver à des ententes négociées», a dit le ministre.

«En effet, a-t-il déclaré plus tard, comment pouvons-nous négocier des ententes

Voir page 10: Pêches

Rôtisserie
Au Houlet Doré
340 est. rue
Sainte-Catherine
288-2441
près de Saint-Denis

L'opposition invite Trudeau à plus de coopération avec les provinces

par Michel Vastel

OTTAWA — Conservateurs et néo-démocrates ont demandé hier au chef du gouvernement de mettre de côté son idée de référendum national et de montrer un peu plus d'esprit de coopération avec les provinces.

«Le premier ministre doit montrer qu'il est prêt à composer avec les provinces sur les sujets qui sont importants pour elles, s'il veut en retour espérer leur collaboration», a déclaré hier aux Communies M. Clark.

Quant au chef néo-démocrate, il se montre plus près des positions de M. Trudeau, l'approuvant même d'exiger qu'en septembre «on prenne enfin certaines décisions». Mais les néo-démocrates ne sont pas non plus prêts à appuyer M. Trudeau à n'importe quelles conditions. Le responsable des relations fédérales-provinciales, M. Lorne Nystrom, estime qu'il est important de chercher honnêtement le con-

sensus, avant même de penser à quelque action unilatérale.

Le chef conservateur s'est beaucoup inquiété hier de voir M. Trudeau menacer plus ou moins ouvertement les provinces. Selon M. Clark, il ne faut pas leur imposer à tout prix la date du début septembre comme l'ultime limite pour en arriver à des décisions concrètes. Il ne faut pas menacer le succès des discussions par des ultimatum artificiels.

M. Clark estime que M. Pierre Trudeau devrait davantage faire preuve de souplesse et même afficher ouvertement sa volonté de faire des compromis. Or, a commenté hier le chef conservateur, les déclarations de certains ministres n'arguent rien de bon. M. Clark faisait alors référence à certains propos de MM. Lalonde, Johnston et MacEachen qui risquent de heurter les provinces.

M. Clark a également conjuré M. Trudeau de ne pas créer d'espérances inutiles en laissant croire que la réunion de

septembre verra le succès des négociations sur bon nombre des douze sujets de discussions mis à l'agenda lundi dernier.

M. Broadbent au contraire semble plus impatient et on sait qu'il a déjà proposé, comme objectif, juillet 1981 pour conclure ces négociations constitutionnelles. «Les Canadiens ont le droit d'espérer des changements constitutionnels profonds et rapides. Les Québécois et les Canadiens d'autres régions ont attendu assez longtemps, a encore déclaré le chef du NPD et il faut en arriver à certaines décisions.»

Le NPD a décidé d'activer les travaux de son comité sur la Constitution et M. Broadbent a annoncé hier que son parti sera prêt à faire des suggestions précises en septembre, avant la réunion des onze premiers ministres. Mais d'ores et déjà, on laisse entendre que le parti rejettera l'idée d'une action unilatérale du Parlement fédéral ou de

l'appel au peuple dans un référendum national. Même si les onze premiers ministres ne réussissent pas à s'entendre, précise-t-on dans l'entourage de M. Broadbent, il faudra songer à élargir le cadre des discussions, notamment en y intégrant les représentants des autochtones — une revendication importante pour le NPD — et d'autres groupes représentatifs du pays.

Derrière l'optimisme officiel, on laisse d'ailleurs entendre au NPD que la méfiance restera de rigueur car on est convaincu que M. Trudeau ne recherche encore rien d'autre que «le statu quo renouvelé» et non une réforme en profondeur comme le veulent les provinces.

Quant à M. Clark, il a semblé aussi mal à l'aise que son collègue du NPD à prendre une position catégorique sur la question du référendum ou d'une action du Parlement fédéral. Il est sûr que les

conservateurs s'opposeraient à un référendum national basé sur la déclaration de principes proposés lundi dernier par M. Trudeau, mais M. Clark a par ailleurs laissé entendre qu'il appuyerait peut-être une action qui ne touche qu'aux pouvoirs et aux juridictions fédérales.

M. Clark est d'ailleurs sceptique sur la marge de manœuvre de M. Trudeau au Parlement. Il a rappelé hier que la Cour suprême a décidé, il y a deux ans, que le Parlement fédéral n'avait pas le droit de procéder unilatéralement à une réforme du Sénat.

On a enfin appris que les réunions de l'été, présidées par le ministre responsable des relations fédérales-provinciales, M. Jean Chrétien, se tiendront à huis clos. Mais les conservateurs ont indiqué leur intention d'exiger régulièrement aux Communies des rapports sur l'état des pourparlers.

Les questions prioritaires à l'étude au cours de l'été

Voici le texte fédéral énonçant les questions prioritaires que les gouvernements s'engagent à étudier au cours de l'été. Malgré de nombreuses réserves, tous les participants à la réunion du 9 juin sont tombés d'accord sur cette proposition de travail.

Le temps est venu pour le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces de s'unir pour rédiger ensemble une nouvelle constitution canadienne.

Au moment d'entreprendre cette tâche, le gouvernement du Canada est prêt à soumettre à l'examen toutes les dispositions constitutionnelles en vigueur dans notre fédération.

Cet examen d'ensemble est une entreprise de grande envergure et il faudra du temps pour la mener à bien. Il nous sera sans doute impossible de l'accomplir en une seule fois, mais nous ne pouvons non plus attendre son aboutissement pour démontrer au peuple du Canada que des progrès tangibles sont accomplis.

Le gouvernement du Canada croit donc qu'il faut dès maintenant entamer des négociations intensives sur une série de sujets d'une importance marquée pour le peuple canadien et les gouvernements, en se disant que tous ces points, ou quelques-uns d'entre eux, pourraient bien être adoptés sous peu et intégrés à la nouvelle constitution canadienne.

Les sujets proposés sont:

SÉRIE POUR LE PEUPLE

- Une déclaration de principes
- Une charte des droits, incluant les droits linguistiques
- Un engagement au partage ou à la péréquation
- Le rapatriement de la Constitution
- Les pêcheries. Le gouvernement propose en outre que les leaders des peuples autochtones continuent à être impliqués dans les discussions des changements constitutionnels qui touchent directement les peuples autochtones, dans le contexte du travail conjoint sur «Les peuples autochtones du Canada et la Constitution». En plus, les gouvernements accorderont une attention spéciale aux représentations des leaders sur les sujets énumérés dans les séries ci-dessus.

SÉRIE SUR LES POUVOIR GOUVERNEMENTAUX ET LES INSTITUTIONS

- La propriété des ressources et le commerce interprovincial
- Les ressources au large des côtes
- Les pouvoirs qui touchent l'économie
- Les communications, incluant la radiodiffusion
- Le droit de la famille
- Une nouvelle Chambre haute, impliquant les provinces
- La Cour suprême, pour le peuple et pour les gouvernements.

«Nous voulons réaliser des progrès rapides»

Voici un court extrait de la conférence de presse que donnait lundi M. Pierre Elliott Trudeau à l'issue de la réunion des premiers ministres.

Sur l'ordre du jour, il y a eu un accord au début de la journée et nous avons effectivement discuté selon les points indiqués ici. On a commencé par un examen des développements survenus depuis la conférence constitutionnelle de février 79. Ensuite, nous avons pris un document qui s'appelle déclaration de principes en faveur d'une nouvelle constitution. Nous ne l'avons pas examiné très en détail parce que les premiers ministres ont préféré y travailler et s'y employer dans les semaines et les mois qui viennent. Alors, ce document-là peut être pris comme une position de départ par le gouvernement fédéral mais auquel pour le moment les provinces ne se disent pas liées.

Le troisième document et le quatrième, soient un document qui s'appelle «priorités pour une nouvelle constitution canadienne» et un autre qui s'appelle «calendrier proposé par le gouvernement du Canada», ont fait l'objet de discussions au cours de l'après-midi et nous nous sommes mis d'accord pour accepter les priorités qui sont contenues dans cette double liste sans toutefois les séparer en deux colonnes, en disant que dans la période qui vient, nous allons étudier d'une façon prioritaire cette liste de sujets que vous avez dans les deux colonnes commençant par la déclara-

tion de principes et finissant par la Cour suprême.

Quelques petites modifications dans l'engagement au partage que vous voyez dans la liste, nous nous sommes mis d'accord pour dire un engagement au partage ou à la péréquation parce que certains premiers ministres, préfèrent une expression à l'autre et nous avons décidé d'ajouter également à cette liste la question des pêcheries.

Enfin, dans l'échéancier ou le calendrier, nous nous sommes mis d'accord pour accepter ces dates et ces engagements. Dans le texte anglais, nous avons enlevé le mot «continuous» a «session» mais je vois qu'il n'apparaît pas en français, alors ça ne cause pas de problème, et sous «septembre», du 8 au 12 septembre, plutôt qu'écrire «tirer des conclusions» nous avons écrit — si vous me permettez le barbarisme — «pour finaliser une entente» sur les travaux en cours, pour décider d'une façon finale, si je peux dire.

Paul Racine (Radio-Canada): Monsieur le premier ministre, vous semblez dire que le 8 septembre — vous avez pris la peine de corriger même les mots — ce serait, en fin de compte... vous vous attendez à recevoir le 8 septembre une entente sur tous les points qui sont énumérés dans cette liste. Est-ce que c'est bien ça que nous devons comprendre?

R. — C'est ce que nous nous proposons comme objectif, oui, et ce n'est pas moi, ce sont certains premiers ministres qui ont voulu intro-

duire les mots «finalize agreements». Ce que nous aurions étudié pendant l'été, cette liste de douze sujets, il faudrait que nous en terminions l'étude et que nous soyons prêts à agir entre le 8 et le 12 septembre.

Q. — Cette liste, je comprends, est un mélange des listes qui ont été publiées en février dernier et comprennent à peu près les principaux sujets des discussions sur la constitution depuis des années et des années. Est-ce que vous êtes en train de nous dire que vous pensez que d'ici le mois de septembre le Canada aura une nouvelle constitution?

R. — Eh bien, je ne suis pas prophète mais certainement que si les mots ont un sens, les premiers ministres se sont engagés à étudier tous ces sujets et à en arriver à une conclusion, finaliser les ententes — sur ces sujets-là. Ça ne veut pas dire qu'il n'y aura pas d'autres choses à étudier après. C'est pourquoi la feuille que je vous ai donnée dit «mettre en cours un nouveau programme de travail». C'est notre programme de travail jusqu'au mois de septembre. Ce ne sera pas l'ensemble d'une nouvelle constitution, il y a un tas d'autres choses qui n'apparaissent pas là-dedans et qui intéressent soit les provinces soit le gouvernement fédéral, mais certainement que sur ces choses-là nous voulons faire un progrès fort rapide et concluant.

Paul Longpré (La Presse): Monsieur le premier ministre, dans votre déclaration de principes en faveur d'une nouvelle constitution, vous faites un préambule: «Nous, le peuple du Canada...» Est-ce à dire que vous retournez à la conception du temps de M. Dieffenbaker «Oné Canada, one nation»?

R. — Je ne sais pas pourquoi vous l'attribuez à M. Dieffenbaker. J'ai toujours pensé qu'il devait y avoir UN Canada et UN peuple canadien, oui.

Q. — Si vous me permettez une sous-question... Je veux dire par là: est-ce que vous entendez dans ce préambule éliminer le fait qu'il y ait au Canada deux entités, deux collectivités nationales, l'une francophone, l'autre anglophone? Je voudrais que vous vous expliquiez là-dessus.

R. — Eh bien, vous pouvez lire le texte lui-même qui précède, je pense, en réponse à votre question: «... issus de la rencontre du fait français et du fait anglais en terre d'Amérique...»

Projet mort-né d'une déclaration de principes sur la Constitution

Voici le texte de l'avant-projet fédéral d'une Déclaration de principes en faveur d'une nouvelle constitution canadienne, texte que le gouvernement fédéral avait adressé à chacune des délégations provinciales 48 heures avant la réunion de lundi. Pour diverses raisons, les premiers ministres provinciaux ont rejeté cet avant-projet, mais consentent à y travailler au cours de l'été.

Nous, le peuple du Canada, proclamons avec fierté que nous sommes et que nous voulons demeurer, avec l'aide de Dieu un peuple libre et responsable de sa destinée.

Issus de la rencontre du fait anglais et du fait français en terre d'Amérique, foyer, ancestral de nos populations autochtones, et enrichis par l'apport de millions de Néo-Canadiens venus des quatre coins du globe, nous avons voulu vivre, par delà les frontières du sang, de la langue et de la religion, une aventure de partage économique et culturel dans le respect de notre diversité.

Nous avons choisi de vivre ensemble dans un même pays souverain, au sein

d'une véritable fédération, conçue comme une monarchie constitutionnelle et fondée sur les principes de la démocratie.

Fidèles à notre passé et unis par une même volonté de redonner force et vitalité à notre fédération canadienne, nous sommes convenus de nous doter d'une nouvelle constitution qui sera conçue et adoptée au Canada qui réaffirmera le caractère officiel de la langue française et de la langue anglaise au Canada et de la pluralisme culturel de la société canadienne qui enchâssera nos libertés fondamentales, nos droits civils, humains et linguistiques, y compris le droit d'être éduqué dans sa propre langue française ou anglaise, là où le nombre le justifie, de même que les droits de nos populations autochtones et qui délimitera les compétences du Parlement et des Législatures des diverses provinces.

Nous déclarons en outre que notre Parlement et nos Législatures provinciales, nos divers gouvernements et leurs agences n'auront d'autres objectifs que de travailler au bonheur et à l'épanouissement de tous et chacun d'entre nous.

Calendrier de travail recommandé et accepté à la réunion du 9 juin

Voici le texte du calendrier proposé par le gouvernement du Canada et, à quelques détails près, accepté par les provinces. Il prévoit le programme de travail des premiers ministres et des ministres responsables de la constitution de la mi-juin au 12 septembre.

■ le 17 juin: tenue possible à Ottawa, ou en tout autre endroit commode, d'une réunion organisationnelle des ministres. À cette occasion un horaire pour l'examen de différentes questions au cours de l'été serait établi et adopté.

■ du 17 juin au 6 juillet: les gouvernements se prépareraient à des discussions intensives.

■ du 7 au 25 juillet: il y aurait session de travail d'une durée de 3 semaines (fins de semaines exclues) entre ministres et fonctionnaires fédéraux et provinciaux, avec possibilité de prolongation d'une semaine.

■ du 26 juillet au 24 août: arrêt momentané des négociations pour permettre aux gouvernements de considérer ou de reconsidérer leurs positions et de se préparer à d'autres discussions intensives. Réunion des premiers ministres provinciaux à Winnipeg les 21 et 22 août.

■ du 25 au 29 août: nouvelle session de travail ininterrompue des ministres et fonctionnaires fédéraux et provinciaux.

■ du 30 août au 7 septembre: étude de positions par les gouvernements et préparation de la conférence des premiers ministres.

■ du 8 au 12 septembre: conférence des premiers ministres à Ottawa pour finaliser une entente. Cette conférence sera publique, soit télévisée.

L'embaras du choix

Si vous vous adressez à nous lors de l'achat d'une maison, vous aurez l'embaras du choix. En définitive, vous choisirez en tenant compte de l'architecture, du nombre de pièces, du quartier, du prix.

Quelle que soit l'importance que vous accordiez à ces divers éléments, il est fort probable que nous vous dénicherons la propriété qui vous plaira.

Chez nous, le service personnalisé ainsi que de solides recommandations de financement viennent se greffer au vaste choix.

Voilà comment nous nous sommes assuré la confiance des gens qui désirent acheter ou vendre.



Vous pouvez compter sur l'agent des Services immobiliers du Trust Royal. Il vous assistera et ensemble vous trouverez la maison qui fera votre bonheur. L'embaras du choix, nous en faisons notre affaire car nous sommes bel et bien à votre service.



Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

... à votre service

YOGA

Formation de Professeur de Yoga
29 juin — 26 juillet
Sivananda Ashram - Camp de Yoga
8ième avenue, Val-Morin
Tél: 279-3545 ou 861-6002
Swami Vishnu Devananda

PLACEMENTS EN OBLIGATIONS AVEC RENDEMENT DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

12%

5 à 10 ans

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec nous
Montréal 879-2222

Ottawa	232-9681	St-Hyacinthe	774-5354
Sherbrooke	569-5583	Victoriaville	758-3131
Trois-Rivières	379-0000	Joliette	759-0180
Moncton	855-9926	Rivière-du-Loup	862-9341
Rouyn-Noranda	782-4347	St-Jean	348-4720
Québec	529-1771	Valleyfield	371-0368
Chicoutimi	549-8888	Granby	372-3177
Ste-Adèle	229-4000	Bedford	248-2531
Drummondville	477-5024	Val d'Or	824-3687

YOGA

pour la détente et la santé
5 jours intensifs
16-21 juin 20 h 30
279-3545
Centre Sivananda
Yoga Vedanta

Depuis la publication du rapport Malouf, Drapeau se fait remplacer

par Alain Duhamel

Depuis la parution du rapport de la Commission d'enquête sur le coût de la 21e olympiade, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a évité de le commenter ou même de se présenter en des lieux où la presse montréalaise n'aurait pas manqué de l'interroger au passage.

Attendu hier à l'inauguration officielle du chantier d'un nouvel immeuble, au-dessus de la bouche de métro de la station Peel, le maire de Montréal a préféré se faire remplacer par le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre.

M. Lamarre a lu une brève communication attribuée au maire de Montréal en omet-

tant un paragraphe qui donnait une indication des sentiments qui peuvent animer M. Jean Drapeau au moment où le rapport d'une commission d'enquête tient à son égard des propos sévères.

«Certains sont prompts à critiquer ceux qui portent en eux de grands rêves, peut-être dans les notes préparées à l'intention du maire de Montréal. Ils ont le droit de critiquer. Si la médiocrité est leur norme, ils y ont droit également. Je préfère personnellement, et je pense qu'une grande majorité des Montréalais sont d'accord avec moi, ce qui est innovateur et audacieux.»

De tels propos, attribués au maire de Montréal, n'ont évidemment aucune commune mesure avec le nouveau siège

mondial de l'Association du transport aérien international (ATAI) que les sociétés Candere Limited et Corporation Première Québec mettent en chantier.

Il s'agit d'un immeuble de huit étages, relativement petit pour un centre-ville comme celui de Montréal, d'une valeur de \$10 millions. Il offrira environ 150,000 pieds carrés d'espaces de bureaux. L'immeuble se distinguera dans son environnement par une peau de verre faisant front sur les rues Peel, Stanley et de Maisonneuve. Bien que plaisant à l'oeil, l'immeuble n'a rien qui puisse lui mériter les épithètes d'innovateur et d'audacieux.

L'originalité de ce projet se situe plutôt au bilan administratif et urbain. En effet,

l'immeuble, baptisé «2,000 Peel», vient remplir un espace inoccupé depuis une quinzaine d'années à l'une des intersections les plus achalandées de Montréal. La Ville l'exploitait en stationnement depuis la construction d'une bouche de métro. Elle a cédé l'emplacement par un bail éphémère d'une durée de 63 ans.

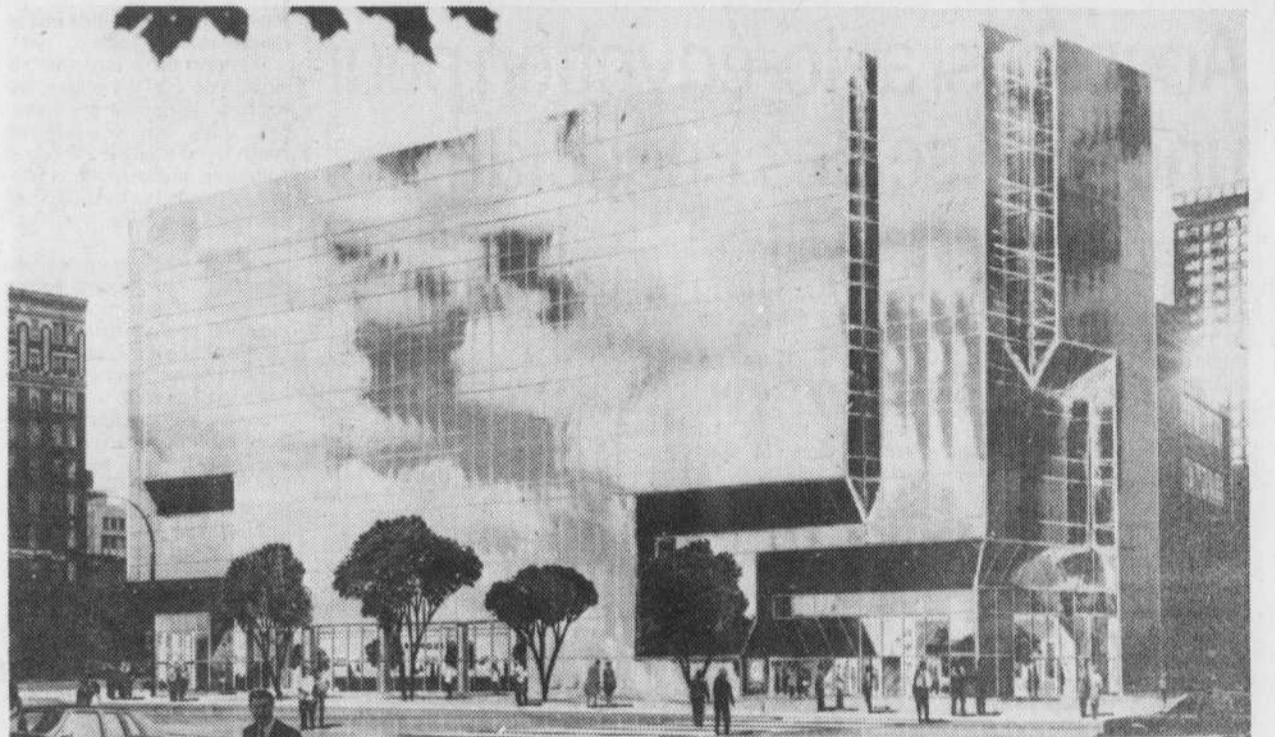
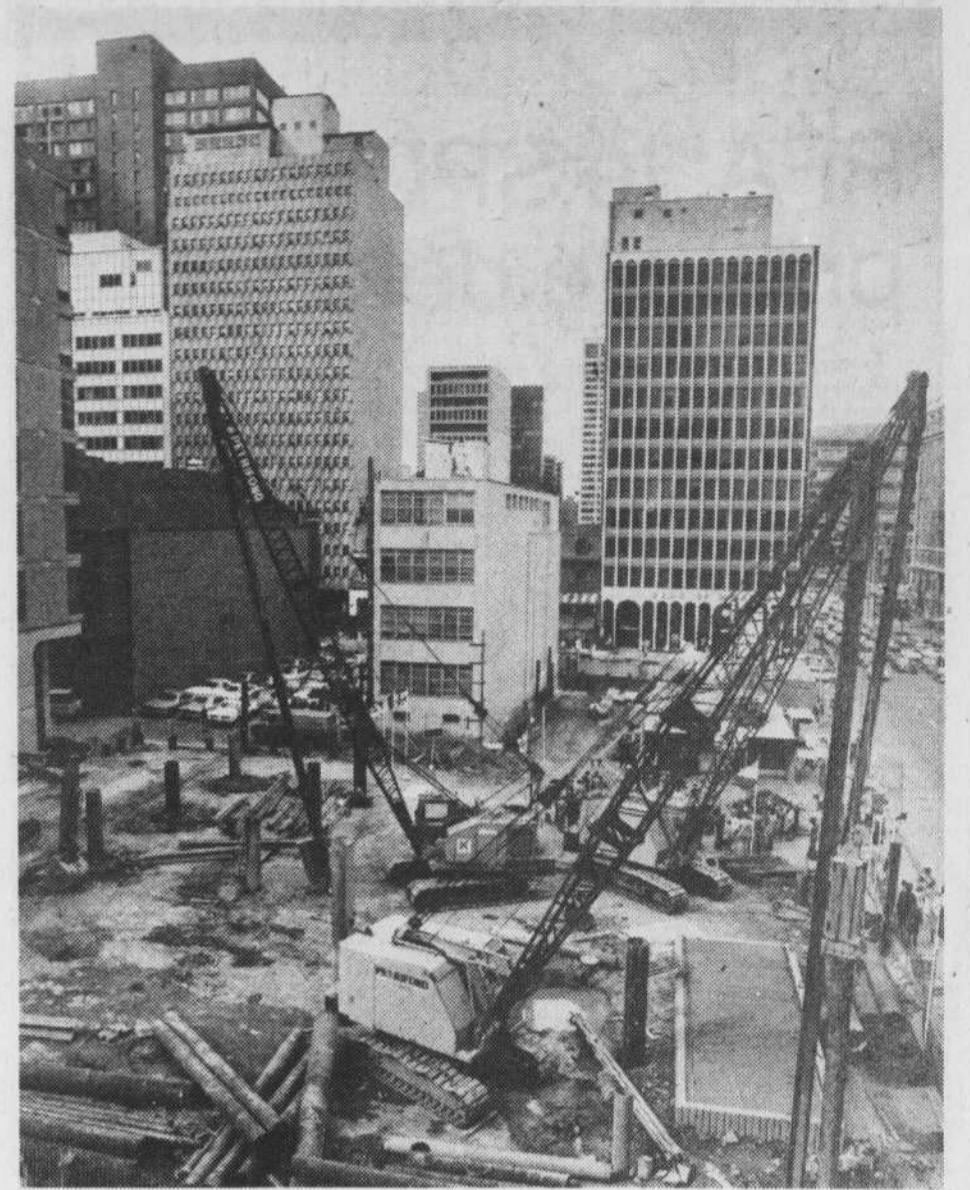
Les promoteurs ne tarissent pas d'éloges à l'égard de la Commission d'initiatives et de développement économique de Montréal (CIDEM) qui leur a permis de mettre en chantier ce projet sans douleur et en des délais courts.

«Dans le temps de la dire, CIDEM a fait disparaître toutes les barrières à la réalisation du projet avec une efficacité peu commune», a dit M.

Eugene Riseman, président de la Corporation Première Québec, en soulignant aussi au passage la collaboration de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM). La direction du chantier s'est installée, pour l'instant, dans la bouche de métro de la station Peel, désormais fermée au public.

L'immeuble, déjà loué dans une proportion de 40 pour cent, devrait accueillir ses premiers locataires vers la fin du mois d'avril 1981. On estime à 800 le nombre de personnes qui y travailleront tous les jours.

Son plus important locataire, l'Association du transport aérien international (ATAI), qui a signé un bail de dix ans, représente, aux yeux de l'administration municipale, l'affirmation de la vocation de Montréal comme centre international du transport. «Des ses débuts, Montréal a toujours été marqué par son importance comme centre de transport. Le transport, c'est aussi son avenir et tous les moyens nécessaires seront mis en oeuvre par l'administration de Montréal pour assurer que notre ville soit le centre névralgique du transport en Amérique», a dit M. Yvon Lamarre en lisant les notes de M. Drapeau.



Sur un ancien stationnement de la ville de Montréal, un immeuble de huit étages accueillera l'Association du transport aérien international. (Photo du haut par Jacques Grenier)

Pour les Florales, TdH célèbre l'homme et la nature

par André Tardif

Pour sa 13e saison, Terre des Hommes, qui ouvrira ses portes au grand public à compter du 19 juin prochain jusqu'au 1er septembre, a choisi comme thème «l'homme et la nature», en accord avec la tenue des Florales internationales de Montréal présentées sur le même site.

Ainsi, les deux îles, Sainte-Hélène et Notre-Dame, cette dernière pratiquement inaccessible depuis quelques années déjà, sont à nouveau réunies pour rendre hommage à la nature. Et la plupart des 27 pavillons internationaux et thématiques de TdH, y compris ceux de trois nouveaux pays (Égypte, Mexique et Roumanie) mettent l'accent sur les liens qui unissent l'homme et son environnement.

En même temps, TdH propose un voyage d'une durée de 75 jours à travers l'histoire et la culture des peuples, jumelé à un programme de divertissements dont La Ronde occupe encore la place majeure.

«Les deux îles constituent un lieu privilégié de vacances où le soleil, l'eau, la verdure, la détente, le rire, les frissons, la bonne bouffe et les spectacles sont au rendez-vous», déclarait hier à la presse M. Gilles Chatel, directeur général de l'Association montréalaise d'activités récréatives et culturelles (AMARC), fiduciaire de TdH dont il annonce l'arrivée à l'âge de l'adolescence, 13 ans après l'Exposition universelle de Montréal.

La tenue des Florales aura forcé les responsables de l'AMARC à hausser les prix d'admission. Ainsi, il en coûte \$18 par adulte pour un passeport combiné donnant accès à TdH, La Ronde et le parc Forêt et \$10 pour les jeunes de 13 à 18 ans. Par jour, ces prix sont de \$6 et \$4 respectivement. Le visa de TdH-La Ronde coûte \$10 et \$6 et quotidiennement, \$4 et \$2.

L'entrée sur tout le site est gratuite pour les enfants de 12 ans et moins accompagnés d'un adulte ainsi que pour les bénéficiaires de l'Aide sociale. Les personnes de 65 ans et plus ainsi que les handicapés sont admis gratuitement à TdH. Il y a également des prix forfaitaires pour des groupes. Et afin de faciliter leur déplacement, les visiteurs pourront emprunter quatre trajets de balades et deux trajets de minirails, pour \$0.50 et \$0.60 respectivement.

Les spectacles seront de nouveau nombreux partout dans les îles, grâce aux «1,001 spectacles» commandités par Labatt sur sept scènes différentes, en plus de l'animation qui aura lieu dans plusieurs restaurants et bars.

Le nouveau pavillon égyptien illustrera surtout, à l'aide de pièces artistiques et archéologiques, l'époque des Pharaons. Celui du Mexique sera l'illustration d'un pays d'hier et d'aujourd'hui, avec tous les contrastes que cela peut comporter. Enfin, le pavillon de la Roumanie traitera des légendes et des hommes.

Parmi les autres pavillons internationaux, on retrouvera ceux de l'Autriche, de la Bulgarie, de la Chine populaire, de Cuba, de Haïti, de l'Inde, de l'Italie, du Pérou et de la Tchécoslovaquie, ce dernier abritant le Jardin des enfants. L'Unicef et l'Unesco sont également de la partie, tout comme la métropole.

L'Art lyrique, avec Yolande LeCavalier, soprano, Claude Corbeil, basse, Georges Coulombe, basse, et Robert Savoie, baryton, est en tête de liste des pavillons thématiques. Il y aura également le centre philatélique du ministère des Postes, Chasse et nature, le Cinéma 360° qui présentera «Light Men», un nouveau film, Enfilm 80 pour jeunes cinéastes, Exploration consacrée aux pavillons, le Forum des arts, l'Humour, le Monde insolite avec une reproduction de 65 pieds de la fusée spatiale Saturne 5, l'Office national du film, les Premiers Occupants et le Village d'autrefois.

À la Ronde, où le public est admis sur fin de semaine depuis le 3 mai dernier et où l'on accuse déjà une augmentation de 15% sur l'assistance de 300,000 visiteurs enregistrée à la même date l'an dernier, on accueillera en grande première le Cirque national d'Égypte, qui se produira au Jardin des étoiles. Une nouvelle attraction portera le nombre des manèges à 46, et les lac des Dauphins, privé cette année de son bateau-passeur accidenté l'an dernier, accueillera à nouveau une troupe de skieurs nautiques.

Plusieurs fêtes seront célébrées à TdH au cours de l'été, à commencer par celle du Québec le mardi 24 juin, suivie de celle de la France le 12 juillet. On y présentera également des spectacles spéciaux tels qu'un concours hippique international, un spectacle de montgolfières et un festival international de jazz.

Quatre Haïtiens présumément victimes de racisme

La Commission des droits de la personne veut poursuivre la CUM

par Patricia Poirier

La Commission des droits de la personne du Québec a l'intention d'exiger des sommes d'argent en guise de compensation pour les quatre hommes d'origine haïtienne, «victimes de racisme» de la part des policiers de la CUM, lors d'une manifestation au parc Sainte-Bernadette, il y a environ un an.

Un porte-parole de la Commission, M. Bertrand Roy, a confirmé hier, au DEVOIR, que l'enquête menée par l'organisme avait démontré «que dans le contexte» les paroles proférées et les gestes posés par les policiers lors de ces événements relevaient de la discrimination raciale.

D'ailleurs, la commission a

fait parvenir ses conclusions à la direction de la CUM, qui est l'employeur de cette «douzaine de policiers» l'enjoignant de dédommager M. Molière Théard pour les blessures corporelles qu'on lui a infligées et MM. Léger Jean-Louis, Max Mascary et Marcellin Arguy pour «dommages moraux».

La Commission a suggéré à la CUM de verser à Me Théard \$1,000 en guise de dédommagement pour les blessures et \$7,000 en dommages exemplaires, tandis que les sommes réclamées pour les trois autres hommes varient de \$500 à \$1,000 pour dommages moraux et sont de quelque \$1,000 pour les dommages exemplaires.

Selon M. Roy, la lettre de la

Commission a été envoyée à la CUM il y a une dizaine de jours mais cette dernière n'a pas l'intention d'y donner suite. «La CUM ne reconnaît pas qu'il y a eu discrimination dans cette affaire», a-t-il fait savoir.

Si la Commission ne réussit pas à obtenir gain de cause pour ces quatre Montréalais d'origine haïtienne, grâce à un «règlement à l'amiable», elle entend tenter des poursuites judiciaires contre la CUM et «la douzaine de policiers impliqués».

«Il faut faire vite», a rappelé M. Roy, tout en précisant qu'il y a prescription dans la loi: la poursuite devant être intentée dans un délai d'un an. Comme les incidents en question se sont produits le 20 juin 1979, la poursuite doit être intentée avant cette date.

Cette première démarche de la Commission des droits de la personne du Québec vi-

sant à obtenir réparation pour les quatre Haïtiens, sera suivie d'ici quelques temps par la publication d'un rapport complet sur les événements au parc Sainte-Bernadette, situé dans le quartier Rosemont.

La Commission de police du Québec a également fait enquête et son rapport devrait être rendu public sous peu. Enfin, le comité de discipline interne, service de police de la CUM a déjà suspendu deux policiers, les trouvant responsables d'avoir brutalisés deux Haïtiens: MM. Molière Théard et Max Mascary.



folio
Des livres qu'on glisse dans sa poche mais qu'on garde dans sa bibliothèque

Rien n'est simple
 Tout se complique
 La grande panique
 Sauve qui peut

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Programme en information et journalisme

La Faculté de l'éducation permanente offre cet automne aux nouveaux candidats à l'admission, le certificat en information et journalisme (30 cr.).

Les entrevues avec le coordonnateur du certificat auront lieu entre le 9 juin et le 4 juillet.

On peut prendre rendez-vous en appelant au numéro 343-6985.

Date limite d'admission: 1er août

Brochure sur demande

Renseignements:
Faculté de l'éducation permanente
3333, chemin Queen Mary, 6e étage
Tél.: 343-6090

Chèques de voyages sans frais

disponibles du 1er juin au 1er septembre 1980 chez les experts en devises étrangères reconnus à l'échelle canadienne:

Fiducie Guardian

appelez 842-8251, ou rendez-vous au 618, rue St-Jacques, Montréal

Onze devises disponibles pour bien vous servir, nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 9h30 à 16h00

N.B.: Cette offre ne s'applique que sur les achats faits avec dollars canadiens seulement

RFA: le SPD prône la détente

ESSEN (Reuter) — Le Parti social-démocrate ouest-allemand (SPD), réuni en congrès à Essen, a approuvé hier un programme électoral, dans lequel il réaffirme sa volonté de préserver la détente et lance un appel à Moscou pour que soient reprises les négociations sur la limitation des armes nucléaires de moyenne portée en Europe.

Le vote des délégués sociaux-démocrates, survenu à la fin de leur conférence de deux jours, constitue une approbation effective de l'attitude prudente adoptée par le gouvernement du chancelier Helmut Schmidt, depuis le commencement des crises iraniennes et afghanes.

À l'instar de leurs partenaires libéraux (FDP), les sociaux-démocrates estiment que la détente doit être préservée, et leur programme pour les élections du 5 octobre prochain insiste sur la nécessité pour l'Est et l'Ouest «de dialoguer davantage, et non pas moins», en cette période de crises.

Le manifeste ajoute que l'Europe occidentale ne peut se passer de la protection militaire des États-Unis, et presse l'URSS de revenir sur son refus de prendre en considération l'offre qui lui a été faite, en décembre dernier, par l'OTAN, de rouvrir les négociations sur la limitation de l'armement nucléaire de moyenne portée en Europe.

À cette époque, l'OTAN avait envisagé de déployer 574 missiles de croisière et «Pershing» en Europe occidentale pour contrer les missiles soviétiques «SS-20»,

mais le manifeste du SPD suggère que les négociations avec Moscou pourraient rendre inutile une telle opération.

Le chancelier Helmut Schmidt a déclaré hier, à la conférence de son parti, qu'il n'avait pas abandonné son idée, et a laissé entendre qu'il espérait y rallier les dirigeants soviétiques, lors de sa visite à Moscou à la fin du mois.

On s'attendait à ce que la question des missiles provoque une vive polémique, à la suite du dépôt par la gauche du parti d'une motion en faveur de l'annulation du projet de l'Alliance Atlantique. En fait, la conférence s'est contentée de suivre les recommandations d'une commission du parti et de renouveler son approbation de la position du SPD.

D'autre part, le manifeste se prononce pour une plus grande unité au sein de l'Europe occidentale et en faveur de l'entrée de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce dans la CEE.

Le SPD demande également une réforme de la politique agricole commune, afin de stopper la croissance des excédents agricoles.

M. Schmidt a évité de se prononcer personnellement sur les propos de M. Giscard d'Estaing, relatifs à un éventuel ralentissement de l'élargissement de la communauté européenne. Le chancelier a toutefois souhaité une réforme des politiques agricole et budgétaire de la CEE, avant l'entrée de l'Espagne et du Portugal en 1983.

Nouveaux attentats en Israël

JÉRUSALEM (AFP) — Le treizième anniversaire de la fin de la «guerre des six jours», troisième guerre israélo-arabe de juin 1967, a été marqué hier par un double attentat à la bombe à Petah-Tikvah, importante agglomération à l'est de Tel Aviv, et par une attaque à l'arme automatique contre une patrouille de l'armée israélienne à Jérusalem-Est, secteur arabe de la Ville Sainte.

Le double attentat de Petah-Tikvah n'a fait ni victime ni dégâts. Une charge avait été déposée dans la cage d'escalier d'un immeuble, et une autre au croisement de deux rues passantes de la ville. Les explosions se sont produites à deux heures d'intervalle, dans la matinée, et la police a procédé à l'arrestation de dizaines de suspects.

Hier après-midi, une patrouille de quatre gardes-frontière israéliens a été prise sous le feu d'armes automatiques, ouvert du haut des remparts de la vieille ville de Jérusalem.

L'attaque a eu lieu au moment où la patrouille venait relever la garde dans ce secteur. «Sept ou huit rafales ont été tirées en quelques secondes par un ou plusieurs assaillants», raconte l'un des soldats. Un jeune militaire, atteint à la poitrine et à la jambe, a été rapidement hospitalisé. Son état est jugé sans gravité. Les assaillants ont réussi à prendre la fuite et à se fondre dans la foule.

D'importantes forces de sécurité ont été dépêchées sur les lieux. Érigeant des barrières, elles ont procédé au contrôle d'identité de très nombreux passants. Des dizaines de suspects et témoins ont été emmenés pour interrogatoire.

Les commerçants arabes du voisinage, qui avaient fermé leurs boutiques précipitamment, on pu rouvrir leurs portes. La police a mis en garde le public contre une éventuelle vague d'attentats.

Lundi, une grenade piégée avait été découverte et désamorcée à la gare routière de Ramleh, près de Tel-Aviv. La recrudescence de la violence survient huit jours après une série d'attentats anti-palestiniens, qui avaient notamment grièvement blessés les maires de Ramallah et de Naplouse en Cisjordanie.

Entre-temps, les autorités israéliennes ont imposé un black-out sévère sur le déroulement de l'enquête, tandis que l'avocate du maire de Naplouse a fait des révélations.

Les porte-parole du gouvernement militaire et de la police affirment ne rien savoir et renvoient aux services de la

sécurité intérieure (le «Chabak»), qui dépendent du premier ministre. Mais, au bureau de M. Menahem Begin, c'est toujours la même réponse laconique: «L'enquête suit son cours». «Dans quelle direction? Tous azimuts». Un seul détail est mis en relief: «Les attentats sont l'oeuvre de vrais professionnels».

Dans les milieux officiels, on cherche toujours à faire accroire qu'un groupe terroriste arabe, en l'occurrence le Fatah, est derrière les attentats. Hier encore, le ministre de la Justice, M. Shmouel Tamir, a insisté, dans une interview à la radio israélienne, sur l'éventualité que «des assassins arabes aient commis les attentats contre les maires de

Cisjordanie». En revanche, du côté des Palestiniens, on multiplie hier les accusations de complicité contre certains milieux officiels. Me Felicia Langer, l'avocate israélienne de la famille du maire de Naplouse, M. Bassam Chakaa, a déclaré, dans une conférence de presse à Jérusalem, que «les autorités s'emploient à brouiller les pistes».

Jusqu'à présent, aucun membre de la famille Chakaa n'a été interrogé. L'avocate a énuméré une série de soupçons qui, selon elle, pèsent sur les autorités militaires.

La veille des attentats, a-t-elle indiqué, l'armée avait

établi un large dispositif inhabituel à Ramallah et El-Bireh, ainsi que dans le quartier de Naplouse où habite M. Chakaa. La veille aussi, le maire a reçu plusieurs appels téléphoniques d'amis et connaissances faisant état de rumeurs concernant un attentat qui aurait été perpétré contre sa personne. À la radio israélienne, ces rumeurs ont été interprétées comme la marque éventuelle d'un attentat arabe typique.

D'autre part, toujours selon Me Langer, les téléphones de M. Chakaa et de ses proches ont été coupés une demi-heure avant l'attentat de Naplouse. Pour l'avocate, pas de doute: «On a voulu empêcher que quelqu'un pré-

vienne M. Chakaa de ne pas utiliser sa voiture piégée dans le cas où ses collègues de Ramallah et El-Bireh auraient été touchés avant lui».

Dans un communiqué, lu au cours de la même conférence de presse, le maire de Ramallah, M. Karim Khalaf, blessé aussi le 2 juin et amputé du pied gauche (M. Chakaa a été amputé des deux jambes), a souligné qu'il resterait toujours à la tête de la municipalité «pour servir la ville et ses habitants».

Il a démenti les rumeurs selon lesquelles il entendait, comme M. Chakaa, aller se faire soigner en Jordanie. Son état de santé est qualifié de satisfaisant.

Accord israélo-égyptien pour une reprise des négociations

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — L'Égypte et Israël ont fait savoir aux États-Unis qu'ils acceptaient de reprendre les négociations tripartites sur l'autonomie palestinienne, a annoncé hier le secrétaire d'État Edmund Muskie.

Dans une brève déclaration à la presse, à l'issue d'entretiens avec le ministre italien des Affaires étrangères, M. Emilio Colombo, M. Muskie a indiqué que ces négociations, qui avaient été interrompues le 15 mai dernier à la demande

de l'Égypte, reprendraient «très prochainement» au niveau des chefs de délégations. Il s'agit du ministre israélien de l'Intérieur, M. Yossef Burg, du ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Hassan Kamal Ali, et de l'ambassadeur spécial pour le Proche-Orient, M. Sol Linowitz.

M. Muskie a ajouté que la date et le lieu de la reprise des négociations sur l'autonomie seraient annoncés dans les prochains jours.

Par ailleurs, M. Menachem

Begin, président du Conseil israélien, a repoussé hier l'idée que les colonies juives de Cisjordanie et de la bande de Gaza compromettent les chances de succès des pourparlers sur l'autonomie palestinienne.

Au cours d'une interview à la télévision réalisée en Israël et retransmise en direct aux États-Unis, M. Begin a jugé inacceptables les déclarations faites la veille au «National Press Club» par M. Edmund Muskie, secrétaire d'État américain, auquel il a reproché de ne pas l'avoir consulté au préalable sur la question des établissements juifs.

«Si l'on m'avait convié à Washington, surtout pour cette question, j'aurais annulé mes engagements et m'y serais rendu immédiatement. Mais il n'en a rien fait», a dit M. Begin, en ajoutant qu'Israël ne renoncerait pas aux dix nouvelles colonies dont la création a été annoncée la semaine dernière.

«Ces établissements constituent une ligne de défense contre les terroristes qui viennent tuer hommes, femmes et enfants, et nous ne les abandonnerons pas», a-t-il déclaré. Pour le dirigeant israélien, l'existence de colonies juives est «absolument inséparable de notre sécurité nationale».

Réunion d'urgence du cabinet bolivien

LA PAZ (Reuter) — La présidente Lidia Gueiler, chef de l'État bolivien, a réuni d'urgence son cabinet hier afin de tirer les conséquences de la déclaration, lundi soir, de l'état-major des forces armées exigeant le report des élections législatives prévues le 29 juin.

Les militaires réclament la remise à au moins un an de la consultation et la formation d'ici là d'un gouvernement «d'unité nationale» sous la présidence de Mme Gueiler.

La Deuxième armée, l'une des unités les plus puissantes du pays, est restée en «état d'alerte» à Santa Fe, à 900 km au sud-est de la capitale. Le délai fixé pour le départ de l'ambassadeur américain, M. Martin Weissman, accusé par l'armée d'ingérence dans les affaires boliviennes, a expiré lundi soir, sans que le diplomate ait bougé.

Groupe terroriste dissous en RFA?

BERLIN (AFP) — L'extrémiste ouest-allemande Gabriele Rollnick a quelque peu surpris en affirmant hier à Berlin-Ouest, devant le tribunal qui la juge, que l'organisation terroriste locale dite «Mouvement du 2 juin», à laquelle elle a appartenu, s'est dissoute. Elle a en outre critiqué l'action de ce groupe qu'elle a qualifiée de «pervers».

Le Mouvement du 2 juin ou Commando d'action berlinois s'était donné pour nom la date de la mort, en 1967, de l'étudiant Benno Ohnesorg, abattu par un policier durant une manifestation de protestation contre la visite du chah d'Iran à Berlin-Ouest. Gabriele Rollnick, 30 ans, répond de sa participation à l'assassinat d'un magistrat berlinois (novembre 1974) et à l'enlèvement de M. Peter Lorenz, président de la CDU locale — opposition — (février 1975), actions qui ont été revendiquées par le mouvement. Impliquée dans l'enlèvement de l'industriel autrichien Walter Palmers à Vienne (novembre 1977), elle a été appréhendée en Bulgarie en juin 1978, en compagnie de deux autres «amazonnes» extrémistes et de Till Meyer.

Ce dernier figure parmi les six chefs du «Mouvement» jugés à Berlin-Ouest depuis avril 1978. Il s'était évadé quelques semaines après l'ouverture du procès.

Le procès de Meyer et de cinq coaccusés, contre lesquels le procureur a requis uniformément 15 ans de prison, sous une peine à vie contre Ralf Reinders, principale «tête» du groupe, devrait se terminer prochainement.

Un retard a été entraîné par l'examen d'un alibi présenté en dernière minute par Fritz Teufel, qui affirme avoir été absent de Berlin lors de l'assassinat du magistrat. Les autres inculpés sont Andreas Vogel, Ronald Fritsch et Gerald Klopfer.

Le «noyau dur» du terrorisme ouest-allemand compte encore 17 personnes recherchées par la police et qui sont en mesure de commettre des actes de violence, a d'autre part déclaré le procureur général fédéral de la RFA, M. Kurt Rebmann, dans une interview publiée dans l'édition d'aujourd'hui du quotidien ouest-berlinois Berliner Morgenpost (groupe Springer).

Selon le magistrat, ces personnes disposent de moyens «logistiques et financiers» leur permettant de monter des opérations «allant jusqu'à l'assassinat de personnalités (...) de l'État fédéral». Le procureur a notamment estimé que de récentes attaques de banques perpétrées à Dramstadt, à Nuremberg et à Zurich ont rapporté quelque 500.000 DM (environ 1,15 million de francs français) au «trésor de guerre» des terroristes.

Échappé à la colère de Miami, Carter défend son administration

SEATTLE (AFP) — Le président Carter, parti lundi soir de Miami (Floride) sous une pluie de bouteilles vides, a continué hier matin à Seattle de défendre son bilan à la Maison-Blanche et ses objectifs économiques.

L'incident de lundi, à Liberty City, le ghetto noir de Miami, est passé complètement inaperçu aux yeux du président. La limousine a cependant été atteinte par l'une des bouteilles de bière vides lancées par les manifestants noirs en colère.

C'est la première fois depuis que M. Carter est à la Maison-Blanche qu'un tel accueil lui est réservé au cours de l'une de ses sorties. Liberty City avait été le théâtre d'émeutes violentes à la fin du mois de mai dernier. Il y avait eu à Miami 16 morts et des dégâts estimés à 100 millions de dollars.

Hier matin à Seattle, le président Carter a prononcé un grand discours économique devant l'association des maires des États-Unis. En majorité démocrates et favorables au président Carter, les maires des grandes villes américaines n'en ont pas moins fait preuve, depuis quelques mois, d'un esprit critique prononcé envers la Maison-Blanche.

Les effets de la récession économique frappent en effet directement les villes américaines, pour lesquelles le sénateur Edward Kennedy a demandé récemment la mise en place d'un «Plan Marshall» à l'image de celui qui a aidé à reconstruire l'Europe au lendemain de la Seconde guerre mondiale.

Le sénateur du Massachusetts n'aura cependant pas eu la possibilité de défendre son point de vue à Seattle. La Maison-Blanche s'est opposée hier à ce que l'adversaire démocrate du président prenne la parole immédiatement après M. Carter devant les maires. «C'est inacceptable», a déclaré M. Jody Powell, porte-parole de la Maison-Blanche en apprenant que M. Kennedy avait avancé son voyage de 24 heures à Seattle. Devant l'opposition de la Maison-Blanche, les maires ont retiré leur invitation au sénateur qui ne devait parler initialement qu'aujourd'hui.

«Nous avons déjà donné à M. Kennedy la une des journaux la semaine dernière, a expliqué froidement M. Powell, nous n'avons pas l'intention de recommencer».

Le président Carter a dénoncé également à Seattle le futur candidat républicain, M. Ronald Reagan, qui avait pris la parole devant les maires di-

manche. M. John Anderson, candidat indépendant, était venu pour sa part lundi.

«J'ai l'intention de rétablir notre autorité économique sans tourner le dos aux pauvres, aux personnes âgées et aux faibles», a déclaré le président devant les maires. Je rejette les promesses faciles de réduction massive d'impôt et de suppression arbitraire de projets gouvernementaux, a-t-il ajouté, de tels expédients ne sont que des faux fuyants et un non-sens idéologique», a-t-il déclaré, faisant allusion aux propositions économiques de M. Reagan.

«Nous ne pouvons pas construire la prospérité sans justice et sans compassion», a-t-il dit. Le président Carter a également défendu une augmentation importante des crédits militaires des États-Unis, a-t-il dit, «est essentielle pour renforcer notre défense collective avec l'OTAN, et pour répondre à l'agression soviétique en Afghanistan. Beaucoup

d'entre vous ont exprimé leurs inquiétudes personnelles devant cette augmentation des dépenses militaires, mais je suis décidé à tenir bon en raison de notre immense besoin de sécurité nationale».

Par ailleurs, vingt-trois représentants républicains, qui avaient soutenu l'ancien ambassadeur aux Nations unies George Bush, avant qu'il se retire de la course à l'investiture en vue de l'élection présidentielle, se sont ralliés hier au seul candidat républicain restant en course, M. Ronald Reagan, en espérant qu'il choisira, M. Bush comme co-listier.

Bien que M. Reagan n'ait fait aucune promesse, les anciens partisans de M. Bush espèrent en général qu'il sera choisi par M. Reagan comme candidat à la vice-présidence. Selon un proche conseiller de M. Reagan, ce dernier hésiterait actuellement entre M. Bush et le sénateur de l'Indiana, M. Richard Lugar.

VENTE DE TAPIS DE PERSE

Vous n'avez jamais vu un choix aussi vaste — plus de 1000 superbes tapis de Perse parmi lesquels se trouvent 100 pièces à 100% pure soie naturelle, Soie Qum, Naien et Istfahan. Face aux sanctions économiques appliquées par les États-Unis et les pays européens, le gouvernement iranien a restreint, pour au moins un mois, le nombre de tapis Persans et carpes venant de son pays. Fort heureusement, deux jours avant l'imposition de ces restrictions par le Gouvernement, le fameux H.A.M. d'Iran était en position d'expédier d'Iran plus de 1000 magnifiques tapis de Perse et carpes authentiquement faits à la main.

MAINTENANT NOUS VOUS OFFRONS LA PLUS GRANDE VENTE JAMAIS TENUE DANS LA DERNIÈRE DÉCADE PAR NOTRE COMPAGNIE
VENTE GIGANTESQUE DÉBUTANT JEUDI & VENDREDI 12, 13 JUIN DE 10 A.M. à 10 P.M.


Avec ces possessions, nous sommes devenus les plus importants au monde dans le tapis de Perse — parce que l'art du tissage est le plus ancien au monde. Aussi, depuis la révolution islamique les tapis de Perse, orientaux et carpes sont énormément appréciés et sont actuellement devenus un des plus forts investissements surpassant même l'or. Le Gérant de notre compagnie a lui-même choisi soigneusement ces tapis de grand prestige pour cette vente spéciale. Tous les articles doivent être vendus à notre

VENTE DE LIQUIDATION DE FIN PRINTEMPS

Cette sélection exclusive comprend du Imperial Kashan, Taba Tabriz, Imperial Tabriz, Royal Kerman, Yalameh, Joshaghan, Sorouk, Maimah, Birjand, Kashmar, Ferdous, Beloch, Kazak, Bokhara, Torkman, Saddle Bags, un choix de Kalim & Najaf Abbad Istfahan, grandeur jusqu'à 18' x 12' et aussi vaste choix de tapis de passage, collection de tapis semi-antique et orientaux provenant de différents pays au monde. Il n'est absolument pas prudent de remettre à plus tard l'achat de vos tapis surtout avec la situation incertaine qui existe présentement en Iran. Nous vous invitons à venir voir, apprécier l'Art Persan et trouver un placement sûr garantissant votre argent tout en vous donnant un luxe qui sera éternellement apprécié.

HÔTEL WINDSOR, SALON VERSAILLES
1170 rue Peel, Montréal

Pernis d'affaire 23640



Offrez-lui un cadeau spécial pour la

Fête des Pères

Abonnez-le au DEVOIR

Tarifs d'abonnement
6 mois — \$38.00
12 mois — \$70.00


LE DEVOIR — C.P. 6033, MONTRÉAL, P.Q. H3C 3C9

L'abonnement est offert par:
Nom: _____
Adresse: _____ code postal: _____

L'abonnement sera livré à:
Nom: _____
Adresse: _____ code postal: _____

6 MOIS —
12 MOIS —

A l'étranger le tarif aérien est en sus.




OFFREZ-VOUS LES ALPES.

L'eau de source Evian, pure, saine, filtrée au moins quinze ans par les Alpes.



Khomeiny tire la sonnette d'alarme

TEHERAN (AFP) — Pour la première fois en seize mois de révolution iranienne, l'imam Khomeiny a affirmé hier que la République islamique était en danger.

«Jamais je n'ai autant craint de voir la République islamique aboutir à un échec», a déclaré le leader religieux à Téhéran, devant les gouverneurs des provinces de l'Iran. Cet avertissement solennel s'adressait aussi à l'ensemble des fractions politiques, plus divisées que jamais, au Parlement face à la perspective de l'élection d'un premier ministre, après huit mois de vacance du pouvoir.

«Partout où se porte le regard, il n'y a que discorde et conflits dans le pays», a poursuivi l'imam. «Si ces luttes intestines continuent, elles détruiront à coup sûr le pays, qui sombrera dans le néant. Et ce sera l'étranger, l'ennemi, qui prendra la direction de l'Iran».

L'imam a mentionné tous les conflits qui paralysent l'Etat: les querelles entre l'armée régulière et celle des gardiens de la révolution, entre la gendarmerie et les comités islamiques, les luttes de groupes rivaux dans les ministères et tous les organismes de l'Etat.

Pour l'imam, la lutte contre le chaos est terminée, les fondements de la République islamique sont maintenant posés en dépit

des oppositions étrangères. Désormais, a-t-il reconnu, «le danger est à l'intérieur, plus difficile à combattre que l'ennemi extérieur».

La journée d'hier a donné l'exemple des divisions dénoncées par l'imam: le président de la République, M. Bani-Sadr, a multiplié ses attaques contre ceux qui se permettent de faire la loi dans le pays, tandis que le Parti de la République islamique, celui des religieux, attaquait brutalement le directeur de la radio-télévision, un partisan de M. Bani-Sadr.

En contrôlant le passé politique de 194 députés, le Parlement a atteint hier le quorum des 180 mandats nécessaires pour légiférer. Reste à élire un conseil de surveillance, qui vérifiera la constitutionnalité des lois. Mais aucun compromis n'est encore en vue pour l'élection d'un premier ministre, qui pourrait ne survenir que dans plusieurs semaines.

Enfin, l'appel de l'ayatollah Khomeiny pour lutter désormais contre l'ennemi intérieur rejoint, selon les observateurs les plus optimistes, les dernières prises de position en faveur de la libération des otages américains de MM. Bani-Sadr, Sadegh Ghotbzadeh, ministre des Affaires étrangères, et Ahmed Madani, ancien ministre de la Défense.

Une coalition se prépare à démettre le premier ministre Ohira au Japon

TOKYO (AFP) — La santé vacillante du premier ministre Masayoshi Ohira a précipité, en ce début de semaine, les discussions et les manoeuvres en faveur d'un changement à la tête du parti au pouvoir, et par là même, du gouvernement du Japon.

Déjà une «société pour un nouveau leader» a été créée hier pour lui choisir un successeur parmi des hommes politiques plus jeunes.

Les médecins de M. Ohira, hospitalisé depuis dix jours à la suite d'un malaise cardiaque, ont déconseillé au premier ministre d'aller représenter son pays au sommet des sept nations industrialisées, qui doit se tenir à Venise les 22 et 23 juin. Selon la presse japonaise, l'entourage de M. Ohira, incapable de représenter le Japon aux instances internationales les plus élevées, ne serait plus capable non plus de diriger le pays à un moment crucial.

Les Japonais se rendront aux urnes, également le 22 juin, pour élire une nouvelle Chambre des représentants et la moitié des membres de la Chambre des conseillers. Le Parti libéral démocrate (PLD) est sérieusement menacé de perdre la majorité absolue qu'il détient depuis 1955, auquel cas il sera contraint de former un gouvernement de coalition avec un ou plusieurs partis de tendance modérée.

Une démission de M. Ohira pour raisons de santé mettrait fin aux critiques de ceux de ses adversaires, au sein même de son parti, qui lui reprochent de ne pas avoir quitté ses fonctions après la mise en minorité du gouvernement, le 16 mai. M. Ohira avait immédiatement décidé de dissoudre la chambre.

Les candidats à la succession ne manquent pas, et la presse japonaise est maintenant pleine de rumeurs sur les alliances possibles entre les clans qui forment — et divisent — le PLD.

La société créée hier réunit huit personnes, dont certaines souvent citées pour remplacer M. Ohira. Lancée sur l'initiative de M. Kazuo Tamaoki, chef de la section d'étude «politique et religion» du PLD, elle compte notamment MM. Toshio Komoto, ancien ministre du Commerce international et de l'Industrie, Shin Kanemaru, ancien directeur de l'Agence nationale de défense, Noboru Takeshita, actuel ministre des Finances, Shintaro Abe, chef du Conseil des affaires politiques du PLD, et Ichiro Nakagawa, ancien ministre de l'Agriculture.

Is appartenant à diverses factions, dont certaines habituellement opposées les unes

aux autres. M. Tamaoki a annoncé que le futur premier ministre serait choisi parmi ces huit personnes, et que celles-ci avaient promis d'abandonner les factions auxquelles elles appartenaient.

Cette nouvelle initiative a été interprétée par les commentateurs politiques comme une alliance pour réduire, au sein du parti, l'influence qu'exerce encore l'ancien premier ministre Kakuei Tanaka, actuellement poursuivi dans le cadre du scandale Lockheed. La «faction Tanaka», 82 membres, et la «faction Ohira», 69 membres, étaient jusqu'à présent les deux plus importantes au Parlement.

La nouvelle société semble également conçue pour isoler un autre candidat au poste de premier ministre, M. Yasuhiro Nakasone, qui a aussi dirigé en son temps l'Agence nationale de défense.

MM. Nakasone et Komoto, selon les commentateurs, sont en fait deux hommes les plus susceptibles de prendre la tête du parti. M. Nakasone, 61 ans, se prépare depuis longtemps, et considère, dit-on, que son tour est arrivé. Il dirige au

Parlement sa propre faction, qui compte 34 personnes, et pourrait être appuyé par le clan de l'ancien premier ministre Takeo Fukuda.

M. Komoto, 68 ans, homme d'affaires venu à la politique, appartient à la faction de l'ancien premier ministre Takeo Miki. Bien que M. Tanaka ait une forte amitié contre M. Miki — c'est ce dernier qui a tenté de faire élucider le scandale Lockheed —, M. Tanaka ne serait pas opposé à une candidature Komoto, donnant ainsi de sérieuses chances à celui-ci.

Toutes ces manoeuvres se déroulent devant un public passif et impuissant. Son choix lors des élections sera très limité, puisque seulement 835 candidats se présentent pour 511 sièges à pourvoir.

Les partis politiques, en effet appauvris par les précédentes élections il y a seulement huit mois, ne présentent des candidats que là où ils ont des chances raisonnables de l'emporter. Un seul candidat se présente dans 45 des 130 circonscriptions électorales que compte le pays.

Kaboul: plusieurs soldats se sont joints aux rebelles

NEW DELHI (AFP) — L'encerclement de plusieurs milliers de rebelles afghans par les troupes soviétiques, à 20 km au nord-ouest de Kaboul, se poursuivait hier, selon des informations de source diplomatique parvenues à New-Delhi.

Toutefois, selon ces sources, les effectifs rebelles, retranchés le long des 50 km de la chaîne du mont Paghman Carikar, seraient inférieurs au chiffre de 20.000 hommes avancé lundi. En revanche, les troupes soviétiques ont reçu lundi un renfort de 10.000 hommes, les troupes soviétiques ont reçu lundi un renfort de 10.000 hommes, selon des informations de très bonne source parvenues à New-Delhi.

L'offensive rebelle pour le contrôle de la capitale afghane, la première de cette importance depuis l'entrée des Soviétiques dans le pays, il y a cinq mois, a été lancée mercredi dernier, précisent des indications de sources diplomatiques dans la capitale indienne. Cette offensive, selon ces sources, était conduite par une division d'infanterie dont les effectifs avaient déserté l'armée régulière. L'engorgement de l'offensive s'explique par le fait que les troupes des Moudjamidin (combattants de la rébellion musulma-

ne) ont été notablement grossies par l'apport de ces nombreux déserteurs.

Les Soviétiques, après une première opération de ratissage et des bombardements sur la totalité de la chaîne montagneuse, auraient mis sur pied un imposant «cordon», composé de quatre divisions appuyées par 3.000 chars, pour la protection de la capitale sur son flanc nord-ouest, assuraient les mêmes sources diplomatiques à New-Delhi.

D'autre part, selon des informations non confirmées, des combats se dérouleraient également dans Kaboul même, à la suite de l'infiltration de groupes de déserteurs. Pour un ancien haut fonctionnaire afghan, chef d'un important réseau de résistance fonctionnant à Kaboul, les récents renforts soviétiques arrivés dans la capitale sont moins destinés à écraser la rébellion qu'à maintenir à tout prix le contrôle de l'Armée rouge sur la ville.

Selon cet ancien haut fonctionnaire, réfugié au Pakistan depuis cinq jours, l'esprit de résistance a décuplé à Kaboul depuis que l'armée rouge a ouvert le feu sur les étudiants et les lycéens. «Quoi qu'il arrive maintenant, nous sommes sûrs qu'un soulèvement populaire est inévitable à Ka-

boul, quelles qu'en soient les conséquences pour la population civile. En fait, ce soulèvement national a commencé. Les Soviétiques ne pourront pas l'arrêter», a assuré hier à l'AFP, à Islamabad, ce chef rebelle, qui a précisé que son réseau fonctionnait toujours à Kaboul.

À Moscou, on continue d'évoquer la possibilité d'un règlement politique du conflit. La Pravda estimait hier que c'est même «tout à fait possible», tout en accusant les États-Unis de vouloir ignorer cette possibilité. La Pravda invite les interlocuteurs de l'URSS à engager des «négociations actives», nécessaires, selon le journal, pour parvenir à «une normalisation de la situation dans la région».


À ce propos, a-t-on appris dans la capitale indienne, la proposition (qui aurait été faite par Cuba) d'une réunion des ministres des Affaires étrangères des non-alignés au sujet de la crise afghane sera le thème principal de l'entretien que doit avoir le chef de la diplomatie yougoslave, M. Josip Vrhovec, avec son homologue indien, M. Narasimha Rao, aujourd'hui à New-Delhi.

Conférence publique

WILFRED BURCHETT

Parle du Vietnam et du Cambodge

- * Journaliste et écrivain de renommée internationale
- * Spécialiste du Sud-est asiatique
- * Directement de retour du Vietnam et du Cambodge
- * Présentation d'un diaporama.



JEUDI 12 JUIN 20 HEURES

1212 PANET (métro Beaudry)

entrée libre

Organisé par le Comité québécois d'aide au Kampuchéa-Laos-Vietnam

en collaboration avec: Carrefour international, Centrale de l'enseignement du Québec, Développement et Paix, Entraide missionnaire, Fraternité-Vietnam, Mouvement des étudiants chrétiens du Québec, OXFAM, SUCO.

Le spectre de Soweto hante l'Afrique du Sud

JOHANNESBOURG (AFP) — Les autorités sud-africaines ont multiplié les arrestations et les mesures de sécurité à l'approche du quatrième anniversaire, le 16 juin, des sanglantes émeutes anti-apartheid de Soweto.

Le ministre de la Police, M. Louis Le Grange, a lancé hier une ferme mise en garde, déclarant que la police n'hésiterait pas à agir contre ceux qui souhaiteraient provoquer des troubles lundi prochain.

«Nous en avons assez», a ajouté le ministre, en parlant de la vague continue de protestations contre le système de discrimination raciale qui balaie le pays depuis deux mois.

Agissant sur plusieurs «fronts», la police et l'armée ont arrêté 1.270 personnes au cours des trois derniers jours à travers le pays, et de nouvelles détentions de dirigeants noirs sont signalées. De plus, le gouvernement a pris une sévère mesure de restriction contre le principal regroupement de syndicats indépendants noirs.

La police a confirmé hier le nombre d'arrestations et a précisé que 1.670 personnes avaient été convoquées devant les tribunaux, à la suite d'une vaste opération de contrôle (dite officiellement de «routine») dans tout le pays. Des barrages de police et de l'armée ont été mis en place devant les cités noires et sur les grandes routes.

Il y a peu de doutes cependant, que cette opération ait été provoquée par la proximité du 16 juin et à la suite de la réussite de l'attaque de guerilla, il y a huit jours, contre des installations pétrolières.

Les appels à faire du Cap une «ville morte» les 16 et 17 juin pour commémorer le début des émeutes de 1976, qui firent plus de 600 morts, ont, d'autre part, reçu hier le soutien de 120 commerçants de la cité méseuse d'Athlone, près du Cap, qui ont annoncé qu'ils resteraient fermés ces deux jours.

D'autre part, la séance du Conseil de sécurité sur la situation en Afrique du Sud, qui devait avoir lieu hier à 20h00 GMT, a été remise à ce soir, annonce-t-on officiellement à l'ONU.

Selon les milieux diplomatiques, les négociations engagées en vue de l'élaboration d'un projet de résolution, susceptible d'être adopté par le Conseil de sécurité, se poursuivent et pourraient même, indique-t-on, retarder de plusieurs jours la réunion du conseil.

Le compte de chèques à intérêt quotidien.

Le compte de chèques pour ceux qui pensent que chaque dollar compte.

Voici comment vous pouvez en profiter.

Intérêt quotidien. Commencez à gagner de l'intérêt chaque jour sur chaque dollar de votre compte de chèques! Quand le solde est élevé. Ou quand il est bas.

Chèques sans frais. Avec un compte de chèques à intérêt quotidien, vous pouvez également tirer des chèques sans frais.

Venez vous renseigner.* Ensuite, ouvrez un compte de chèques à intérêt quotidien et commencez à faire compter chaque dollar, aujourd'hui même.

BANQUE TD

Demandez-nous comment en profiter.

*Ce compte est offert dans la plupart des succursales



evian eau de source naturelle

1.49€

SOURCE CACHAT - EVIAN-LES-BAINS - FRANCE

Québec songe à des mesures pour favoriser les naissances

QUÉBEC (PC) — Il existe toujours un problème de natalité au Québec et le gouvernement envisage des mesures susceptibles de favoriser les naissances.

Parmi celles-là, se trouve une allocation de \$240 que verserait le gouvernement à la femme au foyer qui accouche, au même titre que la femme qui occupe un emploi à l'extérieur de la maison.

Il ne serait pas impossible que cette politique soit mise en application au cours de 1980-81, tout dépendant des ressources financières du gouvernement.

C'est ce qu'a indiqué, hier,

le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, en réponse à des questions de l'opposition lors de l'étude des crédits de son ministère.

À la demande de Mme Thérèse Lavoie-Roux (L'Acadie) et de M. Serge Fontaine (UN-Nicolet-Yamaska), le ministre a fourni plusieurs statistiques qui tendent à démontrer qu'on est bien loin de l'époque de la revanche des berceaux.

Ainsi, en 1977-78 on dénombrait 1,9 million de bénéficiaires d'allocations familiales et ce chiffre est tombé à 1,7 million pour 1980-81. En 1979-80, 17,531 enfants

ont quitté le Québec pour toutes sortes de raisons mais, en retour, il en est arrivés environ 20,000 d'ailleurs, pour un gain net de quelque 3,000.

Le nombre des naissances s'est maintenu dans les 90,000 en 1979, soit exactement 96,455.

Aujourd'hui, les «grosses familles» ce n'est plus 10 enfants et plus mais plutôt quatre enfants et plus et seulement 5,7% des familles québécoises entrent dans cette catégorie.

Par contre, la plus grande proportion de familles, 41,7%, ne comptent qu'un enfant; 38% en ont deux et 14,5% sont

composées de trois enfants.

De fait, le nombre d'enfants par famille est en-dessous de deux, c'est-à-dire 1,87, ce qui est insuffisant pour maintenir le niveau de population dans une famille de deux parents.

«Il est certain qu'il y a là un danger de diminution de la population québécoise si la tendance se maintient à la baisse, a dit le ministre. Ce problème nous préoccupe beaucoup et c'est pourquoi nous avons accentué un programme mis de l'avant par le gouvernement précédant de modifier les allocations familiales en accordant davantage aux familles de plus d'un enfant.»

Parizeau pourrait porter à \$6 le prix des repas exempts de taxe

QUÉBEC (PC) — Si le gouvernement poursuit sa politique d'abolir la taxe de vente sur les biens essentiels, la taxe sur les repas pris au restaurant pourrait bien être la prochaine qui sera visée, a indiqué hier le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau.

Le ministre commentait ainsi une suggestion du député de Bellechasse, M. Bertrand Goulet, pendant la commission parlementaire qui étudiait les crédits annuels du ministère des Finances.

Selon M. Parizeau, l'abolition de la taxe de 10%, sur les repas qui coûtent de \$3,25 à \$6,00 se traduirait par une perte de \$30 à \$40 millions en revenus pour le gouvernement, mais il s'agirait d'une mesure sociale progressiste compte tenu de plus en plus de travailleurs sont obligés de prendre au moins un repas par jour hors du foyer.

Actuellement, les repas au restaurant qui coûtent moins de \$3,25 ne sont pas l'objet de taxation, mais la taxe de 10% s'applique sur le prix de tout repas supérieure à \$3,25.

M. Goulet avait signalé que différentes possibilités s'offraient

au gouvernement concernant la taxe sur les repas. On peut, comme en Ontario, l'abolir jusqu'au prix de \$6,00 ou encore l'appliquer à tous les repas mais à un taux moindre de 5% ou 6%, a suggéré le député de Bellechasse.

M. Parizeau a expliqué que le gouvernement du Parti québécois avait déjà pris un certain nombre de mesures pour aider l'industrie de la restauration et de l'hôtellerie. Il a cité l'abolition en 1977 de la taxe sur le prix des chambres d'hôtels.

Le ministre a expliqué qu'il ne pouvait pas révéler avant son prochain discours sur le budget si la mesure allait s'appliquer à compter de l'an prochain, mais il n'a pas écarté la possibilité de modifications à cette taxe.

M. Parizeau a également fait valoir que si le plafond de \$3,15 du prix des repas taxables était haussé, il le serait au moins jusqu'à \$5,00 ou \$6,00 et non pas seulement de quelques sous.

Si on hausse l'exemption de la taxe jusqu'à \$3,75 ou \$4,00 à dit M. Parizeau, le seul effet sera de faire grimper le prix minimum des repas à ce niveau.

Le Front de dépollution de la Yamaska, face à l'interdit pour la population de Farnham de boire de l'eau du robinet polluée par du purin, lance un cri de ralliement à toutes les associations et organismes du bassin de la Yamaska, et également du Québec, afin de l'aider à combattre ce fléau.

Le Front s'en prend particulièrement à quelques éleveurs de porcs qui déverseraient leur purin à proximité de la rivière, et il demande qu'on se plaigne de la situation par écrit aux ministres de l'Environnement et de l'Agriculture.

«Le problème de la Ya-

maska pourrait bien se renouveler sur n'importe quel cours d'eau du Québec», écrit dans un communiqué Mlle Jacques Chabot, vice-présidente du Front.

«Nous tenons à préciser que nous n'attaquons pas tous les éleveurs par cette demande,

car seulement un petit nombre polluent en ayant des tas de purin trop près de la rivière, ou en faisant l'épandage trop près. Mais lorsqu'on sait que le purin d'un porc équivaut au rejet de 20 personnes, on comprend qu'un éleveur qui possède 1,000 porcs a sur sa ferme d'élevage l'équivalent de 20,000 personnes.»

Le Front rappelle que toutes les villes riveraines de la Yamaska ont déjà signé des protocoles d'entente pour l'assainissement de leurs réseaux d'égouts, que des usines d'épuration seront construites à grands frais d'ici quelques années, et qu'on négocie actuellement avec les industries pour qu'elles fassent traiter leurs eaux usées par ces usines. «Mais les meilleures usines d'épuration ne pourront faire mieux que les usines actuelles face à la présence du purin», ajoute le Front.

Un cri de ralliement pour lutter contre la pollution de la Yamaska

Les administrateurs de la santé en congrès

La Fédération des administrateurs des services de santé et des services sociaux du Québec tiendra son congrès au Manoir Richelieu du 15 au 18 juin. Il aura pour thème: «Proposition 13 ou la légitimité de l'entreprise publique».

Plus de 400 administrateurs, cadres supérieurs du réseau des affaires sociales sont inscrits à ce congrès dont le thème suscite un vif intérêt. Il y a plus d'un an les élec-

tion, les participants au congrès se demanderont dans quelle mesure il est possible d'augmenter le niveau de productivité des services de santé et des services sociaux, sans qu'il soit par ailleurs question de mettre en doute la légitimité de ces services. De nombreuses personnalités de diverses disciplines présenteront des communications qui seront suivies de discussions en ateliers de travail et en plénières.

À la lumière de cette propo-

tion, les participants au congrès se demanderont dans quelle mesure il est possible d'augmenter le niveau de productivité des services de santé et des services sociaux, sans qu'il soit par ailleurs question de mettre en doute la légitimité de ces services. De nombreuses personnalités de diverses disciplines présenteront des communications qui seront suivies de discussions en ateliers de travail et en plénières.

tion, les participants au congrès se demanderont dans quelle mesure il est possible d'augmenter le niveau de productivité des services de santé et des services sociaux, sans qu'il soit par ailleurs question de mettre en doute la légitimité de ces services. De nombreuses personnalités de diverses disciplines présenteront des communications qui seront suivies de discussions en ateliers de travail et en plénières.

les bons achats

(À moins d'indication contraire, les prix mentionnés sont à la livre).

A & P: côtelettes de porc, mélange de longe (2 côtelettes de bout de longe, 2 côtelettes de bout de longe, 4 côtelettes du milieu), \$1,29; longe de porc dans les côtes, désossée, \$1,99; côtelettes de longe de porc du milieu, \$1,79; côtes levées, \$1,49; bifteck de surlonge, \$2,99; bifteck d'aloyau ou côtes d'aloyau avec filet, \$3,59; foie de boeuf frais, 99 cents. Poisson: filets de sole surgelés, \$2,49. Fruits et légumes: cerises de Cal., gros, 12, 98 cents; prunes Red Beauty de Cal., 98 cents; cantaloups du Tex., 59 cents chacun; laitue en feuilles du Qué., 2 ppts pour 49 cents; tomates des E.-U., \$1,59 le cello de 2 lbs; radis en feuilles du Qué., 4 ppts pour 68 cents; champignons frais du Qué., \$1,89.

Cooprix: poules à bouillir surgelées, cat. A, Coquet, de 5 à 7 lbs, 59 cents; lapins surgelés, sans tête, \$1,89; longe de porc frais, bout de filet, environ 3 lbs, \$1,07; côtelettes de porc frais, \$1,47; bacon tranché, sans couenne, La Dijonnaise, 99 cents; foie de boeuf tranché, frais, \$1,19. Poisson: homard frais, cuit, d'une lb à 1 1/2 lb, \$2,99; filet de turbot frais, \$1,79. Fromage: Emmental du Qué., \$2,99. Fruits et légumes: rhubarbe du Qué., 12 cents la botte de 3 ou 4 ou \$1,44 pour 12 bottes; cantaloups de Cal., gros, 23, 68 cents chacun; radis en feuilles du Qué., 12 cents le pqt, échalotes du Qué., 18 cents le pqt.

Dominion: jambon prêt-à-manger, dans le jarret ou la croupe, 87 cents; bacon Lazy Maple de Swift, \$1,18 le 500 g; dindes Golden de luxe, surgelées, de 6 à 12 lbs; \$1,18; rôti de côtes, \$2,78; gigot d'agneau surgelé de N.-Z., complet, de 5 à 6 lbs, \$1,58; rôti d'épaule d'agneau surgelé de N.-Z., \$1,18; tranche d'épaule d'agneau surgelé de N.-Z. \$1,38; rôti de longe d'agneau surgelé, \$2,78. Fruits et légumes: pêches fraîches de Cal., 58 cents; courgettes Zucchini des E.-U., 44 cents; oranges Outspan Navel de l'Afr. du Sud, \$1,68 la douz.; tomates de serre roses de l'Ont., 99 cents; radis en bottes du Qué., 4 pour 99 cents; mangues fraîches du Mex., gros, 20, 2 pour 99 cents; laitue frisée du Qué., 4 pour 99 cents.

Économix: poulets surgelés, cat. Utilité, de 2 à 4 lbs, 58 cents; poulets à bouillir, surgelés, dépecés, Cabaret,

de 2 à 3 lbs, 48 cents; soc de porc fumé, Du Buisson, \$1,38. Fruits et légumes: bananes importées, 33 cents; pêches de Cal., 58 cents; melon d'eau de Flo., environ 13 lbs, \$1,98 chacun; cantaloups du Mex., gros, 30, 2 pour \$1,1; laitue Iceberg de Cal., gros, 24, 2 pour \$1,1; choux verts de Flo., 29 cents.

Hypermarché: cuisses de poulet, fraîches, sans dos, 98 cents; poitrines de poulet, fraîches, sans dos, \$1,18; foies de poulet, produit décongelé, 39 cents; côtelettes d'agneau surgelées de N.-Z., \$2,19. Poisson: homard bouilli, \$2,98; filets de morue fraîche, \$1,68; doré de mer frais, \$1,48. Fruits et légumes: pêches des E.-U., 59 cents; laitue Iceberg des E.-U., 59 cents chacun; tomates de l'Ont., 98 cents; champignons du Can. ou des E.-U., 98 cents le 8 on.; radis du Qué., 39 cents le cello d'un lb.

IGA/Bonprix: rôti de pointe de surlonge, \$2,65; bifteck de longe, désossée, tranche complète ou rôti extérieur de croupe, \$1,95; bifteck ou rôti d'aloyau, \$3,45; soc de porc fumé, désossé, Taillefer, \$1,38; bacon Maple Leaf, sans couenne, \$1,48. Fruits et légumes: pommes vertes Granny Smith de l'Afr. du Sud, 69 cents; melon d'eau de Flo., 19 cents; cerises Bing de Cal., 99 cents; tomates roses de l'Ont., 79 cents; carottes des E.-U., 49 cents le cello de 2 lbs.

L'Équipe: rôti de palette, coupe régulière \$1,08; rôti de côtes croisées, \$1,58; bifteck de palette, \$1,28; boeuf haché mi-maigre, \$1,98; bacon sans couenne, Taillefer, \$1,48 le 500 g; jambon cuit, Taillefer, \$2,48. Fruits et légumes: pommes Granny Smith de l'Afr. du Sud, 69 cents; fraises de Cal., 69 cents la chopine; concombres anglais de l'Ont., gros, moyennement, 69 cents chacun; pommes de terre, nouvelle récolte des E.-U., 95 cents les 5 lbs.

Métro: boeuf haché maigre, \$2,28; bifteck de surlonge, tranche entière, \$2,88; bifteck de longe, tranche entière, désossé, \$1,98; bifteck attendri de longe, \$3,18; rôti d'extérieur de croupe, \$1,98; bifteck de côtes d'aloyau, \$3,48; bifteck ou rôti de pointe de surlonge, \$2,78; soc de porc pointé, fumé, \$1,48; foie de porc, produit décongelé, 38 cents. Poisson: homard cuit surgelé, \$1,98. Fruits et légumes: cantaloups, gros, 23, 69 cents chacun;

ananas du Mex., gros, 12, 88 cents chacun; rhubarbe du Qué., 3 ppts pour 39 cents; pommes jaunes Délicieuse, 59 cents; tomates de la Flo., 39 cents; champignons blancs, 99 cents la chopine, gros piments verts des E.-U., 69 cents; radis en bottes du Qué., 3 pour 45 cents.

Provibec: rôti de palette, 98 cents; rôti de côtes croisées, \$1,48; boeuf à ragoût, désossé, \$1,88; boeuf haché mi-maigre, \$1,98; jambon dans l'épaule, genre diner, Provigo, \$1,48. Fruits et légumes: cerises Bing de Cal., 97 cents; pêches fraîches des E.-U., 45 cents; rhubarbe du Qué., 3 ppts pour 39 cents; laitue en feuilles du Qué., 2 pour 35 cents; épinards lavés de culture canadienne, 68 cents le 10 on.

Provigain: poulets surgelés, cat. Utilité, moins de 5 lbs, 69 cents; jambon dans la fesse, Toupi-Laval, un bout ou l'autre, \$1,29. Fruits et légumes: cantaloups des E.-U., gros, 56, 2 pour 89 cents; oranges Sunkist Valence de Cal., gros, 88, \$1,48 la douz.; pommes vertes Granny Smith de l'Afr. du Sud, gros, 125-138, 68 cents; concombres anglais de l'Ont., gros, moyennement, 58 cents chacun; mais en épis de la Flo., 5 pour 99 cents; choux verts des E.-U., 28 cents.

Richelieu: jambon mignon désossé, prêt-à-servir, \$1,88; rôti de palette, \$1,08; rôti de côtes croisées, \$1,58; bifteck de côtes, \$3,28; rôti de côtes, \$2,98; boeuf haché mi-maigre, \$1,98; bifteck de palette, \$1,38. Poisson: homard cuit surgelé, \$1,98. Fruits et légumes: fraises des E.-U., 69 cents; cerises Bing de Cal., 97 cents; pêches fraîches des E.-U., 45 cents; rhubarbe du Qué., 3 ppts pour 39 cents; laitue en feuilles du Qué., 2 pour 35 cents; épinards lavés de culture canadienne, 68 cents le 10 on.

Steinberg: jambon quart Sugar Plum de Swift, en quarts, \$2,18; jambon désossé Old Fashion de Schneider, \$3,48; bacon en tranches sans couenne, Lazy Maple de Swift, \$1,18 le 500 g; gigot d'agneau surgelé de N.-Z., entier ou en demies, \$1,58. Fruits et légumes: cerises Bing de Cal., 99 cents; melon d'eau de Flo., 19 cents; laitue frisée du Qué., 39 cents le cello d'une lb; champignons des E.-U. ou du Can., 99 cents le 8 on.; tomates de serre de l'Ont., 98 cents.

STATIONNEMENT GRATUIT des 17 heures pour nos clients

Le Diner-Théâtre offrez-vous une table d'hôte dans nos restaurants situés au Complexe Desjardins avec la possibilité de déguster vos dessert et café après le théâtre. En sortant du théâtre, quelques pas dans le passage souterrain vous amèneront à notre TERRASSE L'AFFICHE, où vos dessert et café vous attendent, sans supplément à payer.

une véritable aventure gastronomique

GRILLADES ET FRUITS DE MER

Table d'hôte à partir de 9.75

Le Piccolo Table d'hôte à partir de 5.75

CUISINE ITALIENNE TRADITIONNELLE

COTE: EXCELLENT DANS MONTREAL STAR 25 AVRIL 1979 - CHINESE DINNERS CLUB

7.95 KISAN-FU

Licence complète RESERVATIONS: Principales cartes de crédit acceptées 284-1104

COMPLEXE DESJARDINS

gibby's GRILLADES ET FRUITS DE MER

298 Place d'Youville, Montréal

Tél.: 282-1837

St-Sauveur des Monts, P.Q. Tél.: 277-5275

Fort Lauderdale

heures d'ouverture: du lun. au sam. de 17 h 30 à minuit Fermé le dimanche

n'oubliez pas de réserver!

la sila gastronomie italienne

2040, St-Denis, Montréal 844-5083

LES TRIBUNAUX

L'agent Lessard cité à son procès

«Devant la preuve faite devant moi à l'enquête préliminaire, je n'ai pas le choix et je dois vous citer à procès», a déclaré hier le juge Luc Trudel, de la Cour des sessions, qui s'adressait alors à l'agent Robert Lessard, de la Sûreté du Québec.

Le policier, qui a choisi un procès devant juge et jury, connaîtra la date de celui-ci lors de l'appel du rôle des prochaines assises criminelles, au début de l'automne prochain.

L'agent Lessard, dont l'enquête préliminaire avait pris fin le 2 juin dernier, est accusé d'omicide involontaire, relativement à la mort de l'Américain David Cross, survenue le 20 octobre dernier dans la réserve de Caughnawaga.

Cross avait été mortellement atteint d'un projectile, à la suite d'une chasse à l'homme qui avait commencé sur une route voisine de la réserve indienne.

Selon les faits mis en preuve lors de l'enquête du coroner, au terme de laquelle le policier avait été déclaré coupable de négligence criminelle, Cross avait été abattu au moment où il menaçait de faire un mauvais parti à l'agent Lessard et à son confrère, à l'aide d'une pièce de bois affilée, lorsque ceux-ci voulaient procéder à son arrestation.

Enfin, lors de l'enquête préliminaire, le procureur de l'accusé, Me Michel Proulx, avait obtenu qu'une ordonnance de non-publication soit décrétée lors de cette procédure.

■ Demande d'injonction contre un hebdomadaire

L'animatrice de radio et de télévision Louise Cliche vient de s'adresser à la Cour supérieure afin d'obtenir une injonction forçant les Messageries Dynamique et le groupe Québecor de cesser d'imprimer, de distribuer et de retirer de la circulation l'hebdo *Nouveau Samedi*, portant la date du 8 au 14 juin.

Dans un premier temps, Mme Cliche, dont la photo a été publiée à de nombreuses reprises, rappelle que, plus particulièrement, sa photo avait paru dans le *Nouveau Samedi*, dans la semaine du 4 au 10 juillet 1974, alors qu'elle était mannequin, afin d'illustrer une mode vestimentaire, connue à l'époque sous le nom de «mode rétro».

D'autre part, dans la récente édition du *Nouveau Samedi*, contre laquelle elle veut sévir, elle soutient que ce journal a reproduit en première page la même photographie que celle parue en 1974, en volant cependant ses yeux, avec le titre: «Montréal en guerre contre la prostitution», et, plus loin, «Comment Montréal va-t-elle se débarrasser des prostituées?»

Tout en disant qu'elle n'a jamais permis l'usage de sa photo aux fins mentionnées, Mme Cliche estime être victime de diffamation et être atteinte dans sa bonne réputation et son honneur, affirmant en plus que la publication de sa photo l'expose au mépris et au ridicule de ses auditeurs, de son public en général et de ses amis.

Outre les faits mentionnés plus tôt pour obtenir l'injonction, Mme Cliche, qui est l'épouse de l'avocat Louis Cliche, voudrait que le directeur du *Nouveau Samedi*, M. Guy Tougas, soit enjoint de préparer une liste détaillée de tous les exemplaires vendus et distribués et de faire l'inventaire du nombre d'exemplaires qui seront cueillis.

—Bernard MORRIER

pour fins gourmets seulement
publicité: robert campeau 844-3361

un petit restaurant français qu'il faut découvrir...

AUX DEUX CHAINES

1218 EST. STE-CATHERINE (métro Beaudry) 522-4882 Fermé le dimanche

Un coin de soleil au cœur de Montréal

El Morocco II

La cuisine orientale par excellence

Fermé vendredi soir
Ouvert samedi après le coucher du soleil

3450 Drummond, Montréal (au nord de Sharnbrook) 844-6888

À Magog, une bonne adresse

L'Auberge de L'Etoile

Près du Mont Orford face au lac Memphremagog

Tous les sports de saison

Réservations: (819) 843-6521

Au Vieux Montréal

Restaurant Français

Table d'hôte
Groupes acceptés
Ouvert 7 jours par semaine

361 est, rue St-Paul
Vieux Montréal

Réservations: 861-5337

STATIONNEMENT GRATUIT des 17 heures pour nos clients

Le Diner-Théâtre

offrez-vous une table d'hôte dans nos restaurants situés au Complexe Desjardins avec la possibilité de déguster vos dessert et café après le théâtre. En sortant du théâtre, quelques pas dans le passage souterrain vous amèneront à notre TERRASSE L'AFFICHE, où vos dessert et café vous attendent, sans supplément à payer.

Un coin de soleil: Beaucoup de gens connaissent le

La Medina Téléphonez pour réserver

En exclusivité... Vins marocains dont les très fameux gris de Boulaouane

la Medina

Spécialités marocaines

3464 rue St-Denis
Tél.: 282-0359 286-1615

LE KERKENNAH

«LE» restaurant tunisien à Montréal

Brochettes, couscous, merguez et autres

— fermé le lundi —

1021 est, rue Fleury, tél: 387-1089

Rising Sun

CAÏMAN

RESTAURANT Spécialités des Antilles

L'unique Place à Montréal où l'on peut déguster des spécialités des Antilles, et voir des spectacles mettant en vedette les plus grands artistes de JAZZ, de BLUES, et de SALSA

Soleil Levant 286 O. Ste-Catherine Montréal (métro Place des Arts) 861-0657

Roue Doudou Boicei Productions, Inc. 861-0657

Ouvert de 18h à 2h du matin mardi au dimanche
Téléphoner pour réservations 861-0657

TROÏKA

Pour un festin de tsar, La Troïka, da! da!

Que ce soit pour un repas d'affaires ou une soirée romantique, La Troïka est l'endroit idéal pour savourer les merveilles gastronomiques de la douce France et de l'ancienne Russie. Vous savourerez le poulet à la Kiev, le boeuf Stroganoff ou toute autre spécialité délectable que vous arroserez de vin français et de vodka authentiquement russe. Vous vous laisserez charmer par les mélodies tziganes, vous vivrez des moments inoubliables au cœur de l'ancienne Russie. Et, pour couronner un repas inoubliable, n'oubliez pas la carte American Express.

La Troïka, 2171, rue Crescent, Montréal. Réservations: (514) 849-9333.

La carte American Express. Ne sortez pas sans elle.

Sortez en grand

DES QUATRE COINS DU PAYS

Une consultation étrange

Le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, s'est étonné hier aux Communes que le premier ministre, M. Trudeau, et les premiers ministres des provinces, n'aient pas trouvé de façon efficace d'impliquer le plus grand nombre de Canadiens possible dans le processus de réforme constitutionnelle. Aucune autre nation démocratique, a fait remarquer M. Broadbent hier, ne laisse l'importante tâche de diriger l'avenir d'un pays aux mains d'un si petit groupe de personnes. M. Trudeau, interrogé à ce sujet par les membres de l'opposition, a répondu qu'il en avait parlé aux premiers ministres des provinces et que ces derniers avaient manifesté leur intention de continuer à procéder comme dans le passé et de ne pas élargir les délégations des gouvernements.

Les dangers du travail

Plus de 1.200 ouvriers sont tués chaque année parce qu'ils ne connaissent pas leurs droits et les dangers inhérents à leur travail. C'est ce qu'a soutenu hier un haut fonctionnaire du ministère fédéral de la Santé, M. Franklin Hicks, qui a affirmé devant les membres du Chemical Institute of Canada réunis en conférence annuelle qu'il appartenait aux syndicats et surtout aux patrons de faire l'éducation des salariés afin de dissiper cette ignorance. Un programme de sécurité, selon M. Hicks, serait sûrement profitable à l'industrie, car les accidents de travail coûtent chaque année très cher. Le gouvernement doit verser annuellement un milliard de dollars environ en compensation à la suite d'accidents de travail.

Avenir gris

L'avenir est gris sur la scène syndicale manitobaine, où la liste des grèves potentielles pour l'année en cours s'allonge à chaque jour, à tel point qu'on craint maintenant que 1980 soit encore pire au point de vue débrayages que 1979, année de la grève générale. Déjà, quelque 3.500 employés para-médicaux sont en grève. Dans d'autres secteurs, les négociations ont atteint le point critique, et on calcule que si les choses ne vont pas en s'améliorant, 10.000 autres travailleurs pourraient se retrouver dans la rue sous peu. De ce nombre, on compte 6.000 fonctionnaires de la ville de Winnipeg, 1.200 chauffeurs d'autobus de la ville ainsi que leurs confrères de l'entretien, 2.100 membres du personnel de l'Hydro-Alberta, 450 employés de brasseries, 225 membres du personnel non-médical de l'hôpital Grace de Winnipeg et 800 employés de deux usines de Canada Packers.

Les francophones sont là

Seize municipalités du comté de Simcoe, en Ontario, ont appuyé une résolution préparée par le conseil du canton de Fay et condamnant la décision de Toronto de construire une école francophone à Penetanguishene. Cette résolution a été adressée à 35 municipalités dont 16 ont répondu immédiatement en faisant connaître leur appui. Une dix-septième n'a donné que son appui partiel à cette résolution.

Plainte non fondée

La Commission de la fonction publique a rejeté officieusement hier une plainte formulée par le député libéral de Gatineau, M. René Cousineau, qui en voulait à ces fonctionnaires qui s'étaient déclarés malades le 20 juin pour travailler pour le camp du OUI au référendum. M. Cousineau a soulevé la question hier devant les membres d'une commission parlementaire, et s'est fait répondre que s'il voulait punir ces fonctionnaires, il n'avait qu'à inciter le Parlement à amender la loi de la fonction publique.

Encore des administrateurs

La Commission de la fonction publique vient de proposer au gouvernement d'établir une nouvelle catégorie d'administrateurs, les administrateurs seniors. C'est la suggestion qui a été faite hier devant la commission parlementaire qui étudie le budget de \$76.1 millions de la Commission pour l'exercice financier en cours. Le cabinet devra prendre une décision sur le sujet au cours du mois. Il existe de fait des administrateurs seniors, mais ils portent des titres divers, sont dispersés dans 57 groupes différents, n'ont pas la même formation et ne touchent pas le même salaire. En les plaçant tous dans la même catégorie, le gouvernement pourrait mieux spécifier ce qu'il attend d'eux.

Briquets dangereux

Le député conservateur de Halton, en Ontario, M. Otto Jelinek, a proposé hier qu'une enquête soit faite sur les dangers que représentent les briquets jetables au gaz butane. Ces briquets, de dire M. Jelinek, sont une menace à la vie humaine. Il a cité en exemple plusieurs cas de personnes qui avaient perdu la vie à la suite de l'explosion de ces briquets. Sa demande n'a pas obtenu l'assentiment unanime de la Chambre.

Visite officielle

Le premier ministre du Canada, M. Trudeau, et trois membres de son cabinet se rendront en visite officielle dans quatre capitales européennes après le sommet économique de Venise qui doit se tenir les 22 et 23 juin. M. Trudeau sera reçu en audience par le pape Jean-Paul II le 24 juin, puis se rendra en Angleterre les 25 et 26, en Suède les 26 et 27 et en Norvège les 28, 29 et 30. Le premier ministre du Canada sera accompagné par le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde et le ministre des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan.

Commentant le balayage du Mouvement scolaire confessionnel Il faut refaire la loi et susciter l'intérêt des citoyens et du gouvernement (le RSIM)

par Paule des Rivières

Le Regroupement scolaire de l'île de Montréal (RSIM) attribue le balayage du Mouvement scolaire confessionnel (MSC) à la CECM aux lacunes de la loi des élections scolaires et au manque d'intérêt généralisé des citoyens et du gouvernement.

Ce mouvement, qui regroupe une centaine de personnes, a vu le jour récemment et il avait, parce qu'il ne voulait pas «se casser la figure», décidé dès le début qu'il ne participerait pas à l'élection scolaire de lundi. Maintenant que les élections sont passées, qu'elles ont été mais non surpris ses membres, le RSIM annonce qu'il fera pression pour promouvoir divers dossiers.

Mais, «pour l'heure, la réalité c'est que sur l'île de Montréal et à la CECM, le pouvoir sera exercé par des gens partageant la même tendance idéologique, laquelle, nous en sommes convaincus, ne reflète pas les aspirations de la majorité des citoyens», déclarait hier, Mme Raymond Savard, au nom du Regroupement.

Les électeurs de Montréal, 13,4% des citoyens, ont envoyé au sein du conseil des commissaires de la CECM 18 des 19 candidats du Mouvement scolaire confessionnel, qui entend conserver les structures confessionnelles actuelles et refuser tout projet d'école pluraliste. Le MSC préconise plutôt la mise sur pied d'un autre réseau scolaire neutre.

Le gouvernement n'a certes pas favorisé la participation des citoyens, estime en outre, le RSIM. Il aurait dû — et devrait aujourd'hui — réviser la carte électorale scolaire qui

comprend actuellement d'immenses quartiers de plus de 40.000 électeurs et d'autres de moins de 4.000, à Montréal.

De plus, la mise sur pied d'une caisse électorale publique ou d'un système plus près de celui prévalant pour les élections à d'autres paliers de gouvernement découragerait peut-être le financement occulte par des groupes organisés — le RSIM pense au MSC — et rétablirait un certain équilibre.

C'est M. Jacques Constantin qui préside le RSIM. On y retrouve quelques-uns des candidats défaits lors des élections scolaires de 1977 qui s'étaient battus en vain contre les candidats du MSC ainsi que des parents actifs au sein de comités d'écoles dont plusieurs ont essayé de combattre la fermeture de leur école de quartier.

Ses membres déduisent que «face à l'absence d'enjeux véritables, on aura préféré rester chez soi». À Montréal, c'est le Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal (BEPGM) qui a attiré le moins d'électeurs, soit 9,1%. C'est à Verdun que le plus haut taux de participation a été enregistré, 23,6%.

Vient ensuite la commission du Lakeshore avec 20,26%, celle de Jérôme-Le Royer avec 19,6% puis celles de Sault-Saint-Louis, de Sainte-Croix et de Baldwin-Cartier avec un peu plus de 17%. C'est la CECM — avec 12,12% — qui fait baisser la moyenne vu qu'elle est de loin la plus peuplée.

La moyenne pour les huit commissions de l'île en 1977 était de 23%. Ailleurs au Québec, où, contrairement à Montréal, un tiers des commissaires sont annuellement

élus, c'est un taux moyen de 25% qui a été enregistré, ceci pour 20% des postes ouverts puisque 80% avaient été comblés une semaine avant le scrutin, à défaut d'apparition.

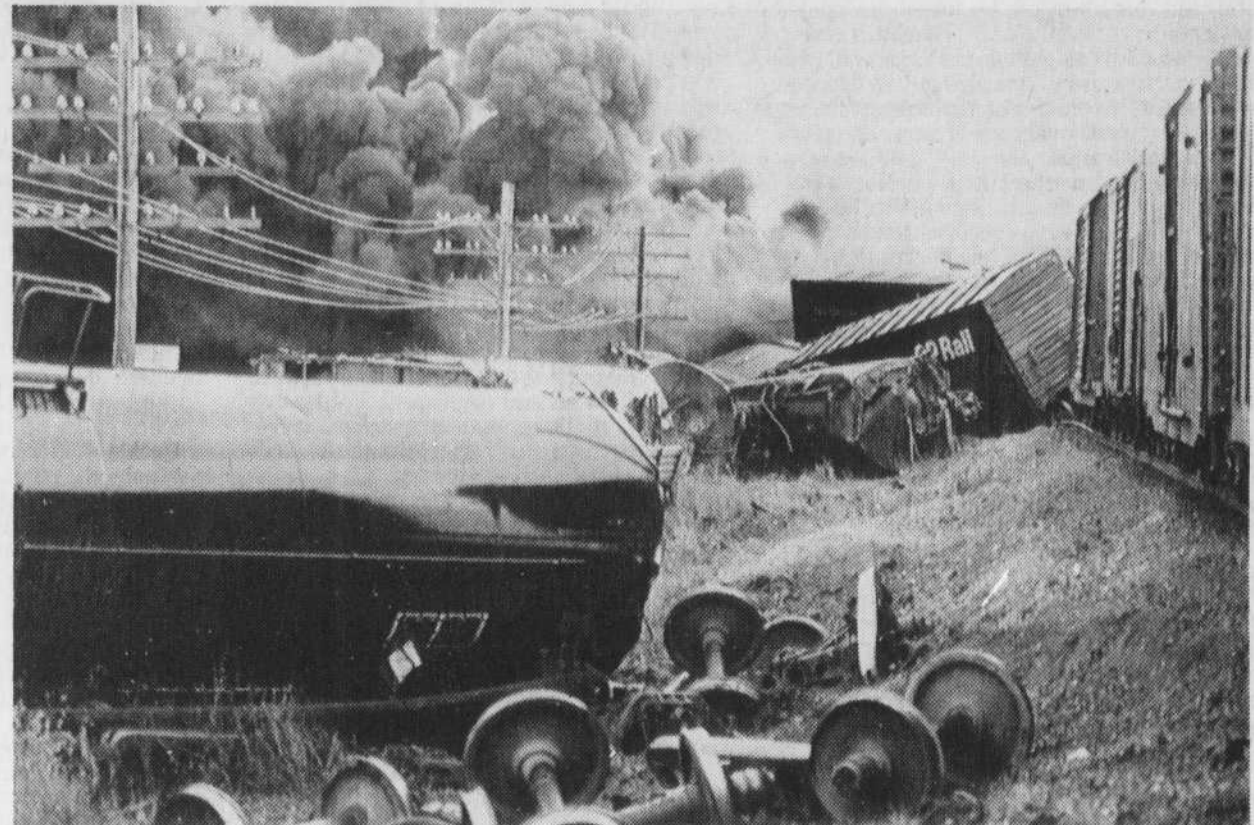
Dans l'ensemble, il appert que la participation des citoyens s'accroît avec l'éloignement des grands centres urbains. Par exemple, dans la péninsule gaspésienne, c'est

un taux de 40% qui a été enregistré. Lors de l'élection de deux postes de commissaires disputés aux commissions des Anses et de La Tourelle, les huit autres commissions locales de la région ayant comblé les sept postes par acclamation. À Shefferville, le taux de participation a atteint 62%, mais à la Manic il s'est limité à 4,8%.

La Commission des écoles catholiques de Québec a fait piètre figure avec un taux de participation de moins de 10%; dans la région de la Matapédia, 20% des électeurs ont comblé le seul poste contesté dans les trois commissions locales du territoire et dans celle de Rivière-du-Loup, Montmagny 40% des citoyens ayant droit de vote ont comblé

les sept postes contestés dans les 10 commissions de la région.

À Sherbrooke, la participation a été très faible, soit 10%; huit postes y étaient contestés pour sept commissions scolaires. À Saint-Hyacinthe, un taux de participation de 28% a été enregistré, à Valleyfield, 40% et dans les commissions en bordure de Montréal, 25%.



Quelque 400 citoyens d'une banlieue de London auront vécu une nuit mouvementée, de lundi à mardi. A la suite de ce déraillement impliquant 34 des 102 wagons d'un convoi de CP Rail à proximité de leurs demeures, ils ont été évacués d'urgence pendant qu'on étudiait la toxicité du contenu de deux wagons-citernes impliqués dans l'accident. Hier midi, tout était rentré dans l'ordre et les citoyens réintégraient leur domicile. Il s'agit de la seconde évacuation massive en sept mois à survenir en Ontario à la suite d'un accident ferroviaire. (Photolaser CP)

Le concept d'industries culturelles est compris et vécu de diverses façons selon les sociétés

par Angèle Dagenais

Le concept même d'«industries culturelles» n'est pas monolithique mais très diversement compris et vécu par différentes sociétés à des stades divers de maturation économique et politique, a-t-on compris hier au cours de la deuxième journée de réflexion d'une vingtaine d'experts réunis à Montréal par l'Unesco et qui analysent la place et le rôle des industries culturelles dans le développement des sociétés.

En étudiant le secteur particulier du livre grâce à des études soumissionnées par M. E. Kaungamno, de Tanzanie, et M. Ari Avner, d'Israël, les participants ont pu saisir l'ampleur de la différence qui sépare par exemple des pays à tradition orale et écrite, des pays où règne un fort alphabétisme, qui ne possèdent pas les infrastructures technologiques pour produire leurs propres livres, des pays qui n'ont pas attendu une révolution industrielle pour développer une tradition littéraire, d'autres qui ne s'appuient pas sur une culture livresque pour la transmission d'un héritage culturel, etc. La discussion qui suivit les exposés des experts tanzanien et israélien a toutefois fait ressortir que le prix du papier devient de plus en plus élevé pour tout le monde et qu'il faudra développer au plus tôt des substituts à la pulpe de bois (des recherches sont déjà très avancées dans ce domaine); de plus, de nouvelles techniques de commercialisation et de diffusion devront être trouvées égale-

ment pour permettre l'accessibilité de l'écrit aux populations qui en ont le plus besoin, sans parler de la capacité de production qui devra être renforcée par des infrastructures adéquates.

Selon M. Pasquali, du secrétariat de l'Unesco, toutes les réunions internationales des pays membres depuis quelques années ont demandé que soit sauvé à tout prix le

«livre» qui continue d'être l'instrument par excellence de transmission du savoir et de stockage de l'information. La libre circulation des livres dans le monde et une répartition plus équitable des collections et inventaires devra être trouvée au plus tôt chez certaines populations menacées de retomber dans l'analphabétisme faute d'écrits et chez d'autres qui connaissent une

désaffection croissante vis-à-vis du livre. L'Unesco soumettra à la discussion de ses États-membres d'importantes propositions à cet effet à l'assemblée générale biennale qui se tiendra à Belgrade en Yougoslavie à l'automne et a déjà annoncé une conférence mondiale pour 1982 pour faire le bilan de 12 années de recherches intenses dans le domaine des industries et poli-

tiques culturelles. Le sociologue Armand Matelart, de Bruxelles, a pour sa part jeté à la réflexion de ses collègues les interrogations qui lui pose l'internationalisation de la production et de la consommation des produits culturels à travers le monde. Il a proposé une approche politique au problème et non seulement une approche économique car les problèmes que

pose le secteur des industries culturelles sont étroitement reliés à la structure du pouvoir dans une société donnée. Il a notamment fait une mise en garde contre la notion trop «thérapeutique» que l'on se fait souvent de l'intervention de l'état venant à la rescousse d'industries culturelles alors qu'il y a osmoses très souvent entre les fonctions politique et économique des sociétés.

Les Ouvriers unis du caoutchouc lancent un appel au boycottage des produits Michelin

par Louis-Gilles Francoeur

L'Union internationale des ouvriers unis du caoutchouc a invité hier tous les syndicats canadiens à boycotter les produits Michelin à la suite de l'octroi d'une subvention fédérale de \$42 millions à cette multinationale française destinée à l'agrandissement de ses deux usines en Nouvelle-Ecosse et la construction d'une troisième.

Les ouvriers unis du caoutchouc ainsi que la compagnie Firestone, un concurrent de Michelin, ont tous deux soutenu hier que l'aide accordée à la multinationale française se traduirait par de nombreuses pertes d'emplois dans les usines québécoises et ontariennes de pneus. Selon le directeur canadien des Ouvriers unis du caoutchouc, M. William Pun-

net, l'octroi de cette subvention est «scandaleux». «Je savais que cela s'en venait mais ça m'a fait un choc malgré tout», a-t-il dit.

«Si le marché s'avérait en pleine expansion, je comprendrais, je comprendrais, ils (Michelin) devraient financer eux-mêmes leur développement, c'est pas l'affaire des contribuables».

M. Punnet a précisé qu'il demanderait à l'AFL-CIO ainsi qu'au Congrès du travail du Canada d'inscrire les produits Michelin sur la liste noire des produits à boycotter par les millions de membres de ces deux organisations.

Le gouvernement fédéral versera lui-même \$42 millions à Michelin et le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, \$14 millions.

Du côté de la compagnie Firestone, le porte-parole Joe Barbera, a déclaré hier que cette compagnie avait fait sa-

voir au gouvernement fédéral, il y a dix ans, quels seraient les effets des subventions à la multinationale française et que cela engendrerait de nombreuses mises à pied ailleurs au pays.

«La création d'emplois en Nouvelle-Ecosse se fait réellement au frais des emplois existants au Québec et en Ontario», a-t-il dit.

Firestone fermera son usine de Whitby le 18 juillet, mettant ainsi à pied quelque 650 personnes, a précisé le porte-parole de cette compagnie. Il y a deux ans, une autre usine située à Calgary fermait aussi ses portes.

Firestone doit aussi réduire de 55 personnes le nombre de ses employés à Hamilton, ce qui portera à 126 le nombre de

mises à pied à cet endroit. Au Québec, le porte-parole de Firestone n'a pas précisé le nombre d'emplois qui pourrait être menacés. La principale usine de la compagnie se trouve à Joliette.

«Nous n'avons pas d'objection à ce que Michelin vienne nous faire concurrence à condition qu'il y parvienne par ses propres moyens», a conclu M. Barbera.

Le RAIF et les pensions

QUEBEC (PC) — Le Réseau d'action et d'information pour les femmes (RAIF) a réclamé un service obligatoire et universel de perception des pensions alimentaires indexées au coût de la vie et réajustées.

qui touchent des mesures compensatoires ou des pensions alimentaires ne profitent pas de l'indexation des montants alors que les revenus des débiteurs suivent la hausse du coût de la vie.

Cette mesure viendrait en aide, selon le RAIF, à des femmes qui ont presque toujours charge d'enfants, qui sont les plus vulnérables et les plus démunies.

Le RAIF a transmis à cet effet une pétition de 1.000 femmes au ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard. Selon le RAIF, les femmes

guérin
l'éditeur qui édite

Moquez-vous des voleurs

GUIDE COMPLET POUR LA PROTECTION DE VOTRE DEMEURE ET DE VOS BIENS
George C. Nante, Jr.

18 cm x 23 cm

\$5.50

Introduction: Pour éviter le vol • Comment ils cambriolent • La victime et son environnement • Que pouvez-vous faire? • Un cambrioleur dans la maison • Vous êtes en sécurité chez vous • Fermes, ranches et résidences secondaires • Le chien est-il le meilleur ami de l'homme? • Serrures, verrous et barres • Systèmes d'alarme • Coffres-forts, chambres fortes et coffres dissimulés • Protégez vos animaux favoris • Protégez votre voiture et votre bateau • Survivez dans la rue • En voyage • Armes à feu pour

En vente dans toutes les librairies

guérin éditeur limitée
4574 rue SAINT-DENIS
MONTREAL H2J 2L3
TEL.: (514) 942-3481

Les signatures du gouvernement fédéral ne valent pas cher (Bérubé)

QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, a soutenu hier que «les signatures du gouvernement fédéral

ne valent pas cher». M. Bérubé a déposé à l'Assemblée nationale deux documents, dont l'un reproduisant l'entente signée entre Québec et Ottawa au début de 1978, par laquelle le fédéral s'engageait à contribuer à 60% dans le projet de mine de sel aux Iles-de-la-Madeleine.

Le document en question porte les signatures de MM. Marcel Lessard, ministre de l'Expansion économique régionale, et Marc Lalonde, alors ministre d'État aux Relations fédérales-provinciales. Il y est fait mention d'un

montant de \$35,8 millions que devaient verser les deux paliers de gouvernement pour les infrastructures, soit \$21,5 millions par Ottawa et \$14,3 par le Québec.

«Le gouvernement fédéral s'était bel et bien compromis dans ce projet», de dire M. Bérubé. Il a ajouté que son gouvernement avait décidé par la suite d'injecter \$17 millions dans ce projet de mine «parce que nous ne pouvions pas croire que le fédéral renierait ainsi une entente écrite».

Cette intervention de M. Bérubé faisait suite à une question de son collègue député des Iles-de-la-Madeleine, Mme Denise Leblanc, qui voulait obtenir des précisions sur les engagements d'Ottawa dans ce dossier.

Après avoir rappelé le «non, merci» du fédéral dans cette affaire, formulé en fin de semaine par le ministre responsable du MEER, M. Pierre de Bané, Mme Leblanc a fait observer que ce dernier avait promis, en compensation, de consacrer quelques centaines de milliers de dollars pour créer des emplois aux Iles. «Ce sont de toutes façons des emplois qui ont déjà été créés par le gouvernement du Québec.»

M. Bérubé a par ailleurs mis en doute l'une des raisons invoquées par M. De Bané pour justifier son refus de participer financièrement au projet québécois, à savoir la concurrence que la mine des Iles pourrait exercer à l'endroit des mines de sel de l'Ontario et de la Nouvelle-Ecosse.

Le second document déposé par M. Bérubé, une étude réalisée par les fonctionnaires du MEER, contient des observations contradictoires quant aux incidences de la mine des Iles sur les producteurs canadiens.

Le document de travail note en effet que «dans l'ensemble, il appert que les mines ontariennes existantes à Goderich et Ojibway seront relativement peu affectées par la venue d'un autre producteur sur le marché québécois».

Et l'étude conclut un peu plus loin que le projet québécois risque de ralentir la croissance des installations en place, particulièrement à Pugwash, en Nouvelle-Ecosse, mais que le remplacement progressif des importations et l'augmentation importante des exportations qui en découleront constitueront des «facteurs positifs pour l'ensemble du Canada».

LESAGE LAMOTHE COSSETTE
OPTICIENS D'ORDONNANCES

ASSOCIÉS JACQUES LAMOTHE O.O.D.
MARC COSSETTE B.A.O.O.D.
PRESCRIPTIONS DE LUNETTES
LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES OU RIGIDES
LENTILLES PROGRESSIVES

MONTREAL
• 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke)
• POLYCLINIQUE DE MONTREAL
12245 rue Grenet (Cartierville)
• 5000 Boul. St-Laurent (Boul. St-Joseph)

LAVAL
• POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE
300 est Boul. de la CONCORDE (Duvernay)

UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
845-4221

AVIS IMPORTANT:
Nos bureaux seront fermés les mardis 24 juin et 1er juillet.

centre des arts visuels

SESSION D'ÉTÉ
Débutant le 7 juillet
cours disponibles jour ou soir

Céramique:
façonnage, tournage.

Textiles:
courtpointe, peinture sur soie, batik, dentelle.

Perception visuelle:
dessin, peinture (sessions en plein air/programme de jour), aquarelle (à l'extérieur selon la météo).

Autres:
bijouterie, vitrail, calligraphie.

Programme Jeunesse:
Âges: 4 à 15 ans
Sessions de 2 semaines: art, artisanat, dessin, peinture, céramique, pyrogravure, batik, sérigraphie, multimédia.

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE!
488-9558
EXPOSITION
Travail des étudiants jusqu'au 30 juin
350 avenue Victoria
Permis # 749356

La réaction du gouvernement du Québec au sommet du 9 juin

«Il faut manifester plus d'ouverture d'esprit»

Voici le texte d'une note écrite que le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a rendue publique lundi à Ottawa et qui constitue la première réaction officielle de son gouvernement à l'avant-projet fédéral de déclaration de principes sur une nouvelle constitution.

LORS du référendum du 20 mai, les Québécois ont exercé, pour la première fois, leur droit à l'autodétermination. Cet exercice s'est fait démocratiquement et légalement — et il a été reconnu comme tel par le reste du Canada puisque le premier ministre du Canada et les premiers ministres de plusieurs provinces s'y sont impliqués personnellement. Il a également été reconnu par la communauté internationale qui s'y est vivement intéressée.

La reconnaissance manifeste de ce droit est l'acquis le plus précieux du référendum québécois. Quel qu'en ait été le résultat, il est maintenant incontesté et incontestable que le Québec constitue une communauté nationale distincte qui peut choisir elle-même, sans intervention extérieure, son statut constitutionnel. Les Québécois peuvent décider de rester dans le fédéralisme canadien, comme ils peuvent décider démocratiquement d'en sortir s'ils jugent que ce système ne correspond plus à leurs aspirations et à leurs besoins. Ce droit de contrôler soi-même son destin national est le droit le plus fondamental que possède la collectivité québécoise.

L'exercice de ce droit à l'autodétermination est un instrument puissant d'évolution constitutionnelle. Déjà, il est à l'origine de la présente ronde de négociation. Il a provoqué de multiples témoignages et engagements de la part des hommes politiques canadiens en ce qui concerne la place du Québec dans la confédération. Il a sensibilisé l'opinion publique du reste du Canada à l'urgence de

modifier le système actuel. Il a joué un rôle de déclencheur.

Son rôle serait déterminant si les présentes négociations devaient aboutir à un échec. Lors du référendum, les Québécois n'ont pas adopté le fédéralisme de façon définitive mais lui ont tout simplement donné une dernière chance de se renouveler de telle façon que le Québec puisse obtenir les pouvoirs élargis dont il a besoin pour assurer son épanouissement et son affirmation suivant son génie propre. Ce sera aux Québécois de juger des résultats des présentes négociations et d'en tirer les conséquences.

Il ne saurait donc être question de renoncer, de quelque façon que ce soit, à ce droit si précieux à l'autodétermination. Je crois bien, d'ailleurs, que la population québécoise répudierait sans retour celui de ses dirigeants qui voudrait porter atteinte à ce droit maintenant reconnu. Au contraire, il faut prévoir que, désormais, tout nouvel arrangement constitutionnel devra reconnaître explicitement le droit du Québec à son autodétermination. Il ne saurait y avoir d'engagement définitif et perpétuel: toujours les Québécois voudront conserver leur droit de fixer eux-mêmes leur destin constitutionnel.

Le projet de déclaration proposé par le gouvernement fédéral est inacceptable à cet égard non seulement parce qu'il ne reconnaît pas que le Québec constitue une communauté nationale distincte ayant droit de s'autodéterminer, mais parce qu'il nie cette réalité fondamentale en mettant exclusivement l'accent sur

l'unicité du peuple canadien et de la souveraineté canadienne. En adoptant une telle attitude, le gouvernement fédéral revient carrément aux positions qu'il avait mises de l'avant au cours des années antérieures et trahit les promesses d'ouverture qu'il avait faites durant la campagne référendaire québécoise. Si c'est cela qu'on avait derrière la tête en promettant solennellement de renouveler le fédéralisme canadien, il aurait été plus honnête de le dire clairement. Car maintenant, ce retour en arrière sera, à bon droit, interprété par la population du Québec comme un autre exemple de la fâcheuse habitude qu'a le gouvernement fédéral de promettre une chose avant les élections et de faire exactement le contraire après.

Suivant le projet de déclaration de principe proposé par le gouvernement fédéral, il n'y aurait au Canada qu'une seule nation, qu'une seule souveraineté; le lien fédéral serait indissoluble; le Québec ne constituerait pas une communauté nationale distincte ayant le droit de choisir librement et sans intervention extérieure son destin national. Pour nous et, croyons-nous, l'immense majorité des Québécois, le Canada est composé de deux nations égales entre elles: le Québec constitue de la foy et le point d'appui de ces deux nations et, possédant tous les attributs d'une communauté nationale distincte, il jouit d'un droit inaliénable à l'autodétermination. Il s'agit donc de deux visions opposées de la nature du Canada, visions qui se sont souvent affrontées dans le passé et qui sont à l'origine



même de la crise constitutionnelle canadienne.

C'est cette difficulté fondamentale qui est d'ailleurs la principale raison pour laquelle, depuis les années 60, la réforme constitutionnelle a sans cesse ressemblé à la quadrature du cercle. Et pourtant, il faudra bien finir par trouver une solution qui assure à ce «homeland» national qu'est le Québec, une mesure suffisante de contrôle sur les instruments culturels, sociaux, politiques, et économiques pour qu'il puisse donner à un peuple désormais moderne et adulte toutes ses chances de développement. C'est de cette façon uniquement que se réalisera pour la nation française que se réalisera pour la nation québécoise que se réalisera pour le projet de déclaration identifie fort bien comme le seul objectif d'un régime politique: «Le bonheur et l'épanouissement de tous et chacun». Au Québec nous sommes d'ailleurs tous d'accord à ce sujet, à preuve, même le livre beige de la Commission constitutionnelle du Parti Libéral du Québec préconisant:

«Il faut affirmer l'égalité foncière des deux peuples fondateurs qui ont donné et confèrent encore à ce pays sa place originale dans la famille des peuples. Il faut consacrer dans la loi fondamentale du pays la dualité foncière de celui-ci.» (page 22)

Or, cela n'advient jamais à l'intérieur du fédéralisme canadien, si l'on ne finit pas par accepter que le Québec y obtienne un rôle qu'il faut bien décrire comme très particulier. Non pas dans un

sens qui voudrait dire des cadeaux ou des faveurs indues; il s'agit plutôt d'un ensemble de pouvoirs particuliers et le droit pour le Québec de les exercer sans contrainte à même ses propres moyens.

Je me promets de renvoyer mes collègues à divers exemples fort connus pour la plupart, que j'évoquais à nouveau, jeudi dernier, à notre Assemblée nationale.

Ce qui nous amène tout naturellement à commenter enfin le seul aspect concret du projet de déclaration: celui qui touche à la fois les droits et libertés individuels et les droits linguistiques.

Sur le premier point, en soulignant dès l'abord que notre attitude ne prend pas sa figure dans le béton, nous devons dire que l'insistance acharnée du fédéral nous paraît à tout le moins prématurée, et fort probablement contre-indiquée. Tout ce vaste domaine des droits et libertés constitue encore, chez nous comme un peu partout ailleurs, un champ en pleine évolution. Or, l'«enchâssement» constitutionnel aurait comme résultat inévitable de compliquer cette évolution, de la rendre infiniment plus malaisée et d'enlever aux assemblées élues le pouvoir de l'aménager démocratiquement pour le remettre au jugement des tribunaux. C'est précisément ce que notait, il y a à peine quelques jours l'un des voix les plus éminentes du monde judiciaire canadien: «Ce que je tiens à souligner, déclarait l'ex-juge de la Cour Suprême, M. Louis-Philippe Pigeon, c'est que si l'on considère l'effet à prévoir d'une charte des droits indiscutablement intangible (entrenched), il faut bien se rendre compte que cela comporte l'attribution aux tribunaux d'une partie importante du pouvoir législatif. À mon avis, on aurait tort de croire qu'il s'agit d'une fonction comparable à celle que comporte l'interprétation d'une constitution fédérale.»

Et il évoquait ensuite l'opinion antérieurement émise (1968) par un autre sommité également de la Cour suprême par la suite, le juge en chef Laskin: «La possibilité d'une charte intangible suscite de graves craintes à l'égard de l'équilibre atteint au cours des ans par décision judiciaire et usage constitutionnel entre le pouvoir central et celui des États constituants.» Puis, après avoir évoqué les conséquences à tout le moins évocables de l'«activisme» judiciaire auquel une telle charte a mené aux États-Unis, M. Pigeon concluait en rappelant qu'il existe déjà au Canada une Déclaration des Droits qui «a donné aux cours de justice un pouvoir qu'elles n'ont jamais eu auparavant, un pouvoir qui les laisse sans expérience et sans aucune règle définie à suivre». À quoi il faut ajouter, dans le cas du Qué-

bec, une Charte des droits et libertés de la personne d'une ampleur et d'une précision et d'une vigueur d'application de plus en plus remarquables. Pourquoi donc «rigidifier» les choses davantage plutôt que de laisser l'évolution se poursuivre?

Par ailleurs, en ce qui concerne l'inclusion dans une constitution renouvelée du champ des droits linguistiques, je dois me contenter de redire, avec la même fermeté inébranlable, ce que je faisais savoir, dès 1977, au premier ministre fédéral:

«Un amendement constitutionnel restreindrait la compétence des législatures provinciales en matière d'éducation en limitant leur capacité de légiférer en cette matière.»

En ce qui concerne le Québec, mon gouvernement, de même que les gouvernements qui nous ont précédés, ont toujours estimé que les pouvoirs dont nous disposons, en matière d'éducation, sont absolument vitaux pour la sauvegarde de notre identité culturelle et que nous devons garder intacte toute notre marge de manoeuvre à cet égard de façon à nous adapter à l'évolution de la situation, quelle qu'elle soit.

Ce principe fondamental me semble inconciliable avec votre proposition d'astreindre le Québec à une disposition constitutionnelle qui, même si elle était fondée sur une base différente de celle des autres provinces, constituerait en réalité l'abandon d'une partie de la compétence québécoise exclusive en matière d'éducation. Le Québec n'acceptera jamais que sa souveraineté en une matière aussi vitale soit remplacée par une compétence limitée soumise à l'interprétation judiciaire. Il serait impensable, en effet, que la Cour suprême du Canada, dont une majorité des membres seront toujours anglophones et non-québécois, prenne la place de l'Assemblée nationale du Québec comme autorité ultime en matière d'éducation.

Je précise que cette attitude n'a rien à voir avec les objectifs de souveraineté politique qui sont ceux de notre gouvernement. Bien au contraire, c'est surtout dans le cadre fédéral actuel que ces pouvoirs en matière d'éducation sont absolument essentiels pour nous protéger contre une minorisation progressive à l'intérieur même du Québec. (2)

On fait une grave erreur si l'on veut profiter du résultat du référendum pour tenter d'imposer au Québec une conception du Canada qu'il a toujours répudiée et combattue. Si on veut vraiment engager des négociations de bonne foi ayant une chance raisonnable de réussir, il faut manifester plus d'ouverture d'esprit.

Après sept ans d'étapisme

par Robert Barberis et Pierre Drouilly

Robert Barberis est professeur au Collège de Sorel-Tracy; Pierre Drouilly est professeur de sociologie à l'UQAM.

DEPUIS le début des années soixante, les forces vives de la société québécoise ont constitué un mouvement national vigoureux dont la principale expression politique est le Parti québécois. Ce mouvement national large et englobant, animé par les travailleurs culturels et appuyé sur un État québécois renforcé, aboutit naturellement à l'idée de souveraineté politique comme moyen privilégié de l'affirmation collective d'un peuple contrarié et contenu par le système fédéral. De 1968 à 1973, les leaders et les membres du Parti québécois propageaient l'idée de souveraineté; ils affirmaient qu'un vote pour le Parti québécois, c'était un vote pour la souveraineté du Québec.

Après avoir obtenu 24% du vote en 1970, puis 30% en 1973, les leaders péquistes commencent à penser que l'option souverainiste plénifierait. Pourtant, partie de rien en 1966, la souveraineté du Québec était arrivée à rallier presque quarante pour cent des francophones dans un mouvement ascendant que rien ne semblait devoir arrêter et qui était dû à l'adhésion massive de jeunes. L'action franchement souverainiste du Parti québécois commença à s'estomper quand l'idée du référendum s'insinua durant la campagne électorale d'octobre 1973. Sans l'autorisation d'un congrès, un dépliant distribué à la dernière minute disait: «Aujourd'hui, je vote pour la seule équipe prête à former un vrai gouvernement. En 1975, par référendum, je déciderai de l'avenir du Québec. Une chose à la fois! Chaque chose en son temps.»

Les leaders péquistes crurent que la souveraineté bloquée à la voir vers le pouvoir alors qu'elle l'aurait puisé sans l'idée de souveraineté, il n'y aurait même pas eu de Parti québécois. Ils se mirent alors à distinguer le changement de gouvernement du changement de régime politique. Aux élections de novembre 1976, ils promirent un bon gouvernement et un référendum sur la souveraineté (croyons-nous). Ce référendum allait déjà à l'encontre de la position adoptée par le congrès de novembre 1974 qui engageait un gouvernement du Parti québécois à «mettre immédiatement en branle le processus d'accession à la souveraineté (...) peu après son élection» (Programme officiel, Édition 75, p. 5). Lors de cette campagne électorale, la souveraineté fut mise en veilleuse et elle allait continuer d'être mise en veilleuse jusqu'au 20 mai 1980.

Le gouvernement paralysa le mouvement national en exerçant, grâce au pouvoir, le monopole du discours nationaliste et menotta le Parti québécois qui se trouva placé en position d'attente: attente des actions gouvernementales; attente de la date du référendum; attente du contenu de la question. Le congrès de mai 1977 précisa pourtant que le référendum devait porter sur la souveraineté du Québec. «Un gouvernement du Parti québécois s'engage à s'assurer, par voie de référendum et au moment qu'il le jugera opportun, à l'intérieur d'un premier mandat, de l'appui des Québécois sur la souveraineté du Québec» (Programme officiel, Édition 78, p. 7). Qu'à cela ne tienne, M. Lévesque déclarait le 10 octobre 1978 à l'Assemblée nationale, que souveraineté et association étaient désormais indissociables. La surprise fut grande car ce trait-d'union ne découlait pas nécessairement du manifeste *Option Québec*.

Mais le texte de la question allait réserver une autre surprise: aucun changement de statut politique ne serait réalisé sans l'accord de la population lors d'un deuxième référendum. C'était, une fois de plus, aller plus loin dans l'étapisme que ne le permettait le congrès de juin 79 qui avait entériné le trait-d'union. Depuis la promesse de référendum d'octobre 73, les dirigeants péquistes avaient toujours été une étape d'avance sur le congrès.

Pendant que les militants allaient de surprise en surprise, d'étape en étape, il y a une action idéologique en faveur de la souveraineté qui ne se faisait pas. Le projet de société que seule la souveraineté rendait possible s'estompait derrière ce que Claude Morin appela «une démarche». C'est à ce moment-là que le Parti québécois a commencé à perdre le référendum.

Cette démarche portait en germe, on le voit aujourd'hui, le genre de question posée au référendum. L'idée de référendum n'était pas opposée, en principe, à l'action idéologique en faveur de la souveraineté. La question aurait pu porter directement sur la souveraineté avec une mention de l'association économique avec le reste du Canada. Mais, après la prise du pouvoir, il y eut un glissement de l'étapisme dont le libellé de la question est le reflet en liant le contenu de l'option souverainiste à une démarche.

En pratique, en effet, l'explication de la démarche faite d'un mandat de négocier et d'un deuxième référendum prit le dessus sur l'option souverainiste elle-même. Les avantages concrets de la souveraineté n'apparaissent pas et, par conséquent, rien ne s'opposait efficacement aux avantages concrets du fédéralisme comme le prix du pétrole, par exemple. Les tenants du OUI subirent alors tous les inconvénients de l'option souverainiste sans en retirer aucun avantage. Rien de plus frustrant que de voir l'adversaire sortir ses ciseaux pour couper le Québec de la carte du Canada et de ne pouvoir jouer à fond la carte du pays à bâtir.

À la publicité fédérale ranimant la fierté canadienne, on a opposé l'abstraction d'une discussion sur le mandat de négocier. On a ainsi publicisé une démarche rassurante mais qui ne suscitait aucun désir concret, aucune passion du Québec. Cette grossière erreur était inscrite dans la question qui contenait en même temps une option et une démarche. Il était à prévoir que la démarche envelopperait de ses brumes l'option souveraineté-association tout en prêtant le flanc à l'accusation d'hypocrisie (Ryan) et de manque de courage (Trudeau).

La maladresse de l'étapisme a été reconnue par M. Lévesque quand il a affirmé que les Québécois avaient voté sur le deuxième référendum plutôt que sur le premier. L'étapisme a imposé le silence à toute autre démarche car il affirmait sur un ton volontariste qu'il réussirait. Maintenant, on voit qu'il a échoué car il n'est arrivé qu'à obtenir une infime majorité chez les francophones guère supérieure à celle du Parti québécois en 1976. On aimerait que Claude Morin nous explique clairement, sans faux fuyant (c'est à cause de Trudeau ou de la publicité fédérale) pourquoi cette démarche étapiste qui était censée correspondre à la psychologie des Québécois a si lamentablement échoué.

Après sept ans d'étapisme, on a l'impression que la souveraineté n'est pas un objectif véritable mais plutôt une manœuvre, un moyen de pression, une arme pour en arriver à une nouvelle répartition des pouvoirs.

À voir l'incapacité des dirigeants péquistes à justifier concrètement la souveraineté et à convaincre les citoyens de ses avantages, on en vient à la conclusion qu'il y a eu, depuis 74, un détournement d'objectifs, un détournement de parti, un détournement idéologique.

l'accession à l'indépendance est à réviser après les référendum.

Après sept ans d'étapisme, voilà où on en est. La mise en veilleuse du Parti québécois accompagnant la mise en veilleuse de l'idée souverainiste par l'équipe gouvernementale risque maintenant d'entraîner le Québec dans une grande roue libérale. La raison d'être du Parti québécois, c'est la souveraineté du Québec. Sa seule façon d'être, c'est la démocratie interne et le militantisme «contagieux». Sans projet souverainiste et sans participation démocratique des militants, il n'y aura plus qu'une machine électorale inefficace car son efficacité lui vient de ces milliers de militants souverainistes. Sans leur travail bénévole, sans projet social et sans projet national, le Parti québécois ne pourra empêcher les libéraux de reprendre le pouvoir à cause de la conjonction de trois éléments: le vote libéral massif des non-francophones qui pèse de tout son poids dans une lutte à deux; la montée générale du conservatisme en période de crise économique; l'incapacité du Parti québécois de proposer un projet de société réaliste et concret qui puisse attirer les jeunes.

Le 20 mai dernier nous a déjà montré comment ces trois éléments peuvent opérer: les non-francophones ont voté non; les gens ont eu peur d'un changement; les jeunes ont boudé une option réduite à une démarche abstraite qui ne proposait pas un nouveau modèle de société. Le minimum à exiger après ce gâchis référendaire, c'est un vrai congrès d'orientation du Parti québécois qui pourrait donner lieu à une réflexion collective critique sur l'étapisme. Il en faudra du courage aux militants pour redresser un arbre qui pousse de travers depuis des années. Il en faudra du courage pour se débarrasser de l'habitude de confier à un petit groupe le choix des orientations à prendre pour l'avenir.

Les militants du Parti québécois sont-ils prêts à prendre les moyens pour convaincre une majorité de citoyens de la valeur de la souveraineté du Québec? Sont-ils prêts à poser cette question à leurs dirigeants qui songent peut-être surtout à gagner les prochaines élections en mettant en veilleuse, comme depuis sept ans, l'article premier des objectifs généraux du programme du Parti québécois: «Un gouvernement du Parti québécois s'engage à réaliser la souveraineté du Québec par les voies démocratiques et proposer au Canada une association économique mutuellement avantageuse respectant le principe de l'égalité entre les deux peuples» (Programme officiel, Édition 1980, p. 4).

Devant le référendum pan-canadien que Trudeau se prépare à tenir pour imposer sa conception centralisatrice du fédéralisme, que feront les forces souverainistes du Québec? Faudra-t-il que le Parti québécois retourne dans l'opposition pour qu'il s'engage résolument à lutter pour la souveraineté? Souhaitons que non car il n'est pas sûr alors que les forces vives du Québec se retrouveraient dans le Parti québécois après une défaite historique de cette ampleur.



Pollution
des rivières,
eau potable
en
DANGER!

ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES
TECHNIQUES DE L'EAU

À la suite de l'incendie qui s'est déclaré vers 6h00 a.m. le vendredi 30 mai, l'hôpital Notre-Dame a dû procéder à l'évacuation des 500 patients du Pavillon Lachapelle.

Les membres du Conseil d'administration et la Direction générale tiennent à exprimer leur reconnaissance à:

- l'ensemble des hôpitaux de la région métropolitaine
- le Service d'incendie de la Ville de Montréal
- le Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal
- la Commission des transports de la Communauté urbaine de Montréal
- les services ambulanciers de la région métropolitaine
- la société General Motors de Ste-Thérèse

ainsi qu'à tous les citoyens qui ont contribué par leur sang-froid au bon fonctionnement des opérations.

Nous désirons également souligner le travail des employés de tous les secteurs de l'hôpital qui depuis ce jour s'affairent sans relâche à remettre les lieux en bon état de fonctionnement afin que tous les services reprennent leur cours normal le plus rapidement possible.

André Bisson,
président du Conseil
d'administration

Gilles Gaudreault,
directeur général

Des canons «made in Québec»

3) L'aide à la recherche est avant tout militaire

par Gilles Provost

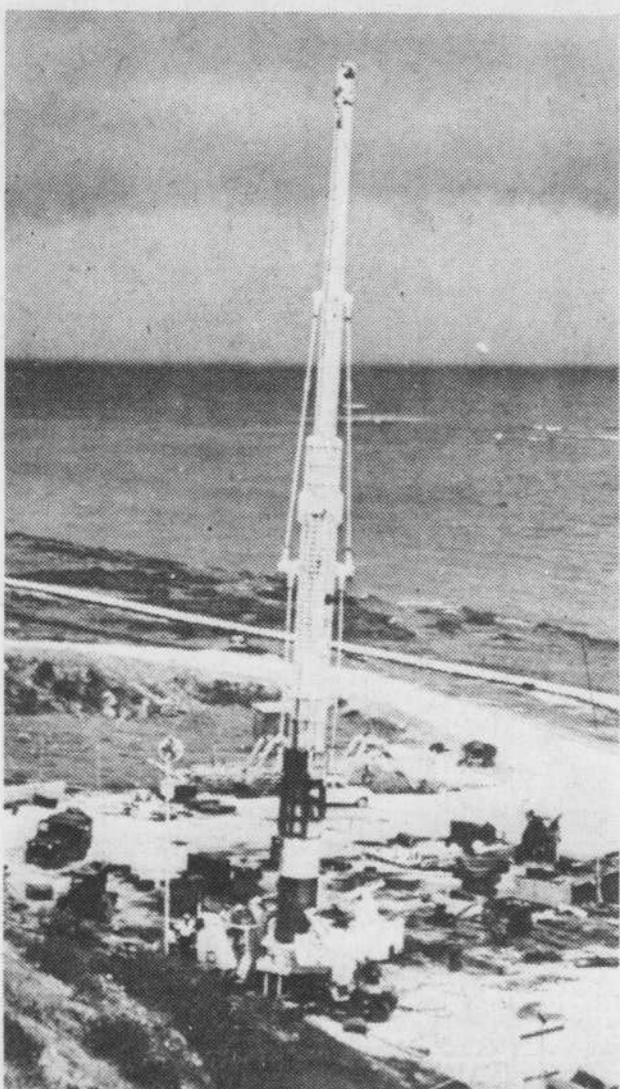
EN 1978, 90% de toutes les subventions à la recherche industrielle accordées par le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce étaient réservées à la recherche militaire. Cet effort de \$52 millions, dans le cadre du Programme de productivité de l'industrie de la défense, représentait aussi 61% de toutes les subventions fédérales à la recherche industrielle cette année-là, la dernière pour laquelle les chiffres sont disponibles.

Ce programme de subventions destiné à stimuler l'exportation de matériel militaire canadien sophistiqué aura transféré depuis dix ans un demi-milliard de dollars des poches des contribuables vers les coffres de l'industrie des armements sous forme de subventions de recherche et de développement.

A eux seuls, ces dons représentent 20% de la valeur de l'ensemble des exportations militaires canadiennes pendant la même période.

Près de la moitié de cette aide à la fabrication d'armes de guerre (43%) aura abouti au Québec et plus particulièrement chez Pratt and Whitney (ex-United Aircraft) de Longueuil, qui aura reçu pendant cette période autant de subventions militaires que toutes les autres entreprises québécoises réunies. Malgré la grève qui l'a paralysée pendant deux ans, cette firme aura en effet accepté \$105 millions de subventions militaires en douze ans. Cela n'inclut évidemment pas les contrats militaires ou civils, avec leur marge de profit habituelle ni aucun autre programme d'aide industrielle dont P et W aura pu bénéficier au même titre que n'importe quelle autre entreprise canadienne.

Outre Pratt and Whitney, les principales compagnies favorisées au Québec par cette manne militaire au cours de la dernière décennie auront été Canadair (\$33 millions), CAE Electronics et CAE Industries (\$22 millions), Marconi (\$21 millions) ainsi que RCA et Spar, qui se sont succédées dans la même usine de Sainte-



Photographié à La Barbade lorsqu'il servait à lancer des sondes dans la stratosphère, ce super canon unique au monde (172 pieds de long, calibre de 16 pouces) est maintenant installé sur l'aire d'essai de Space Research Corp. dans les Cantons de l'Est.

Jusqu'en 1977, le gouvernement du Canada a aussi distribué quelque \$15 millions par année dans le cadre de la loi stimulant la recherche savoir quelle proportion a abouti dans les goussets des fabricants d'armes puisque le gouvernement a toujours refusé d'en identifier les bénéficiaires.

A cet égard, les comptes publics notent simplement que la loi elle-même interdit de divulguer ces informations. En réalité, la loi interdisait plutôt aux fonctionnaires de répandre les informations que les compagnies devaient leur divulguer pour bénéficier des subventions en cause.

Plusieurs experts affirment qu'une part substantielle de ces subventions secrètes était allouée sur la base de considérations militaires. A l'appui de cette thèse, on remarque qu'en faisant abstraction de ces montants dépensés on ne sait trop comment en 1977, à peu près la moitié des subventions du gouvernement canadien pour la recherche industrielle étaient attribuées spécifiquement à l'industrie militaire.

Or, l'année suivante, lorsque la loi a cessé d'être en vigueur, la part militaire des subventions à la recherche industrielle avait grimpé à 61%, comme si on avait transféré à ces programmes publics la portion des contrats militaires secrets des années précédentes.

Les publications officielles du ministère canadien de l'Industrie et du Commerce expliquent clairement la philosophie du gouvernement à l'égard du commerce militaire: «Sur les marchés internationaux, écrit-on, la clé du succès réside dans l'accord le plus parfait possible entre le gouvernement et l'industrie de la défense.»

«Pour aider l'industrie, poursuit-on, le ministère a, outre sa direction des programmes internationaux de défense à Ottawa, des représentants en poste dans les pays amis. Ils sont chargés de maintenir une liaison étroite avec les services militaires et leurs agences

Anne-de-Bellevue (\$9 millions). Il faut aussi accorder une mention spéciale aux filiales de Canadian Technical Industries (Space Reserach, Valleyfield Chemical Products et Shefford Electronics) qui se sont partagées \$9 millions de subventions fédérales depuis que l'Afrique du Sud en est devenue actionnaire, en 1977.

Il serait trop long d'énumérer tous les autres bénéficiaires au Québec mais on doit au moins mentionner ceux qui ont reçu plus d'un million au cours de la dernière décennie: Aviation Electric, Davie Shipbuilding, Marine Industries, Menasco, Mitel et Velan.

A l'examen, les principaux bénéficiaires du programme canadien de subventions industrielles militaires auront été les filiales étrangères à plus de 50% qui ont raflé les deux tiers des subventions.

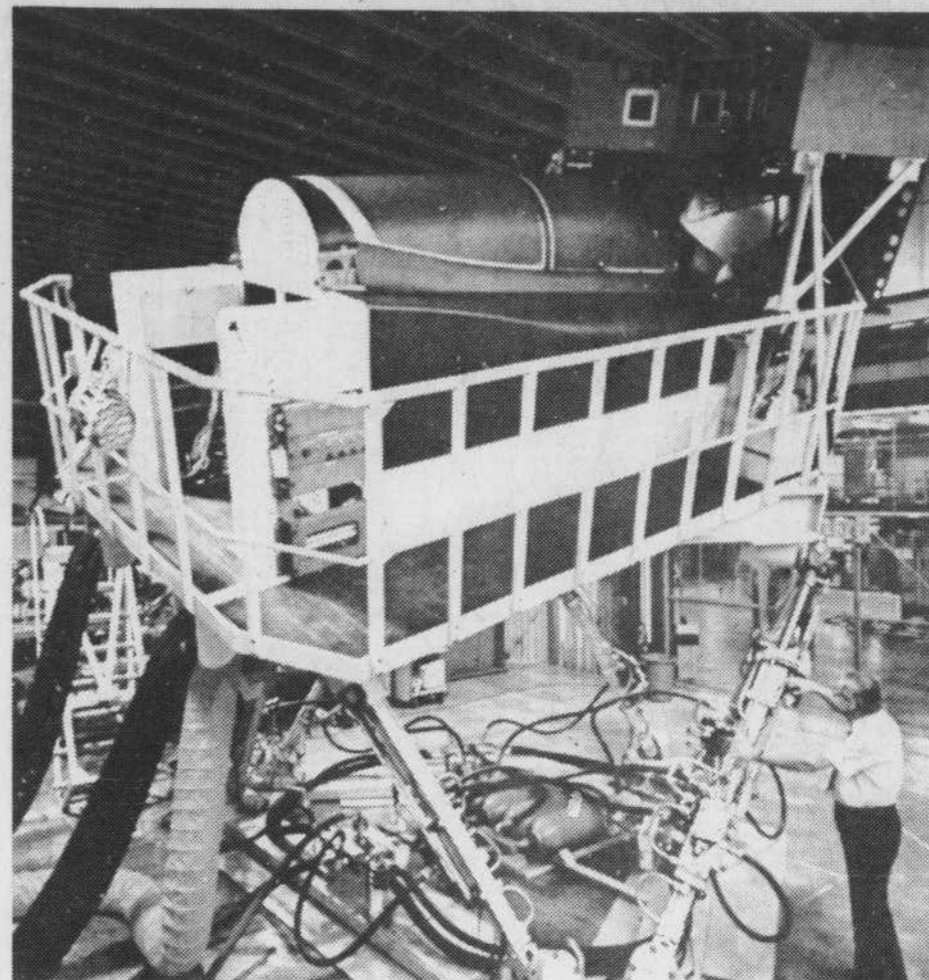
Parmi les nombreuses formes d'aide à l'industrie militaire, il y a par exemple l'aide à la modernisation de l'équipement dont le montant global oscille autour de \$5 millions à chaque année.

Le gouvernement canadien met en outre au service de ce secteur industriel «de pointe»

et «à haute technologie» les efforts de ses attachés militaires et de ses ambassadeurs ou consuls à travers le monde. Ces diplomates ne se limitent pas aux activités habituelles de renseignement sur la situation militaire de chaque pays; ils font aussi rapport à nos industriels sur les perspectives commerciales militaires que cela implique.

Au besoin, ces représentants officiels du gouvernement entameront eux-mêmes les négociations avec l'aide de la Corporation commerciale canadienne et du ministère des Approvisionnement et Services. Le gouvernement se charge en effet de fournir à l'étranger l'équipement militaire désiré et il conclut ensuite les contrats nécessaires avec les industriels.

De la sorte, l'acheteur aussi bien que le vendeur bénéficie de mêmes garanties que si toutes les transactions avaient été conclues directement avec le gouvernement du Canada. Malgré cela, les entreprises qui le désirent gardent la possibilité de transiger directement avec les militaires (ou les guérilleros) étrangers.



Cet étrange échassier mécanique est un des cinq simulateurs de vol au coût de \$32 millions que la compagnie montréalaise CAE Electronics a construits pour les pilotes des chasseurs MRCA Tornado de l'Allemagne fédérale.

d'approvisionnement ainsi qu'avec les industries de défense à qui ces gouvernements accordent des contrats.»

Simplement aux États-Unis, notre plus gros client, le Canada maintient ainsi une douzaine de bureaux de liaison avec les militaires et avec les industries qui pourraient avoir intérêt à s'associer à des partenaires canadiens, ne serait-ce que pour bénéficier aussi des largesses du programme de productivité de l'industrie de la défense.

La plupart de ces correspondants ont leur bureau dans les consulats mais quelques-uns ont leur pied-à-terre directement à l'intérieur des bases militaires, par exemple à la base d'aviation Wright Patterson de l'Ohio ou encore dans la Army Missile Plant du Michigan.

Le gouvernement canadien publie même officiellement son évaluation des besoins militaires des divers pays du

monde pour le bénéfice de nos hommes d'affaire, mentionnant au passage les possibilités commerciales les plus alléchantes et la filière la plus utile pour avoir gain de cause dans chaque pays.

En Colombie, par exemple, «les fournisseurs étrangers de produits de défense doivent faire appel à un agent local habilité à transiger avec le ministère de la Défense et il est souhaitable que cet agent soit choisi parmi les officiers des forces armées qui sont à la retraite», explique l'édition de 1978 du bulletin fédéral «Possibilités de marché dans le monde» consacré au matériel militaire.

Pour l'Argentine, ce document indique que, «même si l'Argentine n'occupe pas une place importante à l'échelon mondial, elle constitue néanmoins l'un des plus importants marchés du matériel de défense perfectionné en Amérique latine.»

«La gamme des besoins est très vaste, poursuit-on. Les Canadiens ont réussi par le passé à promouvoir la vente de systèmes de communication et autre matériel électronique. En plus du besoin constant d'articles de ce genre, on s'intéresse de plus en plus à notre capacité de fournir des produits adaptés à des climats très froids.»

L'Equateur semblait aussi à l'époque un terrain privilégié pour les exportations militaires, à condition de passer par l'intermédiaire d'un représentant local: «Etant donné l'énorme revenu qu'il tire du pétrole, le gouvernement de l'Equateur est en mesure de se procurer un matériel militaire hautement perfectionné, écrit-on. La mise à jour du matériel militaire constitue une priorité pour la junte militaire au pouvoir et on accorde donc un traitement préférentiel au matériel militaire en ce qui concerne la douane.»

Comme «la majeure partie des achats militaires de l'Equateur découlent de présentations particulières faites par les fabricants de matériel», la publication incitait les fabricants canadiens intéressés à recourir aux services du ministère d'Industrie et Commerce à Ottawa, en plus de communiquer avec le ministère du Commerce de Bogota. La publication passait ainsi en revue 75 pays sur tous les continents, y compris la Yougoslavie (qui avait quadruplé son budget militaire en sept ans), les principaux pays de l'OTAN (avec qui existent des ententes bilatérales de coopération pour la recherche, le développement et la production de matériel militaire), le Portugal (qui pourrait être intéressé par le matériel canadien de défense pour une guerre nucléaire, biologique et chimique), plusieurs pays du Sud-Est asiatique, les principaux États arabes, etc.

L'essentiel de ce document public concerne évidemment les marchés militaires aux États-Unis. Par exemple, le correspondant de Dallas souligne que l'industrie militaire canadienne a eu un chiffre d'affaire d'environ \$10 millions, l'année précédente dans son secteur. Il indique aussi que la plupart des sous-traitants locaux ont un arrière-considérable dans leurs contrats plantureux et qu'il y

Suite à la page 14

LES ENTREPRISES CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE

AVIS DE DIVIDENDE

A une assemblée du Conseil d'administration des Entreprises Canadien Pacifique Limitée tenue à Montréal, Québec, le sixième jour de juin 1980, il a été résolu qu'un dividende trimestriel de vingt-cinq cents (25¢) par action sur les actions ordinaires en circulation de la corporation, soit payable le 18 juillet 1980 aux actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 4 juillet 1980.

Par ordre du Conseil,

Le directeur général,
Administration et secrétariat,
G.S. MacLean.

Montréal, Québec, le 6 juin 1980.

et «à haute technologie» les efforts de ses attachés militaires et de ses ambassadeurs ou consuls à travers le monde. Ces diplomates ne se limitent pas aux activités habituelles de renseignement sur la situation militaire de chaque pays; ils font aussi rapport à nos industriels sur les perspectives commerciales militaires que cela implique.

Au besoin, ces représentants officiels du gouvernement entameront eux-mêmes les négociations avec l'aide de la Corporation commerciale canadienne et du ministère des Approvisionnement et Services. Le gouvernement se charge en effet de fournir à l'étranger l'équipement militaire désiré et il conclut ensuite les contrats nécessaires avec les industriels.

De la sorte, l'acheteur aussi bien que le vendeur bénéficie de mêmes garanties que si toutes les transactions avaient été conclues directement avec le gouvernement du Canada. Malgré cela, les entreprises qui le désirent gardent la possibilité de transiger directement avec les militaires (ou les guérilleros) étrangers.

Le gouvernement canadien met en outre au service de ce secteur industriel «de pointe»

et «à haute technologie» les efforts de ses attachés militaires et de ses ambassadeurs ou consuls à travers le monde. Ces diplomates ne se limitent pas aux activités habituelles de renseignement sur la situation militaire de chaque pays; ils font aussi rapport à nos industriels sur les perspectives commerciales militaires que cela implique.

Au besoin, ces représentants officiels du gouvernement entameront eux-mêmes les négociations avec l'aide de la Corporation commerciale canadienne et du ministère des Approvisionnement et Services. Le gouvernement se charge en effet de fournir à l'étranger l'équipement militaire désiré et il conclut ensuite les contrats nécessaires avec les industriels.

Le gouvernement canadien met en outre au service de ce secteur industriel «de pointe»

FALCONBRIDGE



AVIS DE DIVIDENDE

AVIS EST DONNÉ PAR LA PRÉSENTE qu'un dividende d'une valeur de \$1 l'action, sur les actions ordinaires en circulation, a été déclaré payable en monnaie canadienne le 30 juin 1980 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 12 juin 1980 par le Conseil d'administration de Falconbridge Nickel Mines Limited.

PAR ORDRE DU CONSEIL
J. D. Krnjević
secrétaire

Toronto, Canada
le 2 juin 1980

À QUÉBEC



Un grand soleil
204 satellites
un monde de services

- 204 chambres climatisées dont 6 suites luxueuses et 27 appartements avec cuisinette. Toutes avec thermostat à contrôle individuel et télécoleur.
- Stationnement gratuit.
- Amphithéâtre, avec équipement audio-visuel télécommandé. Un concept unique au Québec.
- Salles pour réunions, congrès, banquets.
- Salle à manger de classe Cuisine Française.
- Piano-bar intime. Danse et chansons tous les soirs, et un personnel qui sait vous entourer sans tourner autour de vous.

RESERVEZ SANS FRAIS: 800 - 268-8990

Auberge

Quality Inn

3115, boul. Laurier, Ste-Foy
Québec G1W 3Z6 Tel. 418 / 658-5120

OBLIGATIONS

municipales, scolaires, cegeps, hôpitaux

12%
5 à 10 ans

demandez nos informations:

Mcneil Mantha INC

614 rue St-Jacques
Suite 400
Montréal, H3C 1E2
845-8201
FONDÉE EN 1930

Membre de la Bourse de Montréal et de l'ACCOVAM

NOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

TÉLÉPHONE

BUREAU RÉSIDENCE

LA LISTE DES OBLIGATIONS LES ÉTUDES SUR ACTIONS

- contrôlé par un micro-ordinateur modèle de table
- le plus rapide de sa catégorie
- formats de copies de 5 1/2 x 8 1/2" à 11 x 17"

POUR DE PLUS AMPLES DÉTAILS SUR LE COPIEUR ET LE PLAN DE GARANTIE, APPELÉZ MARC PAQUET - LOCAL 270 ...

342 - 5151

Cie Canadienne d'Équipement
du Bureau Ltée

5990 Côte de Liesse, Montréal, H4T 1V7

MACRO-ECONOMIQUE

Pétroles evadette

Après sept jours d'offensive victorieuse la Bourse de Toronto s'est repliée hier, l'ayant perdu de son brillant sur les marchés internationaux. L'indice composite subit un recul de 0,81 à 2026,75 à l'issue d'une séance où les cours étaient généralement irréguliers.

Six des 14 secteurs du marché ont baissé en retraite, et les aurifères encaissent un revers de 124,02 à 3591,59. Les pétroles terminent sur un gain de 33,7 à 4508,12. L'immobilier affiche la meilleure tenue et les communications, moyennant une petite avance de 0,09, parviennent à un record haut de 1776,40.

Les affaires une fois terminées, on dénombrait 181 titres en hausse, 268 en baisse et 227 stables. Le volume s'inscrit à 7,72 millions d'actions et la valeur chiffre 112,35 millions.

Au nombre des industrielles traitées, Comico Ltd perd 1 5-8 à \$561, Canadian Tire 1-4 à \$245, Markel Financial 7-8 à \$61-8, Walker-Consumers 1-8 à 22-14 et Noranda Mines 1-8 à \$25-18.

Dome Petroleum 3-8 à \$80, Imperial Oil A 1-5 à \$41-18, George Weston 1-1-8 à \$25-18, Seagram Co. 1 à \$64 et IBM à \$66.

Dans le secteur minier, Campbell Red Lake cède 2-1-2 à \$46, United Keno Hill 2-4 à \$38 et Dome Mines 2-8 à \$89. Roman Corp. gagne 2 à \$62 et Denison Mines 1-5-8 à \$42-7-8.

Parmi les pétroles, United Canada Oil and Gas perd 3-4 à \$23-12, Cheifent Development 1-2 à \$20 et Omega Hydrocarbons 3-8 à \$7-14. Cheifent Ltd monte de 1-1-8 à 17-14 et Ocol Industries B de 7-8 à \$25.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including A.G.F.M., A.B.G. Inc., A.B. Inc., etc.

Hausse des cours

Les valeurs pétrolières ont fait progresser l'indice composite de la Bourse de Montréal, hier, de 1,65 à 944,97 en clôture. Un important volume d'affaires a été traité: 1.949,651 actions, et 995 contrats d'option ont été négociés.

Dans le groupe des pétroles qui monte de 9,45 à 740,64, Gulf Oil gagne 1-8 à \$337, Hudson's Bay Oil and Gas 1-4 à \$32, Husky Oil 1-8 à \$14-18 et Imperial Oil A 1-3-4 à \$41-14.

Les industrielles terminent en hausse de 2,65 à 369,34 et les bancaires de 0,17 à 361,23. Par contre, les papeteries baissent de 0,69 à 177,99 et les services publics de 0,45 à 254,61.

Beil Canada est en hausse à \$20,34. MacLean-Hunter A prend 1-4 à \$30 et Seagrass 1 à \$56,4. Par contre, Inco cède 1-8 à \$22,00, tandis que Consolidated Summit monte de trois cents à 20 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including ABCOR, ABCOR, ABCOR, etc.

Table of stock prices for various companies including Conventus, Conventus, Conventus, etc.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including CIL, CIL, CIL, etc.

Plus trois points

Les valeurs boursières ont été modérément soutenues, mardi à Wall Street. L'indice des industrielles a clôturé à 864,07 en hausse de 3,41. Quatre-vingt-douze millions d'actions ont changé de mains.

Selon les analystes, la perspective d'un accord des pays de l'OPEP sur un prix de base unifié du pétrole, a influencé les achats de titres pétroliers mais a pesé sur les aurifères.

De leur côté, les taux d'intérêt ont repris leur glissement, ce qui a ramené le rendement des bons du trésor à court terme aux plus bas niveaux depuis plus de deux ans.

En clôture, le nombre de hausses dépasse celui des baisses, 971 contre 540 et 412 titres sont inchangés.

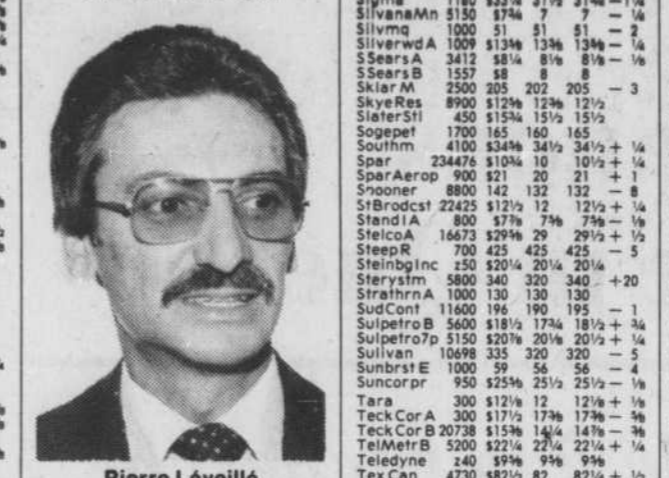
Aux pétroles, Exxon clôture à 67,14 en hausse de 1-1-2. Aux aurifères, Barrick Gold monte de 2,18 à \$89,14. General Motors monte de 1-4 à 45-14. Boeing gagne 3-4 à \$35.

Parmi les valeurs canadiennes cotées à la Bourse de New York, Seagrass Co. gagne 7-8 à \$55-12, Ashland Oil 3-8 à \$39-3-8 et Hudson Bay Mining 1-4 à \$22-12.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including ACF Inc, ACF Inc, ACF Inc, etc.

NOMINATION



Le COSE, firme de conseil en gestion, annonce l'élection de M. Pierre Léveillé au poste de Président du Conseil d'administration.

Après avoir occupé des postes de responsabilité chez Consurters Glass et Atelli-Lite, durant ses dernières années au COSE, M. Léveillé a principalement œuvré dans les domaines de développement organisationnel, de la gestion du matériel, l'organisation de la distribution et du planning et contrôle de la production.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Leas Ent, Leas Ent, Leas Ent, etc.

Plus trois points

Les valeurs boursières ont été modérément soutenues, mardi à Wall Street. L'indice des industrielles a clôturé à 864,07 en hausse de 3,41. Quatre-vingt-douze millions d'actions ont changé de mains.

Selon les analystes, la perspective d'un accord des pays de l'OPEP sur un prix de base unifié du pétrole, a influencé les achats de titres pétroliers mais a pesé sur les aurifères.

De leur côté, les taux d'intérêt ont repris leur glissement, ce qui a ramené le rendement des bons du trésor à court terme aux plus bas niveaux depuis plus de deux ans.

En clôture, le nombre de hausses dépasse celui des baisses, 971 contre 540 et 412 titres sont inchangés.

Aux pétroles, Exxon clôture à 67,14 en hausse de 1-1-2. Aux aurifères, Barrick Gold monte de 2,18 à \$89,14. General Motors monte de 1-4 à 45-14.

Parmi les valeurs canadiennes cotées à la Bourse de New York, Seagrass Co. gagne 7-8 à \$55-12, Ashland Oil 3-8 à \$39-3-8 et Hudson Bay Mining 1-4 à \$22-12.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Leas Ent, Leas Ent, Leas Ent, etc.

MONDO

Table of international stock prices including Ab Prc, Ab Prc, Ab Prc, etc.

DAVISES

Voici les taux de devises tel que fournis par la Banque Nationale du Canada. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Table of exchange rates for various currencies including Afrique du Sud, Allemagne, Angleterre, etc.

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé, hier, en baisse de 21-100 et cotait \$1,1481 face à la devise canadienne. La livre sterling a baissé de 1-98 et valait \$2,6745.

A New York, le dollar canadien s'est apprécié de 4-25 à \$0,80710 tandis que la livre a cédé 1-30 à \$2,3295.

Cours de l'or

Cours de clôture de l'or, en devises américaines, sur les principaux marchés mondiaux avec, entre parenthèses, les cours de la journée précédente: Londres - \$603,50 (\$620,00); Paris - \$599,50 (\$615,00); Francfort - \$608,04 (\$630,33); Zurich - \$602,50 (\$623,55); Hong Kong - \$608,85 (\$611,73).

Cours de l'argent

Handy and Harman cotait l'argent-métal, hier, à \$17,952 l'once et \$577,16 le kilo, en regard de \$20,310 et \$652,97 lundi. Ces cours sont en dollars canadiens.

Harvey Woods: trimestre clos

Harvey Woods: trimestre clos le 29 mars: 1980, \$140,000, cingts par action; 1979, \$321,000, 12 cents.

Harley Siddeley Canada: trimestre clos

Harley Siddeley Canada: trimestre clos le 31 mars: 1980, \$81,000, \$1,06 par action; 1979, \$459,000, \$1,32 par action.

AGF Group

Table of AGF Group stock prices including Amer Group, Amer Group, Amer Group, etc.

La SDI songe à éliminer certains «vieux» programmes de subventions

par Paul Morisset

La Société de développement industriel (SDI) aurait éliminé certains programmes de subventions qui remontent à sa création, il y a une dizaine d'années, et qui feraient double emploi avec d'autres programmes lancés depuis par les gouvernements provincial et fédéral.

À l'occasion de la publication du rapport annuel de la SDI, hier à Montréal, le président de cette société d'État québécoise, M. Jean Labonté, a en effet indiqué au DEVOIR que la SDI était en train de réexaminer l'utilité de certains de ses «vieux» programmes, qu'il a cependant refusé d'identifier.

Cette réévaluation ferait partie d'un effort de réflexion plus large déjà amorcé au sein du gouvernement québécois. Le ministre d'État au Développement économique, de M. Bernard Landry, a entrepris

de revoir l'ensemble de la question des subventions aux entreprises, a affirmé M. Labonté, afin d'assurer une meilleure coordination entre les nombreux programmes existants, aussi bien fédéraux que provinciaux, et éviter les abus de la part des entreprises.

À l'heure actuelle, nous a expliqué M. Labonté, une compagnie peut obtenir des subventions du programme québécois OSE (Opération solidarité économique) et du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER), en plus de celles qu'elle peut recevoir de la Société de développement industriel. En combinant les trois, un homme d'affaires peut lancer une entreprise avec des subventions représentant plus de 50% de ses immobilisations.

«Dans certains cas, a remarqué M. Labonté, c'est comme du crémage sur un gâteau déjà très bien garni.»

Entre-temps, le nombre des programmes de subventions administrés par la SDI continue d'augmenter et entraîne même de sérieux embouteillages administratifs. À la suite de la modification de la loi de la SDI, il y a un an, la Société a été notamment chargée de nouveaux programmes d'aide aux entreprises dynamiques et d'aide au développement touristique.

M. Yves Duhaime, ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme et responsable à ce titre de la SDI, a précisé hier en conférence de presse qu'environ 500 demandes de subvention étaient actuellement «en transit» relativement au programme d'aide au développement touristique. «On étudie présentement des dossiers soumis en janvier», a affirmé de son côté M. Labonté.

Ce dernier a d'ailleurs profité de la publication du rapport annuel pour souligner au



M. Jean Labonté, ministre des besoins urgents en personnel. Les effectifs de la SDI doivent passer de 115 à

153 cet été, mais M. Labonté estime avoir besoin d'au moins 25 professionnels de plus d'ici la fin de mars 1981.

Les retards accumulés dans l'analyse des demandes de prêts et de subventions minent la crédibilité de la SDI, soutient M. Labonté, à qui M. Duhaime a toutefois promis un coup de pouce spécial qui devrait «stabiliser» la situation d'ici deux ou trois mois.

Lors de l'exercice terminé le 31 mars 1980, les engagements financiers de la SDI ont augmenté de 52%, passant à \$143.1 millions en 1978-1979 de \$94.3 millions. M. Duhaime a commenté que cet accroissement substantiel avait «surement» contribué à l'augmentation des investissements dans le secteur manufacturier au Québec, qui a été de 15.3% en 1979. Le ministre a par ailleurs révélé que 55,000 nouveaux emplois avaient été créés au Québec de janvier à mai 1980. «Si ce rythme se maintient — et ici je touche du bois — l'année 1980 pourrait être meilleure que 1979» a-t-il ajouté.

En 1979-80, la SDI a aidé 654 entreprises (contre 498 au cours de l'exercice précédent). Elle a versé \$30.6 millions en prêts, \$96.4 millions en subventions, \$10.3 sous forme de participations au capital-action de neuf entreprises, et a garanti des prêts d'une valeur de \$5.7 millions.

Selon M. Labonté, le total des prêts de la SDI, qui était de \$38 millions en 1978-79, a baissé l'an dernier en raison de la très grande disponibilité d'argent sur le marché financier «normal». La SDI, a-t-il rappelé, n'est qu'un prêteur de dernier recours.

De leur côté, les subventions ont pratiquement doublé, passant à une valeur de \$50.3 millions à \$96.4 millions, et en nombre de 236 à 446. D'après M. Labonté, cette hausse s'explique par le fait que les entreprises devraient réinvestir à l'époque, après avoir réalisé des profits intéressants. Il faut souligner aussi la vigueur du secteur de l'exportation. Le programme d'aide à l'exportation de la SDI a connu un franc succès l'an dernier, les subventions passant de \$16.6 millions à \$31.2 millions.

C'est la province de Terre-Neuve qui continue de connaître le taux le plus élevé de chômage, avec 13.6%, une hausse par rapport au même 13.3% enregistré en avril.

Au Québec, le taux de chômage a augmenté légèrement, passant de 9.5% à 9.7%. Au Manitoba, le taux de chômage a diminué d'avril à mai, passant de 5.9% à 5.7%. Par contre, le Nouveau-Brunswick a connu une hausse assez importante de son taux de chômage, qui est passé de 10.7% en avril à 11.8% le mois dernier.

C'est toujours l'Alberta qui peut se vanter de connaître la plus faible proportion de chômeurs de tout le pays, même si le taux de sans emploi est passé de 3.6% en avril à 3.8% le mois dernier.

La Colombie-Britannique est la province qui a connu la plus faible hausse de son nombre de chômeurs, de 6.9% à 7%. En Saskatchewan, le taux a augmenté de 3.8% à 4%.

En Nouvelle-Écosse, la proportion des sans travail est passée de 9.5% à 10.3%; de 7.1% à 7.6% en Ontario; de 10.3% à 10.8% à l'île du Prince-Édouard.

100,000 Québécois ont acheté \$800 millions d'obligations d'épargne

par Michel Nadeau

La vente totale des obligations d'épargne du Québec atteindra les \$800 millions en 1980. Ces valeurs représentent maintenant plus de 11% de la dette du gouvernement québécois qui a passé ainsi le cap des \$10 milliards. Environ 100,000 québécois ont acheté ou échangé des obligations d'épargne au cours des trois dernières semaines.

Hier, le ministre des Finances Parizeau, a indiqué à Québec que les commandes reçues totalisaient \$755 millions. Ce chiffre était égal aux montants des formulaires qui sont parvenus au ministère lundi soir. Plusieurs institutions vendeuses n'ont pas encore expédiés leurs formulaires.

Les dirigeants du ministère des Finances avaient prévu vendre pour \$350 millions ou \$400 millions d'obligations d'épargne en 1980. Mais le rendement alléchant de 14% pour les deux premières années a soulevé un vif intérêt parmi les investisseurs qui ont doublé ainsi le volume des achats.

Au total, le portefeuille des obligations d'épargne se situe maintenant entre \$1.1 milliard et \$1.2 milliard.

Lors d'une autre émission record en 1976, le ministère des Finances avait alors choisi comme politique de réduire l'importance des obligations d'épargne dans le portefeuille de l'État québécois. On visait alors une proportion de 10%.

Cet objectif cependant sera dépassé. Au montant des obligations d'épargne, il faut additionner \$260 millions pour les ventes de Bons du Trésor. Chaque semaine, Québec vend pour \$20 millions de Bons pour une période de 90 jours. Ainsi ces deux sortes de valeurs représentent maintenant 13% au moins de la dette du Québec.

L'inconvénient de ces deux valeurs est qu'elles régressent aux mouvements des taux d'intérêt à court terme. Si les taux d'intérêt augmentent, les détenteurs d'obligations

d'épargne ne se gênent pas pour les encaisser à leur pleine valeur. Ainsi, à quelques reprises, Québec a été obligé de rajuster à la hausse le rendement offert sur ses obligations afin de freiner le rythme d'encassement des titres. On a également limité à \$15,000 le maximum qu'un individu peut acheter. (En prenant une moyenne de \$7,500, on peut dire que plus de 100,000 Québécois détiennent des obligations d'épargne.)

Évidemment, le Québec ne disposant pas de banque centrale, il est plus difficile de jouer sur les sources possibles d'emprunt. Par exemple, le gouvernement fédéral a émis 26% de sa dette en Bons du Trésor alors que les obligations d'épargne également 26% de l'ensemble. Si la dette canadienne dans l'ensemble demeure comparable, ces deux sources de financement inquitent les milieux financiers car plus de la moitié des titres du gouvernement fédéral réagit à très court terme aux fluctuations du marché de l'argent. Mais Ottawa peut toujours émettre des obligations ordinaires à la Banque du Canada.

M. Parizeau a affirmé hier que les obligations d'épargne totalisant \$1.18 milliard représentaient une somme importante pour un gouvernement sans banque centrale.

Cependant, cette «sur-vente» des obligations québécoises aura l'avantage de laisser le champ libre sur le marché des obligations à l'Hydro-Québec qui doit trouver cette année \$3.2 milliards au Canada et aux États-Unis. De plus, les commissions scolaires, les municipalités (Montréal doit renouveler un emprunt de \$50 millions le 15 juillet) et les hôpitaux auront ainsi moins de difficultés à trouver prêter pour leurs titres.

Enfin, Québec sera moins pressé pour aller sur les marchés afin de trouver les quelque \$2 milliards dont il a besoin pour équilibrer le dernier budget déposé le printemps dernier.

Légère progression du chômage en mai au Canada et au Québec

OTTAWA (CP) — Le gouvernement n'a pas l'intention de dépenser un cent de plus pour combattre le chômage. C'est ce qu'a déclaré hier le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, à son prédécesseur conservateur, M. John Crosbie.

M. MacEachen a signalé aux Communes que les ministres des Finances qui assistaient à une récente réunion de l'OCDE à Paris avaient reconnu que la priorité devait être la lutte à l'inflation.

«Je suis d'accord avec cette conclusion», a déclaré M. MacEachen, en ajoutant que la situation devrait être cependant réévaluée avec le temps.

Cet échange de vues faisait suite à la publication par Statistique Canada de chiffres montrant que le taux de chômage désaisonnalisé atteignait 7.8% en mai en comparaison de 7.5% il y a un an.

M. MacEachen a répété en

Chambre qu'il s'en tenait à une prévision qu'il avait faite au mois d'avril et qui fixait à huit pour cent le taux de chômage pour cette année. Même cette prévision devra probablement être revue, de comment M. MacEachen.

Les chiffres publiés hier indiquent qu'on comptait moins de chômeurs en mai qu'en avril, mais le taux désaisonnalisé qui tient compte des fluctuations saisonnières traduit cependant une légère augmentation par rapport à la même période il y a un an.

Le nombre de personnes sans travail était de 904,000 en comparaison de 937,000 au mois d'avril. Le taux désaisonnalisé pour mai était de 7.8% alors qu'il était de 7.6% l'an dernier il était de 7.6%.

Tandis que le nombre de sans travail diminue toujours au mois de mai, phénomène qui est toujours annulé par le calcul du taux désaisonnalisé,

le taux d'embauche n'a pas augmenté et le taux de chômage n'a pas diminué autant qu'à l'habitude.

Les résultats de ces calculs de chômage désaisonnalisé ont donné un taux de 7.8%, résultat qui n'était pas inattendu et qui n'était pas étonnant, a fait remarquer hier un porte-parole de Statistique Canada, M. Henry Pold.

Le taux de chômage au Canada est maintenant celui qui prévaut aux États-Unis. Les deux parts de l'opposition ont affirmé chacun leur tour qu'avec ces résultats déplorables, le gouvernement devait déposer un budget dans les plus brefs délais pour stimuler l'économie et freiner le ralentissement qui vient de la récession américaine.

Le critique financier du NDP, M. Bob Rae, a demandé en plus que le gouverneur de la Banque du Canada abandonne cette politique de hauts

taux d'intérêts. Ce n'est ni le temps de hausser les taxes ou de poursuivre une politique monétaire restrictive, a déclaré M. Rae.

Le critique financier du Parti conservateur, M. John Crosbie, a souligné pour sa part qu'il était impérieux maintenant que le gouvernement dépose son budget parce que les contribuables devaient être informés pour les quatre prochaines années des intentions économiques et financières du gouvernement.

Les effectifs ouvriers, qui comprennent à la fois les personnes qui détiennent un emploi et ceux qui se cherchent du travail, se chiffraient par 11,516,000 en mai, par rapport à 11,291,000 en avril.

Pour les hommes de plus de 24 ans, le taux de chômage désaisonnalisé a augmenté le mois dernier, passant de 4.6% en avril à 4.9% le mois dernier. Chez les femmes de cette catégorie d'âge, le taux de chômage a augmenté, passant de 6.8% à 7%.

Chez les travailleurs plus jeunes, ceux qui tombent dans la catégorie des 15 à 24 ans, le taux est passé de 13.5% à 14.4%; chez les femmes, ce taux a légèrement augmenté, passant de 12.6% à 12.9%.

C'est la province de Terre-Neuve qui continue de connaître le taux le plus élevé de chômage, avec 13.6%, une hausse par rapport au même 13.3% enregistré en avril.

Au Québec, le taux de chômage a augmenté légèrement, passant de 9.5% à 9.7%. Au Manitoba, le taux de chômage a diminué d'avril à mai, passant de 5.9% à 5.7%. Par contre, le Nouveau-Brunswick a connu une hausse assez importante de son taux de chômage, qui est passé de 10.7% en avril à 11.8% le mois dernier.

C'est toujours l'Alberta qui peut se vanter de connaître la plus faible proportion de chômeurs de tout le pays, même si le taux de sans emploi est passé de 3.6% en avril à 3.8% le mois dernier.

La Colombie-Britannique est la province qui a connu la plus faible hausse de son nombre de chômeurs, de 6.9% à 7%. En Saskatchewan, le taux a augmenté de 3.8% à 4%.

En Nouvelle-Écosse, la proportion des sans travail est passée de 9.5% à 10.3%; de 7.1% à 7.6% en Ontario; de 10.3% à 10.8% à l'île du Prince-Édouard.

Le dollar canadien clôture au-dessus des 87 cents US

Pour la première fois depuis le début du mois de mars, et au terme de quatre jours d'escalade par rapport à la devise américaine, le dollar canadien a clôturé hier à plus de 87 cents US.

L'ouverture du marché, il cotait \$0.8691, pour atteindre en après midi \$0.8715 et clôturer en fin de séance à \$0.8710, contre \$0.8694 à la clôture de lundi.

Depuis le 4 mars, date à laquelle il avait clôturé à \$0.8707, il n'avait pas atteint le niveau de \$0.87. Mercredi dernier il clôturait à \$0.8630, prenant, depuis, presque un cent.

Les analystes attribuent toujours cette vigueur de la monnaie canadienne au décalage dans les taux d'intérêt entre le Canada et les États-Unis.

Tandis que le taux aux États-Unis reprend sa chute verticale, exerçant ainsi une forte pression sur le dollar américain, les taux au Canada sont demeurés relativement stables.

Quand le taux de l'intérêt est plus bas aux États-Unis, les investisseurs sont incités à emprunter des dollars américains et à les échanger contre des dollars canadiens pour un rendement supérieur.

Il n'en demeure pas moins qu'un analyste prévoit que cette flambée du dollar canadien sera de courte durée.

«Les taux au Canada commencent à baisser déjà et ceux des États-Unis ont ralenti leur chute, dit-il. Je ne crois donc pas que cette vigueur du dollar canadien soit justifiée en ce moment.»

Sur les marchés internationaux, l'or et le dollar américain ont évolué nerveusement à Londres, dans l'attente du résultat de la réunion de l'OPEP à Alger.

Monté la veille à ses plus hauts niveaux depuis trois mois, le métal jaune est brusquement retombé à \$592.50 l'once en fin de matinée, avant de se redresser partiellement à l'annonce qu'une majorité des pays exportateurs réunis dans la capitale algérienne était d'accord pour un prix de base du brut de \$32 le baril. Finalement, le lingot s'inscrivait à \$604 l'once, en baisse de \$22 par rapport à la clôture de la veille.

De son côté, le dollar a accentué son déclin récent vis-à-vis de la plupart des monnaies bien que le mouvement ait été freiné par les interventions de la Bundesbank et de la banque centrale des États-Unis.

Il a clôturé en baisse à 1.7620 mark contre 1.7625 la veille, à 4.1030 francs français contre 4.1050, et à 215.80 yens contre 216.50, mais inchangé face au franc suisse à 1.6220.

Récemment très ferme, le sterling a dû également être soutenu par les banques centrales à la suite de ventes spéculatives effectuées par crainte d'une réduction prochaine des taux d'intérêt britanniques, et a terminé en net repli par rapport aux principales devises.

A New York, l'or s'est inscrit en baisse marquée, mardi sur le marché de New York, cependant que le dollar a fait preuve d'irrégularité.

Le vil recul du métal précieux, qui a clôturé à \$595.70 l'once contre \$624 la veille, a été attribué à des prises de bénéfices à la suite de sa forte hausse de la veille. Cette hausse avait été provoquée principalement par des achats de précaution suscités par la conférence de l'OPEP à Alger.

Le dollar, quant à lui, a évolué irrégulièrement mais a terminé dans l'ensemble la journée sur une très légère amélioration à la suite, notamment, de diverses interventions officielles.

La faiblesse du dollar US donne de la vigueur à l'or

par Clément Braise

PARIS (AFP) — Le dollar américain, qui se changeait contre 4.09 francs hier à Paris, était revenu à son niveau de la mi-février, non loin des quatre francs du début de l'année.

Par contre le prix de l'or, qui monte d'ordinaire lorsque celui de la devise américaine descend, a fluctué sur les divers marchés autour de \$610 l'once, après la forte hausse de lundi. Mais pour les spécialistes, ces derniers mouvements, enregistrés sur des marchés qui restent généralement très nerveux, s'expliquent simplement par des prises de bénéfices sans influence sur la tendance de fond.

La nouvelle baisse du dollar, qui se chiffre à 10% depuis le 1er avril 1980, a d'abord des conséquences favorables pour les partenaires des États-Unis. Ainsi, elle va réduire d'environ un tiers l'incidence pour les automobilistes français et les utilisateurs de fuel domestique de la dernière majoration des prix du pétrole appliquée début mai.

Elle réduira plus fortement encore, si elle se prolonge, les conséquences des hausses ultérieures du pétrole, ainsi que le coût de la plupart des autres

matières premières importées.

Mais en dessous de 4.20 francs, le dollar est sous-évalué, estiment les experts gouvernementaux français. Il devient une arme commerciale dirigée contre les exportations françaises aux États-Unis et sur les autres marchés mondiaux. Ceci est vrai pour tous les partenaires commerciaux des États-Unis.

Cette fois, les cours du dollar dont la montée pendant le premier trimestre 1980 s'expliquait uniquement par la folle escalade des taux d'intérêt aux États-Unis (jusqu'à 20% pour les premiers taux bancaires), ont suivi, à partir du 1er avril, la retombée actuelle de ces taux (jusqu'à 14%).

Mais l'état de l'économie américaine (forte récession, inflation non encore maîtrisée, déficit croissant de la balance des paiements) n'est pas de nature à raffermir la devise américaine.

De plus, la surabondance du dollar dans le monde (sous forme de «balances-diverses» possédées par les diverses banques centrales, d'eurodollars qui se multiplient dans les banques commerciales en dehors de tout contrôle, ou de pétrodollars détenus par les

pays pétroliers) est toujours un élément de faiblesse pour la devise-reine du système monétaire «occidental».

Or cette masse de billets verts, qui dépasse déjà les mille milliards de dollars, doit s'accroître cette année d'environ 120 milliards d'unités, rien qu'en pétrodollars. Il s'agit en effet de la différence estimée entre les sommes que recevront les pays pétroliers, et celles qu'ils dépenseront pour leurs importations et leurs équipements.

Quant à la hausse de l'or, elle est due d'abord et en partie à la baisse du dollar, partie que les prix du métal précieux sont exprimés en devises américaines (sauf à Paris).



Monsieur Roland Lamarche élu à la présidence de la Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec

Suite à la première élection au suffrage universel des membres de la Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec, monsieur Roland Lamarche a été élu, le 23 mai dernier, à la présidence de la Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec pour un mandat de deux ans.

La Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec profite de cette occasion pour rappeler à la population qu'il est dans son intérêt de s'assurer que les traitements de physiothérapie qu'elle reçoit tant dans les établissements publics que dans les cabinets privés, sont dispensés par des physiothérapeutes membres de la corporation.

Le public est invité à faire connaître à la corporation toute information relative à un manque de compétence ou d'éthique de ses membres ou sur des personnes qui s'identifient physiothérapeutes et qui ne le sont pas ou qui laissent croire qu'elles le sont sous différents titres équivoques.

Dans le but de mieux informer la population, la corporation dispose d'une brochure intitulée «La physiothérapie et le physiothérapeute», ainsi que d'un dépliant d'information destiné au grand public. Toutes les personnes intéressées peuvent se procurer ces documents gratuitement en s'adressant à:

Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec, 1440 ouest, rue Ste-Catherine, bureau 816, Montréal QC, H3G 1R8 Tél: (514) 861-6711.

Foxboro Canada Inc.
Nomination

G.H. (Gary) Sheridan

M. William C. Bachelor, Président de Foxboro Canada Inc., est heureux d'annoncer que le Conseil d'Administration a élu G. H. Sheridan, Vice-Président, Opérations.

M. Sheridan, gradué de l'Université McGill en Génie Mécanique, s'est joint à Foxboro comme Gérant du Génie Industriel en 1970 et est devenu Directeur des Opérations en 1978.

Foxboro est un fournisseur principal des systèmes de contrôle de procédés industriels avec le bureau-chef Canadien et l'usine située à Montréal.

chez
DELMO

Après les plus belles fleurs, les meilleurs fruits de mer!
Après une visite des Floralies, quoi de mieux qu'une bonne assiette de poisson frais ou de fruits de mer variés?
Chez Delmo, on vous attend.
Venez vous régaler dans une ambiance des plus vivantes, de homard, pétoncles, doré, aiglefin, flétan, mollusques ou crustacés... servis à votre goût! De plus, notre petite salle offre un havre intime où vous pourrez savourer en connaissance mille et une spécialités, dont la Sole de Douvres Waleska et les Crevettes glacées à la sauce Nantua.
Nous acceptons bien entendu la fine fleur des cartes, la carte American Express.
Chez Delmo, 211-215, rue Notre-Dame ouest, Montréal.
Tél: (514) 849-4061

La carte American Express. Ne sortez pas sans elle.SM

Sortez en grand

LE DEVOIR

OFFREZ-VOUS LE DEVOIR CHAQUE MATIN

RENSEIGNEMENTS SERVICE DU TIRAGE

844-3361

Des canons «made in Québec»

Suite de la page 11

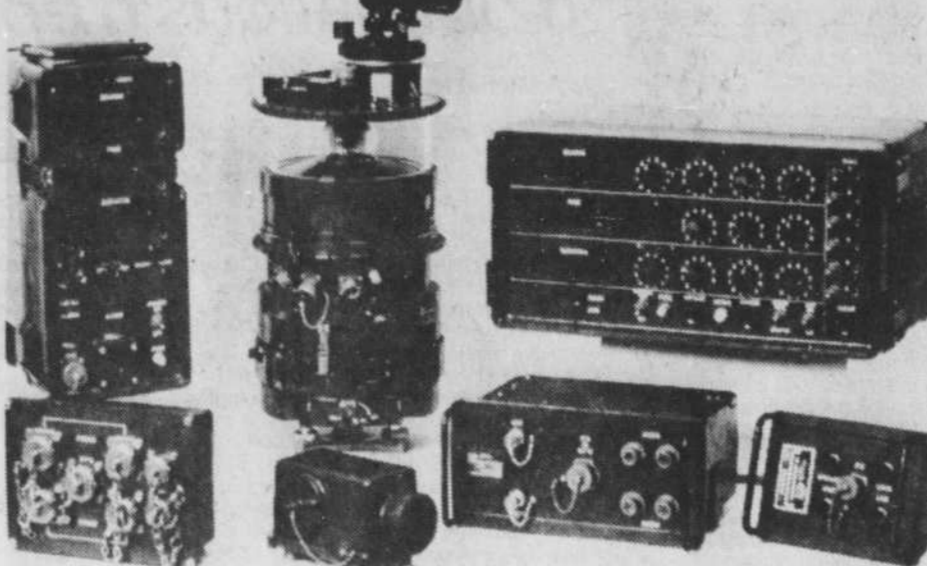
Il y a donc de nombreuses possibilités pour les firmes canadiennes. Par exemple, il a été mentionné que Boeing cherche des sous-traitants pour le rééquipement des B-52, que General Dynamics cherche des sous-traitants pour ses F-16 et que certaines entreprises canadiennes «sont constamment en affaires» avec Beechcraft ou Bell Aircraft.

Pour sa part, le représentant canadien à Détroit rappelle que l'industrie militaire canadienne a obtenu plus de \$15 millions de contrats dans son État, l'année précédente. Il soulignait au passage que Chrysler cherche des fabricants de pièces pour ses chars de combat M60 et XM-1 tandis que la Williams Research Corporation vient d'obtenir un intéressant contrat pour la production d'un petit moteur à turbine pour les missiles de croisière.

Le gouvernement rend aussi service à l'industrie militaire en publiant régulièrement le catalogue illustré de nos produits militaires avec une description détaillée et codée des domaines d'expertise de nos industries spécialisées. Ce catalogue «Canadian Defense Products» n'est publié qu'en anglais et il est très difficile d'en obtenir copie. Officiellement, les représentants du ministère canadien de l'Industrie et du Commerce répondent que «le stock est épuisé» ou encore que «ce guide est destiné aux gouvernements des pays amis, non pas à une consommation interne par les citoyens canadiens».

Le même catalogue décrit les services que le gouvernement canadien peut fournir aux acheteurs militaires étrangers par l'intermédiaire de la Corporation commerciale canadienne (CCC) une compagnie de la couronne qui a été mise sur pied explicitement pour faciliter le commerce militaire et dont tout le personnel est prêt par les divers ministères du gouvernement.

Parmi les autres formes d'aide gouvernementale à l'industrie militaire figurent les transferts technologiques et la collaboration étroite qui a été établie entre les compagnies d'armement et les centres de recherche du ministère de la Défense nationale du Canada. En 1979-80, ce ministère avait un «budget scientifique» de \$100 millions, sans compter qu'il dépend aussi en partie des activités de recherche et de développement des autres ministères fédéraux et d'organismes privés, ainsi que du partage des informations scientifiques et techniques avec les alliés du Canada, comme l'expliquait la publication «Activités scientifiques fédérales 1979-80». On y ajoutait que ce ministère a en outre un «programme externe d'aéronautique» qui soutient les capacités de recherche et



Quoi de plus inoffensif que quelques boîtiers d'électronique? L'ensemble illustré ici est un système de guidage de tir pour canons, construit par Aviation Electric de Montréal.

de conception de l'industrie canadienne. Enfin, il a été accordé à l'industrie des contrats de recherche de \$28 millions en 1979-80.

Le ministère de la Défense entretient six centres de recherche militaires à travers le pays et la moitié du personnel y travaille sur le perfectionnement du matériel et en particulier sur l'amélioration de la roquette CRV-7, sans rival à travers le monde occidental. Cette roquette a été mise au point à Valcartier et équippée évidemment les prochains CF-18A, comme elle le fait déjà pour les CF-104.

On peut aussi citer la base militaire de Suffield, en Alberta, où les pays de l'OTAN ont testé jusqu'en 1976 leurs armes «défensives» aussi bien qu'«offensives» dans le domaine de la guerre chimique, bactériologique et nucléaire (BCN).

Cette activité a permis au Canada de se spécialiser dans les équipements de protection contre les agresseurs (BCN), vêtements qui sont nécessaires aussi bien pour la défense que pour l'attaque dans ce genre d'hostilités officiellement honnies par les gouvernements.

Récemment, un bulletin d'information du ministère de l'Industrie et du Commerce faisait état de deux missions commerciales militaires en territoire canadien, l'une du Danemark et l'autre de l'Es-

pagne. Toutes deux portaient spécifiquement sur le matériel de protection adapté à une guerre BCN.

Le bulletin soulignait que les Danois prévoient acheter 150.000 costumes de protection d'une valeur de \$15 millions, qu'ils ont déjà commandé au Canada 2.500 pompes pour des troupes C-2 et qu'ils ont rapporté avec eux des échantillons de tissus de la compagnie Celanese.

La mission espagnole, pour sa part, a visité l'école militaire spécialisée dans les conflits BCN, à Camp Borden, Ontario. Elle a aussi rapporté des échantillons de produits canadiens pour en faire l'évaluation. Un membre de la mission a même indiqué, paraît-il, qu'il recommanderait l'achat de matériel canadien, dans son rapport.

Enfin, le même bulletin d'information faisait aussi état d'une mission militaire brésilienne qui cherchait au Canada des fournisseurs ou des concepteurs pour un nouveau système intégré de contrôle du trafic aérien civil et militaire. Pour ce projet qui doit coûter environ \$150 millions, la mission brésilienne a rencontré, disait-on, les fournisseurs et les firmes-conseils d'Ottawa, de Montréal et de Toronto, lesquelles ont démontré leur aptitude à satisfaire aux besoins des visiteurs.

Finalement, le gouvernement du Canada va même jusqu'à planifier le développe-

ment de notre industrie militaire en collaboration avec les principaux pays de l'OTAN. Ainsi, le rapport annuel du ministère de l'Industrie et du Commerce pour l'année 1977-78 expliquait ce qui suit: «Le Canada a continué de travailler avec ses alliés, principalement dans le cadre d'ententes coopératives coordonnées par ce ministère pour la recherche, le développement et la production en matière de défense. Des réunions régulières ont eu lieu en vertu du programme canado-américain de partage de la production de défense.

«Des réunions se sont également déroulées à intervalle régulier avec les gouvernements de Grande-Bretagne, de France, de la République fédérale d'Allemagne, d'Italie, des Pays-Bas, de Norvège et de Suède. La collaboration en matière de défense et les programmes élaborés par suite de ces réunions constituent des progrès technologiques dans les domaines de matériel de communication, de navigation et de transport, dont plusieurs ont des applications commerciales.

«Les contrats d'exportation de matériel de défense adjudgés au Canada par l'OTAN et d'autres pays alliés ont totalisé \$333,3 millions au cours de l'année. Les importations canadiennes d'équipement de défense se sont élevées à \$324,5 millions.»

(d suivre)

TELEVISION

CBFT

- 8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 L'Évangile en papier
9.30 Animaparc
9.45 Tam-Tam
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine Express

RADIO-QUÉBEC

- 10.00 Le marché aux images
11.00 Réalités Documentaires
11.10 Fictions
11.20 Émission de musique de l'éducation

CINÉMA

- ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246)
ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313)
ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313)
AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932)

CFTM

- 10.55 Horaire
11.00 Fantan Disco
11.30 Gronco & Cie
12.00 Centre de méditation
12.30 Thème: les oiseaux
13.00 Les cadets de la forêt
13.30 Votre amie Suzanne

TVFQ (Câble)

- 9.30 Pour les jeunes
10.15 Société d'aujourd'hui
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 Sports au 10
11.30 Les nouvelles TVA
12.00 Pour les jeunes

expliquent leur intérêt pour ce genre musical et interprètent quelques-uns de leurs oeuvres...
17.00 Les livres et nous
17.30 Ressources de l'enfance exceptionnelle

CBMT

- 10.00 A Thought for Today
10.05 CBC's Good Morning
10.15 The friendly giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street

CFCL

- 5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada AM

Saint-Etienne. — Match étranger: Finale de la coupe d'Angleterre...
20.30 Télé-Film
22.00 Fendur

CBMT

- 10.00 A Thought for Today
10.05 CBC's Good Morning
10.15 The friendly giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street

CFCL

- 5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada AM

Banque Mondiale: McNamara prendra sa retraite en 1981

WASHINGTON (AFP-Reuters) — M. Robert McNamara, président de la Banque

mondiale, a annoncé officiellement, qu'il prendra sa «retraite» le 30 juin 1981.

M. McNamara avait été nommé à la tête de la Banque mondiale en avril 1968. Son mandat actuel ne devait prendre fin qu'en avril 1983. Il a justifié sa décision en soulignant qu'il atteindrait 65 ans, l'âge de la retraite, au début de juin 1981.

M. McNamara a fait part de sa décision, hier, jour de son 64e anniversaire, lors d'une réunion du conseil exécutif de la Banque. Il a suggéré au conseil de nommer, au plus tard cette année, une commission spéciale pour lui rechercher un successeur, commission à laquelle, a-t-il dit, il est prêt à apporter son concours.

Les États-Unis sont les plus importants actionnaires de la Banque, dont les cinq présidents ont jusqu'ici été des Américains.

Mais, dans une déclaration approuvée par M. McNamara, la Banque a donné à entendre qu'elle pourrait envisager de lui donner un successeur non américain.

M. McNamara, rappelle encore le communiqué, a donné une nouvelle impulsion aux activités de la Banque en mettant moins l'accent sur le développement économique, mais davantage sur la réalisation d'une croissance économique dans l'équité.

Cette politique, a visé, notamment, à «accroître la productivité des pauvres et à leur assurer une part équitable en ce qui concerne les prestations des services publics, l'éducation de base et les soins essentiels».

d'administration des affaires à Harvard, puis, après la guerre, il avait dirigé les services de planification et d'analyse de la Ford Motor Co., société dont il était devenu le président.

Sa présidence à la Banque mondiale a été marquée par un développement considérable de ses activités en faveur des pays en développement. «Actuellement, avec l'admission récente de la Chine, la Banque mondiale, précise un communiqué officiel, a désormais la responsabilité d'aider économiquement et financièrement plus de cent pays en voie de développement représentant quelque trois milliards et demi de personnes».

Sous sa présidence, les prêts accordés par la Banque sont passés de \$1 milliard (pour l'année écoulée au 30 juin 1968) à \$11,5 milliards pour l'exercice qui s'achève. La Banque supervise actuellement plus de 1.600 projets, d'un montant global de plus de \$100 milliards, précise le communiqué.

M. McNamara, rappelle encore le communiqué, a donné une nouvelle impulsion aux activités de la Banque en mettant moins l'accent sur le développement économique, mais davantage sur la réalisation d'une croissance économique dans l'équité. Cette politique, a visé, notamment, à «accroître la productivité des pauvres et à leur assurer une part équitable en ce qui concerne les prestations des services publics, l'éducation de base et les soins essentiels».

Hypothèques à 14% dans les Caisses

L'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins a recommandé à ses quelque 350 caisses affiliées de ramener à 14% le taux d'intérêt sur tous les prêts hypothécaires en vigueur.

Le directeur général de l'Union régionale, M. Raymond Blais, a déclaré que cette recommandation visait non seulement les nouveaux prêts mais aussi ceux qui ont été consentis durant la période où les taux étaient très élevés en raison de la conjoncture économique.

Selon M. Blais, certains emprunteurs pourraient ainsi bénéficier de réductions de taux d'intérêt variant de 2 à 2,25%.

BÉNÉFICES

- Canadian Tire Corp.: trimestre clos le 31 mars: 1980, \$9,870,000, 82 cents par action; 1979, \$8,744,000, 75 cents.
Asbestos: trimestre clos le 31 mars: 1980, \$2,800,000, 50 cents par action; 1979, \$2,600,000, 48 cents.

SUR SCÈNE

- Café Molière, 1200 St-Hubert (844-7000)
Théâtre de l'Atelier, Parc Jacques-Cartier
Théâtre de l'Éclaireur, 269 rue St-Cyrien
Théâtre de l'Éclaireur, 269 rue St-Cyrien

QUÉBEC MONTRÉAL OTTAWA TORONTO CALGARY VANCOUVER

- MONTENACH II, 522 boul. St-William
MONTENACH III, 522 boul. St-William
MONTENACH IV, 522 boul. St-William
MONTENACH V, 522 boul. St-William

DÉCÈS

Notés s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.
BOURGEOIS, Annette. — A Côte des Neiges, le 10 juin 1980, est décédée, Mme Georges Bourgeois née Annette Beaulieu. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses 2 enfants: Michèle, novice C.S.C. et Louise (Mme R. Robertson) de Malibu, Californie et 3 petits-enfants: Alexandre, Delphine et Sébastien. Les funérailles auront lieu le jeudi 12 juin. Le convoi funéraire partira des salons J.R. Deslauriers et Urgel Bourgoin 5650 rue Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 11 h 00, et de la cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nous n'irons plus au bois... Gare au feu!

CONSERVATION QUÉBEC

ARTS ET SPECTACLES

disques

Geneviève Paris: une guitare à soi

par Nathalie Petrowski

C'est Virginia Woolf dans *Une chambre à soi* qui écrivait: «Point n'est besoin d'être grand psychologue pour se convaincre qu'une fille de génie, qui aurait tenté à une certaine époque de se servir de son don poétique, aurait été à tel point contrecarrée par les autres, torturée et tiraillée en tous sens par ses propres instincts, qu'elle aurait perdu santé et raison. C'était une femme douée pour la poésie. Elle était une femme malheureuse, en

lieu privilégié de l'expression de la génération montante, devait être pendant longtemps (et aujourd'hui encore) l'exclusivité de mâles bien pensants comme le fut au siècle de Virginia Woolf, le monde de l'écriture et du roman.

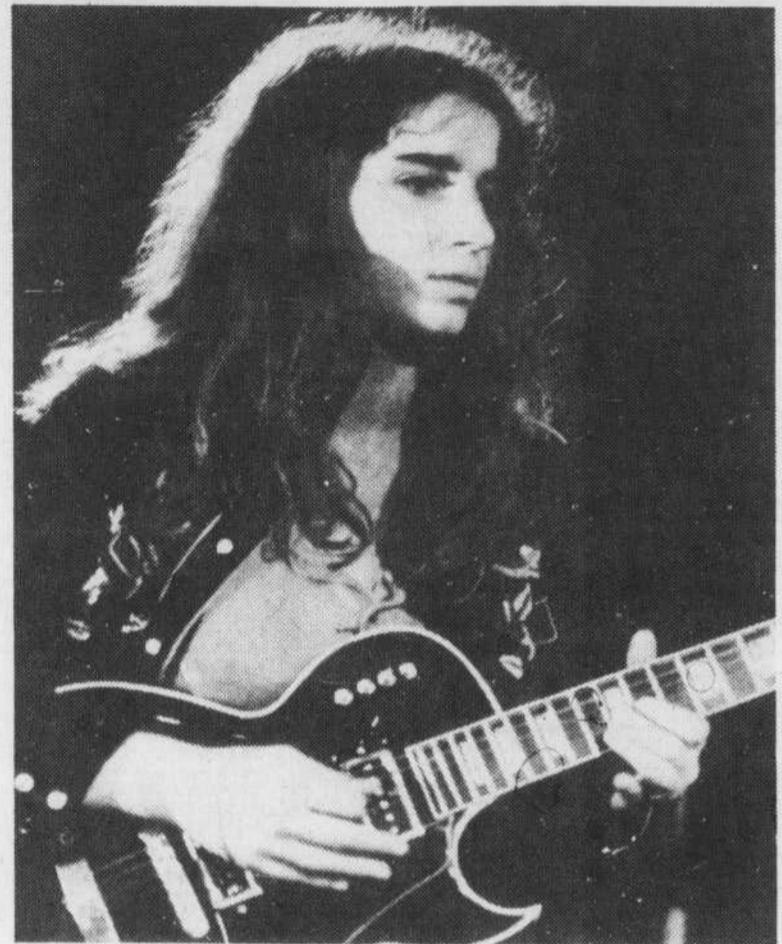
Les parents qui fermèrent les yeux et se montrèrent tolérants lorsqu'ils virent leur fils de 13 ans tomber en amour avec une guitare électrique, se seraient montrés autrement plus intolérants si leur fille chérie avait décidé de faire la même chose. Pour tous les

pour se faire gentiment rappeler à l'ordre et couper le courant. Les temps ont peut-être changé mais, les musiciennes accomplies comme Geneviève Paris, enfin tolérées dans le sanctuaire masculin, sont encore des exceptions, des cas que l'on cite en exemple pour se soulager la conscience, des symboles que l'on investit de noblesse en déclarant: «pour une fille, elle joue vraiment bien». Mais tenez-vous bien.

Il suffit d'écouter la première pour comprendre que la force de la musique vient peut-être du fait que la fille qui la joue a dû se battre doublement pour prouver son point et montrer qu'elle était capable d'accorder n'importe quel autre guitariste, homme ou enuqué. En fait, les gars ont intérêt à faire attention et à bien aiguïser leur fin sens de la compétition parce que Paris va leur donner du fil à retordre. Sur ce troisième disque, *Boulevard du crime*, sur étiquette Beaubec) sans contredit son meilleur disque, la guitare de Paris s'y fait plus dangereuse et menaçante que jamais. Le style est net et tranchant, accroche la mélodie au détour sans éclat, sans jouer du muscle débile ou sans se complaire dans d'inutiles solos tapageurs ou tape-à-l'oeil. Économe et efficace, Paris use de simplicité et de sensibilité pour témoigner de sa puissante force de frappe.

Boulevard du crime (dont les paroles ont été écrites en collaboration avec notre Pierre Huet national) est la meilleure pièce. Chantant l'égarément d'une fille perdue dans le délire blanc de son propre cinéma, Paris épouse un pas de course, un rythme haletant qui sert le scénario de la chanson tout en permettant à la guitariste de jouer de tout son saoul et de jouer avec le feu. Prenant parfois une voix rauque à la Catherine Lare, elle chante et joue la rage et la détresse de vivre, la difficulté d'être dans un monde hostile et pétrifié. Les accords sont tristes, mélancoliques mais ils ne sont jamais stériles ou déprimants.

Bien servie par une équipe québécoise qui comprend Jimmy Tanaka aux percussions, Jeff Fisher aux claviers, Pierre Hébert à la batterie et Michel Dion à la basse, Geneviève Paris ne pourrait mieux illustrer que le talent, le sens de la mélodie et l'habileté musicale, ne sont pas, comme on a longtemps voulu nous le faire croire, le monopole d'une petite clique de musiciens de génie. Pour une fois, et pour plusieurs à venir, ces messieurs musiciens devront apprendre à partager le gâteau du génie créateur au lieu de tout le temps vouloir se l'approprier.



Geneviève Paris chante et joue la détresse et la rage de vivre.

lutte contre elle-même. Les conditions de sa vie, ses propres instincts, étaient contraires à l'état d'esprit qui permet de libérer les créations du cerveau et de leur donner vie.

Virginia Woolf parlait de la femme du seizième siècle. Du seizième siècle aux années 80, il y a bien entendu mers et mondes, lunes et soleils. Et pourtant il n'y a pas si longtemps, le monde de la musique devenu le haut-

petits Eric Clapton, Jimi Hendrix, Jimmy Page et Al Di Meola qui poussèrent au cours de la grande révolution psychédélique, combien de petits Geneviève Paris sont restées enfermées dans leurs chambres à contempler leurs poupées contraintes au silence des vitrines où dormaient leurs guitares interdites. Combien ont timidement essayé d'imiter Joan Baez, Joni Mitchell ou Françoise Hardy



Ces artistes seront à La Rochelle cet été: de gauche à droite, l'ethnologue-collectionneur Robert-Lionel Séguin, et les peintres Jacques Hurtubise, Christian Kiopini, Luc Béland, Guido Molinari, Claude Tousignant et Lucio de Heusch. (Photo Jacques Grenier)

La Rochelle accueillera cet été des artistes du Québec

par René Viau

Guido Molinari, Claude Tousignant, Luc Béland, Jacques Hurtubise, Christian Kiopini et Lucio de Heusch participent dans le cadre de l'opération Québec '80 à La Rochelle et en Aunis-Saintonge à un symposium de peinture contemporaine. À partir de la semaine prochaine, ces six peintres québécois seront à La Rochelle pour y travailler sous les yeux du public français. Ils créeront, pendant 42 jours, des oeuvres originales qui seront ensuite exposées au Musée du Nouveau Monde de La Rochelle. Le Musée du Nouveau Monde de La Rochelle a été fondé il y a quelques mois à l'initiative de cette municipalité française. Ce Musée du Nouveau Monde veut marquer et souligner les liens particuliers unissant la ville à l'Amé-

rique française et notamment au Québec.

L'exposition et le symposium se termineront par un colloque réunissant les six peintres, cinq critiques d'art français et cinq conservateurs de musées français. Durant leur séjour à La Rochelle, les artistes travailleront dans la chapelle d'un lycée transformé en atelier pour la circonstance. Les toiles produites resteront la propriété de leur auteur. Outre l'exposition au Musée du Nouveau Monde, il est question que les toiles circulent en une présentation itinérante, en France.

En plus de ces créateurs contemporains seront aussi présentés 41 superbes court-pointes traditionnelles de la collection de l'ethnologue Robert-Lionel Séguin. Les court-pointes seront exposées au Musée des beaux-arts de La Rochelle.

pu se dérouler cet été une aussi dense animation consacrée à la culture québécoise dans une région française.

En relation avec le Festival de La Rochelle, un festival de créations contemporaines où alterneront musique, danse, cinéma, théâtre, expositions, rencontres et débats, il a été suggéré de créer cet environnement témoin de la création contemporaine au Québec que sera Québec '80.

Avec la participation en arts visuels, l'événement regroupera près de 150 artistes québécois en juin et juillet dans des domaines aussi variés que le cinéma, la musique, la poésie, le théâtre et la bande dessinée.

Ainsi, le théâtre La Bordée présentera la pièce *JBB l'Homme Cheval* dans une quinzième de villes de la Charente maritime. Un spectacle poétique réalisé par Yves-Gabriel Brunet et mis en scène par Michel Garneau, *Sept paroles du Québec*, réunira les poètes: Gaston Miron, Paul Chamberland, Yves-Gabriel Brunet, Michèle Lalonde, Gilbert Langevin, Raoul Duguay, Michel Garneau accompagnés de huit musiciens et comédiens. La musique du spectacle est de Dominique Tremblay. Le cinéaste Jean-Claude Labrecque réalisera un film de deux heures sur ce spectacle de poésie pour Radio-Québec. Créé à La Rochelle le 6 juillet, *Sept paroles du Québec* sera présenté ensuite au Centre Pompidou à Paris et ensuite au Festival d'Avignon.

Le soir du 14 juillet, un oratorio pour musique électroacoustique de Bernard Bonnier sur des paroles de Michèle Lalonde sera joué dans l'avant-port de La Rochelle avec un support de pyrotechnie, de lasers et de projecteurs de marine. L'oeuvre musicale dont la régie a été confiée à Bernard Mounier s'intitule *Hommage au Nouveau Monde, Québec '80 à La Rochelle et en Aunis-Saintonge* fera aussi place, notamment, à des présentations de films québécois inédits dont la sélection a été confiée à Jean-Daniel Lafond. Raoul Duguay y donnera plusieurs récitals.

Avec ces manifestations et de façon plus permanente avec le Musée du Nouveau Monde de La Rochelle on espère faire connaître la culture du Québec et témoigner des liens historiques multiples — les rues de La Rochelle et de certains villages de Saintonge et d'Aunis sont parfois pavées avec des galets du Saint-Laurent ayant servi de lest aux bateaux amenant des fourres de Nouvelle-France. Le Musée du Nouveau Monde comprend à la fois une section historique et un département d'art contemporain qui accueillera en résidence des plasticiens d'outre-Atlantique, répétant l'expérience de cet été avec la revue des peintres québécois. Le directeur de ce musée est M. Alain Parent qui a été longtemps directeur des expositions au Musée d'art contemporain de Montréal.

Le Metropolitan lance une campagne de souscription à l'échelle continentale

par Gilles Potvin

Le plus célèbre et plus important théâtre lyrique d'Amérique du Nord, le Metropolitan Opera de New York, dont le nom et l'activité sont familiers à des millions d'amateurs d'opéra aux États-Unis et au Canada, fête son centenaire avec la saison 1983-84. Depuis sa fondation, le prestige artistique de cette maison et l'éclat de ses productions ont souvent été compromis sinon menacés par de graves problèmes financiers, particulièrement ces dernières années par suite de la montée astronomique des coûts de fonctionnement.

Dans la perspective de cet anniversaire, le Metropolitan Opera a décidé de porter un grand coup afin de s'assurer une meilleure stabilité financière et lance une vaste campagne de souscription à l'échelle continentale dont l'objectif est ni plus ni moins que \$100 millions, le plus considérable jamais visé par un organisme culturel en Amérique du Nord. Cette somme constituera un fonds de dotation dont le produit contribuera à mieux équilibrer le budget annuel de cette maison qui est de l'ordre de \$43 millions.

M. Frank E. Taplin, prési-

dent du conseil d'administration du Metropolitan depuis 1977, était de passage à Montréal lundi afin de jeter les bases d'un comité local avec le concours de Mme Ivan E. Phillips, une Montréalaise qui est aussi membre de son conseil d'administration. Tous deux estiment que le prestige du Metropolitan est suffisamment grand au Canada en général et à Montréal en particulier pour qu'ils puissent s'attendre à un accueil favorable ici, même s'il s'agit d'un organisme new-yorkais. À cet égard, M. Taplin rappelle les nombreuses visites de la troupe à Montréal, lesquelles ont dû cesser en 1958 à cause des coûts prohibitifs d'une telle opération. Mais le Metropolitan est davantage connu ici par ses retransmissions radiophoniques du samedi après-midi, ininterrompues depuis la première en 1931, ce qui constitue un record de longévité pour une émission radiophonique.

M. Taplin a également révélé qu'à l'occasion de son centenaire, le Metropolitan envisageait une tournée exceptionnelle au Canada, incluant Montréal, Toronto et Vancouver, laquelle prendrait place au printemps de 1984. Rien n'est encore officiel ce-

pendant. Cette visite au Canada s'ajouterait à la tournée annuelle qu'effectue la troupe aux États-Unis après sa saison new-yorkaise et qui, cette année, se prolonge durant sept semaines et compte huit villes. Au cours de sa saison anniversaire, le Metropolitan offrira plusieurs productions nouvelles, dont la création d'un opéra d'un compositeur américain dont le nom n'a pas été précisé.

Le président du Metropolitan est bien au courant que Montréal s'apprête à lancer sa

propre compagnie en octobre, l'Opéra de Montréal et que Toronto et Vancouver ont leurs propres compagnies mais il est d'avis que l'intérêt des Canadiens pour l'Opéra est suffisamment grand pour qu'ils puissent également s'intéresser au sort de la troupe new-yorkaise dont l'âge et le renom en font une institution unique en Amérique du Nord. Questionné au sujet de la part des fonds publics dans le budget de la maison, M. Taplin a révélé qu'elle se situait à environ 2% du budget annuel. Il

souhaite une participation plus grande de l'état de New York et du gouvernement américain mais il ne croit pas que cette participation doive dépasser 10% afin que le Metropolitan puisse, selon lui, sauvegarder «une totale liberté d'action». Cette conception offre un contraste saisissant avec le Canada où les compagnies d'opéra, quand elles ne sont pas entièrement soutenues par les fonds publics comme c'est le cas pour l'Opéra de Montréal et les productions du Centre national des Arts, comptent sur une participation des gouvernements pouvant aller jusqu'à 30% et même plus.

Dans son théâtre du Lincoln Centre où 3.800 personnes peuvent prendre place ainsi qu'en tournée, le Metropolitan présente chaque saison une moyenne de 207 représentations, dont le coût moyen de chacune s'élève à quelque \$80.000. La moyenne de fréquentation est de 92%.

La saison prochaine, le Metropolitan présentera cinq nouvelles productions dont *Lulu* d'Alban Berg avec la Canadienne Teresa Stratas dans le rôle titre, ainsi que *La Traviata*, *Così fan tutte* et *Pique Dame* de Tchaïkovsky. Une «soirée française» réunira trois oeuvres: le ballet *Parade* d'Erik Satie et les opéras, *Les Mamelles de Tirésias* de Poulenc et *L'Enfant et les sortilèges* de Ravel.

Quant à la campagne de souscription, l'optimisme de M. Taplin semble tout à fait justifié puisque \$33 millions ont déjà été souscrits ou promis, notamment par les fondations Texaco (\$5 millions), Fan Fox et Leslie R. Samuels ainsi que Mary Flagler Cary (\$1 million chacune).

LABOITE À ÉCHOS

L'École nationale de théâtre du Canada offre de nouveau une série de cours de recyclage en mouvement destinés à tous les artistes qui sont activement engagés dans les différents domaines des arts du spectacle. Ces cours auront lieu du 22 juillet au 21 août, dans les nouveaux studios de l'École, au 5030 de la rue Saint-Denis, près de la station de métro Laurier. Ces cours seront donnés par Mme Thérèse Petit, professeur permanent à l'École Nationale de Théâtre. Pour de plus amples renseignements: 842-7954.

ces plénières et les ateliers auront lieu à la Galerie nationale, à l'Institut canadien de conservation, à la Banque d'oeuvres d'art du Conseil des Arts du Canada et aux Archives publiques du Canada.

Présenté pour la première fois au Festival des Films du Monde en 1979 dans un secteur non-compétitif, *Pierre Guimond: Entre Freud et Dracula*, ce court-métrage de 27 minutes réalisé par Michel Poulette et produit par Monique Turcotte, déjà récipiendaire de la première mention du Festival des Films d'Art du Centre George-Pompidou de Paris, vient de se voir inviter dans trois festivals, soit ceux de Asolo en Italie, de Sydney et de Melbourne en Australie. La Société Radio-Canada vient par ailleurs d'acheter les droits de diffusion du film et devrait le présenter prochainement dans le cadre des Beaux Dimanches. Fort du succès remporté par son film, le réalisateur Michel Poulette s'attaque maintenant à un premier long-métrage de fiction qui devrait être mis en chantier l'année prochaine avec l'aide de l'Institut Québécois du cinéma.

Hommage à Ozias Leduc

À l'occasion du 25e anniversaire de la mort du peintre Ozias Leduc, le domaine familial, Cordelet, à Saint-Hilaire, sera ouvert au public, dimanche 15 juin, de 11 heures à 17 heures.

M. Philippe Leduc, neveu du peintre, recevra alors les amis de la peinture et de l'oeuvre d'Ozias Leduc dans la maison paternelle construite à la fin du XVIIIe siècle. Dans l'avant-midi, une brève cérémonie au cimetière paroissial consistera à marquer d'une croix l'endroit où il a été enseveli.

Ozias Leduc est né à Saint-Hilaire en 1864. Il a commencé sa carrière artistique vers 1883.

KÉBEC SPEC - GUY LATRAVERSE présente UNE PRODUCTION DU THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI

Les Nuits de l'Indiva

Une mascarade de Jean-Claude Germain

avec NICOLE LEBLANC

MARCEL ROUSSEAU FRANÇOIS DUBÉ

du 11 au 30 juin du mardi au dimanche 21 heures

1ère représentation ce soir

Reservations: 861-0563 Billets en vente

Théâtre du Nouveau Monde 84 Ouest, rue Ste Catherine et Montréal Trust, tel. 861-0267

TELÉRÉSERVE (MONTREAL TRUST) - UNE NOUVELLE FAÇON D'ACHETER DES BILLETS - Composez 861-5036 et réservez vos billets en donnant votre nom et votre numéro de carte VISA

RENE MALO présente

L'homme à tout faire

une comédie romantique

Un film écrit et réalisé par MICHELINE LANCTOT

Ouimetoscope

SELECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE CANNES 1980 - Quinzaine des Réalistes

1204 EST SAINTE CATHERINE 525-8600

Oscar du Meilleur Film Étranger

le Tambour

14 ANS

PARISIEN: 1.00, 3.30, 6.15, 9.00, LAVAL: 6.15, 9.00

Le PARISIEN 4 LAVAL 2

486 STE CATHERINE Q 566 3856 CENTRE LAVAL 688 7776

615566 1 36 MILTON (422-8053)

MICHEL SERRAULT (La cage aux folles) - AGÉABLE, DIVERTISSANT, avec des dialogues bien frappés. LE MONDE

7:30 9:30

LESPIRIT DE FAMILLE Nicole Courcel

615566 2 36 MILTON (422-8053)

18 ANS adultes

7:30 9:30

UN SECOND SOUFFLE ROBERT STACK

ÉTUDIANTS avec carte \$2.50

2e FILM

"Jonathan Livingston le goéland" Harold et Maude

Musique CAT STEVENS

JONATHAN 7:15 - HAROLD 9:30

Un film de André Melançon

lespace d'un été

un film de André Melançon

conception et réalisation: Marie-Thérèse Riberson

travaux: Pierre Mignot assisté de Jean Laporte

dir. Claude Beaugrand

direction de production: Marie-Anne Brouillard

montage: Françoise Pilon

musique originale: Michel Rivard

producteur: Craig Graham

producteur exécutif: Françoise Champagne

Une production SDA Ltée, avec la participation de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, Radio-Québec et l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario.

DÉBUTANT VENDREDI

Ouimetoscope

1204 EST SAINTE CATHERINE 19h00 et 21 h 00 RENSEIGNEMENTS: 525-8600

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

SUCCÈS + AUTONOMIE FINANCIÈRE

Si vous en manquez, si vous avez de la difficulté à boucler votre budget, si vous êtes sérieusement à la recherche d'une carrière dans la vente des plus rémunératrices...

Nous offrons aux candidats choisis: temps, argent, formation, entière autonomie, avancement rapide à des fonctions de haute direction, gamme complète d'avantages sociaux...

Si vous êtes une personne à l'esprit ouvert, déterminée, honnête, enthousiaste, travailleuse, bien instruite, dynamique...

Composer: 334-0694

ou envoyer votre curriculum vitae à:

C.P. 83
Aéroport de Dorval, Qué
H4Y 1A2

L'HÔPITAL DE L'UNGAVA

recherche

PRATICIEN (NE) EN SERVICE SOCIAL

Lieu de travail:
KUUJJUAQ (Fort-Chimo), Baie de l'Ungava

Fonctions:
Sous l'Autorité immédiate de la Directrice des services sociaux:
— procéder à des interventions psycho-sociales auprès des individus (enfants ou adultes) présentant des problèmes de comportement et/ou d'adaptation;
— agir à titre de délégué du Directeur de la protection de la jeunesse pour assurer l'application de la loi de la protection de la jeunesse;
— assumer la formation et la supervision du travailleur communautaire autochtone.

Exigences:
— diplôme de 1er ou 2e cycle en sciences humaines;
— minimum: 2 ans d'expérience dans les secteurs de la famille et/ou de la jeunesse;
— connaissance excellente de l'anglais;
— qualité de leadership, d'adaptabilité et de souplesse;
— expérience de travail en milieu isolé serait un atout.

Salaires et conditions de travail:
Selon la convention collective plus prime nordique.

Soumettre votre curriculum vitae à:

Mlle Cécile Bertrand, M.A.
Directrice
Centre des Services Sociaux de l'Ungava
C.P. 149
Kuujuuaq (Fort-Chimo)
P.Q. J0M 1C0
Tél.: (819) 964-2946

Concours se terminant le 23 juin 1980

C.L.S.C. Jardin du Québec
C.P. 800, ST-REMI, P. QUÉ. — J0L 2L0
TÉL.: 454-4671

RECHERCHE UN

CHEF DES SERVICES DE SANTÉ

SOUS L'AUTORITÉ DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:
Planifier, diriger, coordonner et contrôler l'application des programmes et services de santé dispensés par le C.L.S.C.

EXIGENCES:
La personne recherchée possède idéalement un 1er cycle universitaire en science de la santé appuyée d'une solide expérience des organisations médicales. Elle est familière avec les concepts de gestion par programme, de gestion par objectif; elle est dynamique et capable de motiver un personnel important; elle a un sens de l'organisation peu commun doublé de tact; et en mesure d'adopter son style de leadership aux situations.

SALAIRES ET CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon la politique de rémunération du ministère des Affaires sociales.

Communiquez votre demande de service accompagnée de votre curriculum vitae à:

Jean-Yves LeBlanc,
Directeur Général,
C.L.S.C. Jardin du Québec,
C.P. 800,
St-Remi, J0L 2L0

AVANT LE: 18 juin 1980



SIDBEC-DOSCO
SIÈGE SOCIAL

Notre nouveau service de vérification interne recherche des

ANALYSTES VÉRIFICATEURS

FONCTION:
Sous l'autorité du Directeur de la vérification interne, effectuer la vérification opérationnelle et analyser l'efficacité des procédés comptables et des systèmes de contrôles administratifs de l'entreprise.

QUALIFICATIONS:
Posséder un diplôme universitaire en science comptable.
Être membre d'une association professionnelle et avoir un minimum de quatre (4) années d'expérience pertinente.

SALAIRE:
Nous offrons un salaire concurrentiel et un éventail complet d'avantages sociaux. De plus, les déplacements sont peu fréquents.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

Service du personnel
Sidbec-Dosco
507 Place d'Armes,
7ième étage,
Montréal, Québec
H3C 2S6

Commission de contrôle de l'énergie atomique Atomic Energy Control Board

INSPECTEUR CHARGÉ DE LA RADIOPROTECTION

La Commission de contrôle de l'énergie atomique est l'organisme fédéral chargé de contrôler l'énergie atomique au Canada.

Il faut combler dans la Division des contrôles et des laboratoires, le poste d'inspecteur chargé de la radioprotection. Le titulaire doit veiller à ce que les détenteurs de licences respectent les Règlements sur le contrôle de l'énergie atomique et les modalités des licences en matière de radioprotection.

Le titulaire doit avoir obtenu un diplôme universitaire en physique industrielle, en physique, en chimie, ou l'équivalent; ou avoir terminé avec succès un cours secondaire (en Ontario, 13e année ou l'équivalent) ainsi que des cours reconnus en radioprotection, en physique sanitaire ou autre formation appropriée. Il doit posséder dix ans d'antécédents de travail pertinents, des antécédents de travail dans la manipulation d'isotopes radioactifs, une capacité de communiquer de façon efficace, oralement et par écrit, et d'écrire dans les deux langues officielles, ainsi qu'une capacité de rencontrer d'autres personnes et de communiquer avec eux. Il doit également avoir un permis de conduire canadien valide. La connaissance des méthodes statistiques, l'accréditation par un organisme professionnel approprié ou l'admissibilité à un pareil organisme, et des antécédents de travail dans aux moins deux des domaines suivants: centrales nucléaires, établissements de façonnage ou affinerie de combustible, établissements de recherches nucléaires, radiographie industrielle, indicateurs de radioactivité, produits radio-pharmaceutiques et services de dosimétrie personnelle, seraient des atouts. Le poste est désigné bilingue.

Le lieu de travail est à Ottawa, mais le titulaire devra effectuer des voyages fréquents aux installations des détenteurs de licences. Le traitement peut s'élever jusqu'à \$32,600, selon les titres de compétence et les antécédents de travail.

Les candidats doivent envoyer leur curriculum vitae avant le 27 juin 1980, à l'adresse suivante:

COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Section du Personnel
C.P. 1046, Station B
Ottawa, (Ontario), K1P 5S9

Au soin de l'agent de notation

Planification des avantages sociaux

Service du personnel

Ce poste nouvellement créé offre un excellent potentiel de carrière à un spécialiste chevronné. En tant que membre important de notre service du personnel, vous serez responsable d'étudier nos besoins en ce qui a trait aux politiques et aux programmes de rémunération et d'avantages sociaux. Lorsque vous aurez identifié ces besoins, vous verrez à structurer les activités d'analyse et de recherche nécessaires pour élaborer et mettre sur pied ces nouveaux programmes.

Afin de relever avec succès le défi qu'offre ce poste, vous devez réaliser l'importance que représentent de bons avantages sociaux dans un programme complet de rémunération et comprendre dans quelle mesure ceux-ci doivent être adaptés aux besoins sociaux, économiques et législatifs.

Notre candidat idéal possède une formation universitaire et un dossier de compétence éprouvé en élaboration et planification d'avantages sociaux, soit dans l'industrie, chez un grossiste en assurance ou une firme de conseillers. Il doit de plus démontrer des talents en communications et en planification ainsi qu'une aptitude à transiger aisément à tous les niveaux de gestion. Ce poste intéressera les personnes dont la rémunération se situe aux environs de \$25,000. La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Ce poste est disponible à notre siège social à Montréal et offre une excellente rémunération ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, sous pli confidentiel, à Me Terence J. Pye, directeur de l'emploi, Siège social, Banque de Montréal, C.P. 6002, Montréal, Québec H3C 3B1.



La Première Banque Canadienne

Banque de Montréal

Voir autres Carrières et Professions en page 19

NOTRE RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS

est publiée tous les jours. Le tarif est de 0.68 la ligne agate (grandeur minimum: 30 lignes agate sur 2 colonnes). Notre service de cases (dossiers) coûte \$3.00 et les réponses sont assurées par courrier. La date limite pour la réception des annonces est fixée à 48 heures avant publication. Tout courrier devra être adressé comme suit:

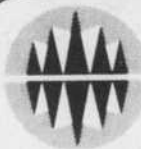
Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon,

Rens.: 844-3361



Collège Marie-Victorin

Professeur d'informatique

Poste offert:
professeur d'informatique de niveau collégial, à temps partiel (3/4 de tâche à la session d'automne et 1/2 tâche à la session d'hiver)

Exigences:
• bacc. spécialisé option informatique
• minimum d'un an d'enseignement
• connaissance des langages FORTRAN et COBOL

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae dans les plus brefs délais à:

Service du personnel
Collège Marie-Victorin
7000, rue Marie-Victorin
Montréal H1G 2J6

HÔPITAL SAINT-LUC

(Hôpital universitaire de plus de 800 lits, situé au centre-ville de Montréal)

recherche

DIRECTEUR (TRICE) DES SOINS INFIRMIERS

FONCTIONS:
Le titulaire du poste sera responsable de l'organisation administrative du secteur des soins infirmiers, de la planification et du contrôle des ressources tant humaines que physiques, de l'évaluation qualitative et quantitative des soins, de l'élaboration et du contrôle budgétaire de son service.

EXIGENCES:
— Baccalauréat en sciences infirmières
— Expérience minimale de cinq (5) ans dans un poste administratif connexe;
— Une préférence sera accordée au détenteur d'une maîtrise en sciences infirmières.

SALAIRE:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.
Faire parvenir "curriculum vitae" détaillé avant le 28 juin au:

Directeur général
Hôpital Saint-Luc
1058 rue Saint-Denis
Montréal, Qué.
H2X 3J4

Spécialiste du développement de programmes de nutrition et santé internationales

Important organisme à but non lucratif situé dans la région de Boston dont l'activité comprend des programmes de nutrition, de santé et d'éducation à l'étranger recherche un spécialiste en nutrition et santé internationales ayant une expérience africaine, une connaissance solide du français et l'expérience du développement de projets.

La personne recherchée aura la charge de concevoir et de promouvoir de nouveaux projets et nutrition/santé pour l'Afrique.

MPH (maîtrise en santé publique) avec application en nutrition/santé internationales serait préférable. Énergie, dynamisme, sens de l'initiative, maîtrise de la rédaction de propositions, bonne connaissance des organisations de financement, conscience professionnelle et aptitude à travailler en équipe sont des qualités essentielles.

Le poste basé à Boston nécessitera des déplacements aux États-Unis et à l'étranger. La durée de l'emploi dépendra des résultats obtenus.

Adresser curriculum vitae à:

Barbara Rando
International Programs
Education Development Center
55 Chapel St.
Newton, Mass. 02160
U.S.A.



Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada
Public Service

DIRECTEUR, DIVISION DU PRÉCAMBRIEN (330-094-002)

Traitement: \$36 000 à (\$41 000) à \$46 200
N° de référence: 80-SM-OC-EMR-EP-1122

Énergie, Mines et Ressources
Commission géologique du Canada
Ottawa (Ontario)

Fonctions

Le Directeur administre et dirige la Division du précambrien dans un vaste programme de recherche dont le but principal est de décrire et d'interpréter la géologie du sous-bassement du Bouclier précambrien par l'intégration des diverses fonctions d'un programme qui englobe la lithologie, la pétrologie, la géochronologie des isotopes, le paléomagnétisme, la stratigraphie régionale, la tectonique et la géophysique ainsi que la métallogénie régionale.

Conditions de candidature

Doctorat ou grade inférieur moyennant l'expérience de la recherche et la paternité de travaux équivalents à ceux d'un doctorat dans l'une des branches des sciences de la terre. Expérience des études géologiques dans diverses régions du Canada et de la gestion des ressources nécessaires aux activités de recherches ainsi que notoriété dans les milieux scientifiques.

Exigences linguistiques

La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingue. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'État.

De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante:
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below:

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:

E. Pelletier,
Cadres supérieurs
Commission de la Fonction publique du Canada
L'Esplanade Laurier, tour ouest
Ottawa (Ontario), K1A 0M7
Date limite: le 27 juin 1980

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en page 18

COMMUNICATIONS AFFAIRES PUBLIQUES

\$45.000.+++

Notre client, une compagnie majeure dans le domaine des biens de consommation courante recherche un gestionnaire pour assumer la responsabilité du secteur des Communications et des Affaires Publiques.

Relevant du Président, le Directeur des Communications et des Affaires Publiques conçoit, recommande et voit à l'application des politiques de façon à sensibiliser et à accroître la compréhension des différents publics, tels les consommateurs, les gouvernements, les employés ainsi que les actionnaires concernant les objectifs, les produits les réalisations et peut-être même les problèmes auxquels fait face la société.

Bilingue, le candidat idéal est préférentiellement diplômé universitaire, possède une solide expérience de 8 à 10 ans et compte des réalisations tangibles au sein d'un important service des relations publiques de sociétés commerciales. Intelligent, disponible et fort en communications, cette personne démontre l'esprit de création, la maturité et le jugement nécessaires en plus de posséder la personnalité requise pour assumer ces fonctions délicates dans un milieu à la fois emballant et exigeant; elle est aussi capable de travailler en groupe et est pleinement intégrée à la réalité sociale, économique et culturelle du Québec.

Si vous vous croyez de calibre à relever ce défi et aimeriez en connaître davantage, veuillez communiquer ou faire parvenir votre c-v en toute confiance à Jacques Denis, vous référant au dossier A-184.

Jacques Denis & associés

Tél.: 282-9008

Recherche de Cadres, Ressources Humaines...
1110 ouest Sherbrooke, chambre 604, Montréal, Québec H3A1G8

fonction publique municipale

AGENT DE VÉRIFICATION grade 2 Bureau du Vérificateur de la Ville

NATURE DE L'EMPLOI: Il effectue et supervise des études, des analyses et des recherches complexes ou à incidences financières et administratives ayant trait à la vérification des opérations et affaires de la Ville et d'organismes para-municipaux. Le titulaire est tenu d'élaborer des programmes de vérifications et les méthodes de travail s'y rapportant, de voir à leur mise à jour afin de réaliser les objectifs fixés par la direction. De plus, il coordonne et surveille le travail d'agents de vérification garde 1. Il doit également préparer des rapports écrits sur le travail effectué, formuler des recommandations et émettre son opinion en conséquence.

QUALITÉS REQUISES: Détenir un diplôme universitaire de premier cycle, spécialité appropriée, ou être membre en règle d'une association professionnelle reconnue dans un domaine compatible avec l'emploi. Posséder quatre (4) ans d'expérience progressive et pertinente à la nature de l'emploi. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi pourra aussi être considérée. Parler et écrire le français.

TRAITEMENT: \$25 831 - \$31 988, selon les qualifications.

S'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au service du Personnel, "Édifice le Vieux Palais", 155 est, rue Notre-Dame, bureau 125, Montréal H2Y 1B5 et le retourner accompagné des documents requis (originaux). Tél: 872-3236. **Les candidats doivent posséder les qualités personnelles appropriées et jouir d'un état physique satisfaisant. Ce concours est également ouvert aux femmes et aux hommes.**

VILLE DE MONTRÉAL

DIRECTEUR ACADÉMIQUE

(ROUYN) (POSTE CADRE)

Fonctions: Sous la responsabilité du Directeur du centre de Rouyn, le Directeur académique assume les responsabilités générales de planification, d'organisation, de coordination et de contrôle des diverses activités académiques du centre de Rouyn.

Plus particulièrement il:

- assure l'élaboration du plan de travail du CEUOQ au Nord-Ouest, il voit aux travaux d'analyse des besoins et à l'établissement des priorités de développement dans les différentes secteurs d'enseignement et de recherche pour le CEUOQ au Nord-Ouest;
- voit à l'élaboration, à la modification, à l'évaluation, à la suppression et à l'administration des programmes d'enseignement, selon les modalités en vigueur;
- voit à la définition des programmes de recherche, à leur évaluation ainsi qu'à la préparation d'un plan annuel de recherche pour le Nord-Ouest.
- voit à la planification détaillée de l'organisation de l'enseignement et de la recherche ainsi qu'à l'implantation des nouvelles unités administratives;
- voit à l'application des régimes des études au CEUOQ Nord-Ouest et à la tenue du dossier étudiant;
- effectue tout autre fonction que lui confie le Directeur du centre de Rouyn.

Début d'emploi: Début juin 1980

Exigences: Diplôme universitaire de 3e cycle de préférence. Les candidats possédant un diplôme de 2e cycle et une expérience pertinente seront considérés. Une connaissance de la structure de l'Université du Québec serait souhaitable.

Traitement: Selon l'expérience et les qualifications.

Date limite: La candidature doit être déposée avant 17h le lundi 16 juin 1980 à l'adresse suivante:

Le Secrétaire de la Commission du Nord-Ouest
Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
435, rue Gagné
Rouyn, Québec
J9X 5E4

Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

NOTRE RUBRIQUE

Carrières et professions

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 66¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que trois dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon,

Rens.: 844-3361

Dans le cadre des enseignements et des recherches en biologie de l'environnement du

DÉPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES,

les postes suivants sont ouverts:
(postes accessibles aux hommes et aux femmes)

1. PROFESSEUR EN ÉCOLOGIE.

Le département recherche un écologiste qui devra assurer l'enseignement de l'écologie générale.

Date d'entrée en fonction: Au plus tard le 15 août 1980.

2. PROFESSEUR SUBSTITUT EN MICROBIOLOGIE OU EN ÉCOLOGIE.

Le département recherche un microbiologiste ou un écologiste.

Date d'entrée en fonction: Au plus tard le 15 août 1980.

Le contrat est d'une durée d'un an.

EXIGENCES:

Doctorat — Expérience d'enseignement si possible.

TRAITEMENT:

Selon la convention collective en vigueur à l'UQAM.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 1er juillet 1980 à:

M. Jean-Pierre Cheneval, directeur
Département des sciences biologiques
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES

SOMMAIRE DE LA FONCTION:

Sous l'autorité du vice-recteur aux communications, le directeur général du service des bibliothèques a la responsabilité de planifier, organiser, diriger, contrôler et coordonner le développement et le fonctionnement des bibliothèques dans le but de répondre aux besoins de documentation pour fins de l'enseignement, de la recherche et des services à la collectivité de l'UQAM.

TÂCHES:

- Développer, proposer et appliquer les politiques et procédures de développement, de fonctionnement des bibliothèques et d'enrichissement des collections.
- Développer le système de gestion des bibliothèques de l'UQAM en utilisant, notamment, les systèmes informatisés et les nouveaux procédés de reproduction et conservation de la documentation.
- Promouvoir les services de la bibliothèque et assurer l'insertion harmonieuse des bibliothèques à la communauté universitaire.
- Assurer la représentation de l'UQAM auprès des instances de l'université et des organismes extérieurs où la participation du service des bibliothèques est requise.
- Établir des ententes avec les bibliothèques des autres universités et autres organismes avec lesquels l'UQAM a avantage à avoir des rapports dans le secteur de la documentation.

QUALIFICATIONS:

- Diplôme universitaire, de préférence en bibliothéconomie et/ou en sciences administratives.
- Connaissances ou expérience appropriées en informatique de gestion et analyse de systèmes.
- Cinq (5) années d'expérience de direction, de préférence à la direction de bibliothèques.
- Connaissance du milieu universitaire, et, de préférence du milieu des bibliothèques.

TRAITEMENT:

Selon les qualifications et l'échelle de salaires des cadres de l'Université du Québec à Montréal.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir au service du personnel avant le 27 juin 1980, bureau 5900, pavillon Carré Phillips, 1193, Carré Phillips, à l'attention du directeur du service du personnel.

Université du Québec à Montréal

Compagnie de Traduction Universelle
recherche

2 RÉVISEURS - TRADUCTEURS

Expérience de trois ans, pour travail à plein temps. Textes financiers (banques, assurances), commerciaux (publicité) et techniques (télécommunications, électromécanique, transport, informatique).

Envoyer votre curriculum vitae à:

Compagnie de Traduction Universelle
Direction du personnel
1015 Côte du Beaver Hall
Bureau 350
Montréal H2Z 1S1

C.L.S.C. Jardin du Québec

C.P. 880, ST-RÉMI, P. QUÉ. — JOL 2L0
TÉL.: 454-4671

RECHERCHE UN

ADJOINT À LA PROGRAMMATION

SOUS L'AUTORITÉ DU DIRECTEUR GÉNÉRAL:

FONCTIONS:

Planifier et coordonner le développement de programmes et services du C.L.S.C. et concevoir et implanter les systèmes d'information sur les clientèles.

EXIGENCES:

La personne recherchée possède un 1er cycle universitaire et un minimum de trois (3) ans d'expérience. Elle est familière avec les concepts de gestion par programme, de gestion par objectif; possède du tact, un sens de l'organisation, et la capacité de travailler en équipe.

SALAIRES ET CONDITIONS DE TRAVAIL:

Selon la politique de rémunération des cadres du Réseau de Affaires sociales.

Communiquez votre demande de service accompagnée de votre curriculum vitae à:

Jean-Yves LeBlanc,
Directeur Général,
C.L.S.C. Jardin du Québec,
C.P. 880,
St-Rémi, JOL 2L0
AVANT LE: 18 juin 1980

LA FÉDÉRATION DES CÉGÉPS

recherche les services d'un(e)

AVOCAT(E)

FONCTION:

En collaboration avec le ministère de l'Éducation, la Fédération des cégeps a mis sur pied un contentieux d'avocats au service des collèges d'enseignement général et professionnel du Québec sur les questions de droit soulevées par les relations de travail.

NATURE DU TRAVAIL:

L'emploi d'avocat(e) comporte l'exercice des attributions conformes à celles définies dans la Loi du Barreau à l'intérieur du cadre administratif du contentieux de la Fédération des cégeps.

L'avocat(e) fournit sur demandes des opinions et des avis juridiques et, de plus, il (elle) exerce au besoin toutes les fonctions de sa profession; ainsi, il (elle) est appelé(e) à plaider devant les tribunaux, les organismes à caractère juridique ou parajuridique pour le compte des collèges d'enseignement général et professionnel de la Fédération des cégeps ou du ministère de l'Éducation.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Être membre du Barreau de la Province de Québec.
- Minimum de cinq (5) années d'expérience pratique en droit de travail.
- Une connaissance des secteurs public et parapublic serait un atout supplémentaire.

EXIGENCES PARTICULIÈRES:

- Accepter de former un contentieux d'avocats sur la base d'une société nominale.
- Disponibilité pour des nombreux déplacements dans les différents collèges du Québec.

ÉCHELLE DE TRAITEMENT:

Maximum pouvant atteindre 41 000 \$ (en révision), selon l'expérience et les qualifications.

L'entrée en fonction est prévue pour septembre 1980.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae avant le 19 juin 1980 à:



Monsieur Paul G. Lemire
Directeur général
Fédération des cégeps
1940 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal H2B 1S2

stelco

Le chef de file de la sidérurgie canadienne est à la recherche d'un(e) candidat(e) désirant faire carrière dans le domaine de la presse d'affaires, pour combler un poste de:

Rédacteur en chef

Aperçu de la tâche

Sous la direction du conseiller des Affaires publiques, le rédacteur en chef aura pour principale responsabilité de publier un journal destiné aux employés et retraités de la région de l'Est: mise sur pied d'un réseau de correspondants, rédaction, traduction, adaptation, photographie, mise en pages et supervision de l'impression et de la distribution du journal. Cette personne collaborera à la publication d'autres imprimés (rapports annuels aux employés, etc.) et à la réalisation d'un programme de communication interne.

Exigences

Le(la) candidat(e) idéal(e) devra exceller en français parlé et écrit, posséder une expérience pratique ou théorique en journalisme, communication ou relations publiques, avoir des aptitudes pour la photographie et le travail en équipe.

Avantages

Nous offrons un salaire en fonction de la compétence et de l'expérience, ainsi qu'une gamme élaborée d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre de service et leurs notes biographiques à:

Service du personnel
Stelco
525, rue Dominion, Montréal
H3J 2B7

80-81-001

SPORTS

Bernazard transforme une défaite en victoire

Les Expos remportent un septième match d'affilée

par Richard Milo

Les Expos ont remporté hier une septième victoire d'affilée, et une 20e à leurs 25 derniers matchs en battant les Padres de San Diego 8-4 devant 17,439 personnes qui ont pourtant vu le droitier Rick Wise n'allouer qu'un seul coup sûr dans les cinq premières manches, au Stade olympique. En l'emportant, les Expos ont conservé leur avance d'une partie sur les Pirates de Pittsburgh au sommet de la section Est.

autres coups sûrs, hier. A ses 16 derniers matchs, Dawson frappe maintenant pour une moyenne incroyablement de .509, 28 coups sûrs en 55 présences au bâton. En frappant un double dès la première manche, il a égalé un record d'équipe que détient Larry Parrish, depuis 1977, et Warren Cromartie, depuis 1979, qui ont réussi sept coups sûrs d'affilés. Dawson en avait réussi six d'affilés, lors du double de dimanche.

réduit l'écart à 3-2. LeFloore a ensuite suivi avec un simple au centre contre un releveur, Eric Rasmussen, avant de voler le deuxième but et de marquer à la suite d'un triple de Scott, qui a marqué à son tour à la suite d'un triple de Dawson, contre un autre releveur, John d'Acquisto. Wise a quitté le match, après le circuit de Bernazard, souffrant d'une légère elongation musculaire au dos. Gary Carter a couronné la sixième en frappant un ballon sacrifice.

«Les réservistes ne pouvaient répondre à l'appel à un meilleur moment, a ajouté Williams. Ce soir c'était Bernazard, il y a quelques matchs

parler: même que Elias Sosa, qui a connu sa large part de difficulté il y a quelques semaines, a brillamment terminé le match, en retirant Dave Winfield sur trois prises, avec les buts remplis en neuvième, et ensuite Willie Montanez à la suite d'un coup au champ centre. Il fêtait hier son 30e anniversaire de naissance, ce qui a fait dire à Williams que c'était un cadeau, à lui et aux Expos.

Sosa a protégé sa quatrième victoire de la saison, en relève à Fred Norman, qui n'a pas été plus brillant qu'il le faut, pour ne pas dire médiocre en remplissant les coussins, en neuvième, avec une avance de 8-4. On a même entendu des huées, au Stade olympique, après les applaudissements nourris et bien mérités des sixième et septième manche.

Scott Sanderson a commencé le match, mais il a dû quitter le monticule en quatrième en raison d'une blessure à la cuisse droite. Rien de grave, il sera à son poste en fin de semaine, tout comme Steve Rogers, qui est complètement rétabli de l'elongation musculaire qui l'a obligé à quitter le premier match du double de dimanche.

Et en gagnant, les Expos affichent aujourd'hui le meilleur dossier de la Ligue nationale, n'ayant subi que 20 défaites, contre 22 par les Pirates, et 22 par les Dodgers de Los Angeles, dans la section Ouest.



Un circuit de Tony Bernazard a mis les Expos sur le chemin d'une septième victoire d'affilée. Il est ici félicité par ses coéquipiers après avoir réussi son exploit.

Victoire des Pirates

CINCINNATI (AP) — Willie Stargell et Mike Easler ont claqué un circuit chacun et John Candelaria a bien lancé pour les Pirates qui ont battu les Reds 5-3, hier soir à Cincinnati. Candelaria, 3-5, s'est ressaisi après la première manche au cours de laquelle il a donné trois coups sûrs et deux points. Par la suite, il n'a pas accordé un seul autre coup sûr aux Reds avant la neuvième, lorsque Ken Griffey l'a frappé pour un circuit, provoquant l'arrivée de Kent Tekulve.

BASEBALL

Ligue Nationale

Table with columns for team names and statistics for the National League. Includes teams like St-Louis, Houston, San Francisco, etc.

Les meneurs

Table listing top performers in the National League, including Henderson, Hernandez, Smith, Reitz, Cruz, Trillo, Simmons, Stearns, Russell, and Hendrick.

Le Canadien a le premier choix au repêchage ce matin

Guy Lafleur préfère Doug Wickenheiser

par François Lemenu. S'il n'en tenait qu'à Guy Lafleur, le Canadien de Montréal réclamerait ce matin un gros joueur de centre de talent, de préférence à un bon petit joueur de centre ou encore à un défenseur. En d'autres termes, l'aillier droit du Tricolore préférerait que l'équipe repêche Doug Wickenheiser des Pats de Regina plutôt que Denis Savard du Junior de Montréal ou David Babych des Winterhawks de Portland.

pêcheur amateur, ce matin au Forum. Lafleur se dit inquiet d'autre part de la relève chez Wayne Gretzky puisse se manifester dans la LNH à 18 ans. Il reconnaît que les équipes juniors y perdent mais il croit qu'un joueur d'exception doit pouvoir jouer chez les professionnels.

qu'à 20 ans, mais il trouve tout à fait normal qu'un talent exceptionnel comme celui de Wayne Gretzky puisse se manifester dans la LNH à 18 ans. Il reconnaît que les équipes juniors y perdent mais il croit qu'un joueur d'exception doit pouvoir jouer chez les professionnels.

Dionne des Kings de Los Angeles, premier pointeur (Art Ross); Don Edwards et Robert Sauvé des Sabres de Buffalo, meilleurs gardiens (Vézina); Raymond Bourque des Bruins de Boston, recrue de l'année (Calder); Bob Gainey du Canadien, meilleur avant défenseur (Frank Selke); et Larry Robinson du Canadien, meilleur défenseur (Norris).

de trophée, mais il a été choisi pour la sixième année de suite au sein de la première équipe d'étoiles à l'aile droite. Les autres membres sont le gardien Tony Esposito des Black Hawks de Chicago, les défenseurs Larry Robinson et Raymond Bourque, l'aillier gauche Charlie Simmer des Kings de Los Angeles, et son coéquipier Marcel Dionne, au centre.

Dionne est assez paradoxal. Au scrutin pour le trophée Norris, Bourque a terminé quatrième derrière Robinson, Borje Salming des Maple Leafs de Toronto et Jim Schoenfeld des Sabres de Buffalo. Comment expliquer alors qu'il ait été retenu sur la première formation? Dionne, pour sa part, a été préféré à Gretzky même si celui-ci a mérité le trophée Hart.

Table with columns for team names and statistics for the American League. Includes teams like Toronto, Detroit, Minnesota, etc.

Ligue Américaine

Table listing top performers in the American League, including Molitor, Cooper, Remy, Bumby, Summers, Landreux, Brett, and Yount.

Les Alouettes battent les Blue Bombers 26-20

par André Chartrand. Gagne ou perd, le résultat d'un match hors-concours de la Ligue canadienne de football importe peu, surtout s'il s'agit d'une première cette saison comme c'était le cas hier soir à Winnipeg où les Blue Bombers recevaient les Alouettes de Montréal.

joueurs dont ils disposaient hier soir, avec des résultats relativement heureux. Privé du demi offensif David Green, du joueur de ligne Dan Yochum et du demi défensif Dickie Harris, Scanela a utilisé des recrues aux postes occupés l'an dernier par ces joueurs et celles-ci se sont fort bien débrouillées.

complétées de suite, dont deux à Fred Biletnikoff, et John O'Leary comptait le premier de ses deux touchés avec un plongeon de deux verges.

Les deux autres touchés des Alouettes ont été le résultat d'exploits défensifs. Le second, un interception et d'abord intercepté une passe pour la ramener dans les buts des Bombers, au troisième quart, puis Tom Cousineau a ramené son interception à la ligne de deux des locaux au dernier quart pour assurer la victoire à son équipe.

La position de demi de coin, ouverte sur les deux flancs et qui devra être comblée par des recrues si Harris ne revient pas sur sa décision, a été fort bien défendue par les Woodrow Wilson (auteur lui aussi d'une interception et d'un échappé recouvert), Carl Brazley et Dave Dumars. Mais il y a encore beaucoup à faire pour que cette équipe retrouve son lustre des deux dernières saisons, sans compter que les Alouettes comptent dans leurs rangs 11 joueurs de 30 ans ou plus.

LIGUE NATIONALE

Table showing league standings for the National League, divided into Section Est and Section Ouest.

LIGUE AMÉRICAINNE

Table showing league standings for the American League, divided into Section Est and Section Ouest.

Advertisement for LE DEVOIR magazine featuring a tropical scene with palm trees and a sun. Text includes 'VACANCES 1980' and details about subscription rates for Canada and the US.